

AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT - IGAD

2016

JANUARY



UPHOLDING PEACE FOR A PROSPEROUS AND INTEGRATED REGION SINCE 1986
AU SERVICE DE LA PAIX POUR UNE REGION PROSPERE ET INTEGREE DEPUIS 1986

STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'IGAD

Volume **1**
Le cadre



AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT - IGAD

STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'IGAD

VOLUME 1 : LE CADRE



Published by

Information and Documentation Section
IGAD Secretariat
P.O. Box 2653 Djibouti
The Republic of Djibouti

ISBN: 978-87-999030-1-6

Copyright © 2016

The Intergovernmental Authority on Development

For inquiries

Email: info@igad.int

www.igad.int

Website: www.igad.int

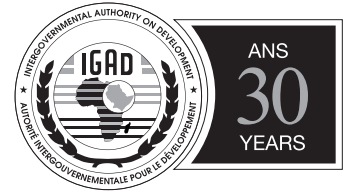


Design, layout and production by Phoenix Design Aid A/S, a CO2 neutral company accredited in the fields of quality (ISO 9001), environment (ISO 14001) and CSR (DS 49001) and approved provider of FSC™ certified products. Printed on environmentally friendly paper without chlorine and with vegetable-based inks. The printed matter is recyclable.

AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT - IGAD

2016

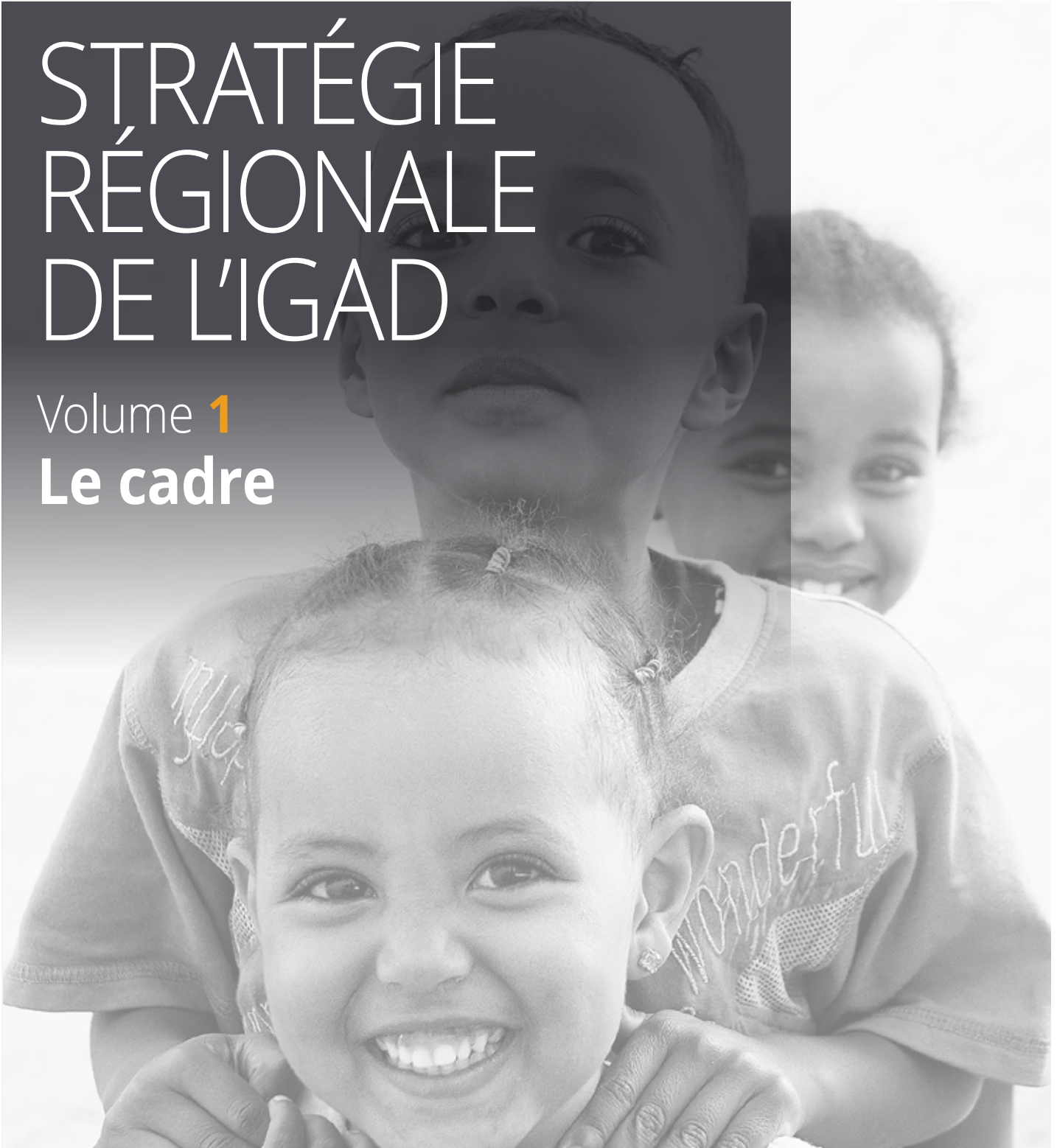
JANUARY



UPHOLDING PEACE FOR A PROSPEROUS AND INTEGRATED REGION SINCE 1986
AU SERVICE DE LA PAIX POUR UNE REGION PROSPERE ET INTEGREE DEPUIS 1986

STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'IGAD

Volume **1**
Le cadre



AVANT-PROPOS



Comme nous célébrons le 30^{ème} anniversaire de l'IGAD, Nous avons le grand plaisir de vous présenter et de partager avec vous le Cadre Stratégique et le Plan de Mise en Œuvre de l'IGAD 2016-2020 et le plan sa mise en œuvre. La stratégie offre un cadre de programmation permettant de guider l'IGAD dans la réalisation de son mandat. Notre région connaît de nouveaux défis et obstacles rapides et complexes, notamment le changement climatique, la rareté des ressources, les chocs économiques des crises économiques mondiales, les menaces de sécurité, la fragilité et les conflits, qui vont façonner la vie de ses générations actuelles et futures. Le présent document stratégique invoque ces nouvelles dynamiques et prend en compte les nouveaux cadres et initiatives tels que le programme 2063 de l'Union africaine et son plan de mise en œuvre décennal, les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD), l'Initiative

de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité (IDDRSI) et le pacte PDDAA de l'IGAD entre autres.

Avec le retard accusé dans la réalisation des ODD, les conditions se prêtent au renforcement des partenariats et à l'augmentation de l'aide publique au développement. Je suis très encouragé par cette évolution et suis confiant que les États membres et les partenaires au développement trouveront cette stratégie révisée utile dans la définition de leurs priorités d'investissement de développement pour la région de l'IGAD.

Dans le cadre de la préparation de la Stratégie, l'IGAD a adopté et employé de bonnes valeurs et des principes tels que l'appropriation, la participation et le partenariat avec les parties prenantes. Ainsi, l'IGAD, les États membres, les partenaires au développement et les acteurs non étatiques ont tous contribué à la préparation de la Stratégie.

Le Secrétariat de l'IGAD a suivi une approche ascendante dans l'élaboration de cette Stratégie en menant de vastes études de base aux niveaux national et régional sur six secteurs prioritaires de l'IGAD. Un total de 105 rapports, y compris un Rapport global sur l'état de la région, ont été produits. La nouvelle stratégie s'appuie sur les conclusions et recommandations de ces rapports.

L'IGAD perçoit la stratégie avant tout comme un outil pour guider son action dans le processus de mise en œuvre de son mandat, détenu par les États membres et appuyé par les partenaires au développement de l'IGAD qui financent la plupart des programmes. Elle réunit nos programmes sur une seule et cohérente stratégie – l'expression d'une seule voix et positionne notre image de marque en tant que Communauté économique régionale (CER). Elle renforce notre efficacité et notre importance en tant que communauté de coopération régionale et d'intégration qui aborde les enjeux du 21^{ème} siècle. Enfin, elle nous tient responsable et suit notre progrès en rapport à nos priorités stratégiques. La stratégie n'est pas une fin en soi mais un processus qui sera suivi d'un plan de mise en œuvre global et quinquennal. De même, les plans opérationnels annuels décrivant les activités, les ressources financières et humaines ainsi que les exigences organisationnelles et

technologiques seront élaborés pour chaque année. Il sera mis sur pied un système approprié de Suivi et Evaluation du processus avec un ensemble d'indicateurs simples et agréables qui mesurent les impacts que nos activités apportent aux populations que nous servons dans l'ensemble des pays d'intervention. Par ailleurs, la stratégie prévoit que

- Les États membres de l'IGAD se penchent sur les problèmes communs de développement de manière plus efficace et plus efficiente grâce aux efforts conjoints dans les domaines du développement agricole et de la protection de l'environnement, de la coopération et de l'intégration économique ainsi que de la paix et de la sécurité.
- Le Secrétariat de l'IGAD, les institutions nationales et d'autres organisations dans les États membres renforcent leurs capacités en vue de l'accomplissement du mandat de l'IGAD.
- Les États membres et les partenaires au développement aient recours à l'IGAD en tant que moteur de développement en particulier sur la base de ses expériences et de ses connaissances sur les questions transfrontalières.

L'IGAD estime que cette nouvelle stratégie des cinq prochaines années fera une grande différence grâce aux possibilités d'accès aux ressources pour le développement. Il existe une dynamique croissante pour les pays en développement de développer leur économie, atteindre les ODD et respecter les obligations du Programme 2063 de l'UA. Cette dynamique sera davantage assurée étant donné que la Stratégie a dûment pris en compte les stratégies sectorielles existantes, les cadres ISAP, IDDRSI et PDDAA qui favorisent un partenariat renforcé pour le développement des capacités, la résilience à la sécheresse et la croissance économique. Avec les progrès déjà enregistrés dans la mise en œuvre de ces cadres, il ne laisse aucun doute que cette stratégie mettra l'IGAD sur la bonne voie pour le développement.

L'IGAD reconnaît l'ampleur des défis à relever dans la mise en œuvre de sa Stratégie. Ces défis ne dissuaderont cependant pas l'organisation dans la poursuite de son mandat. L'IGAD a décidé de relever la totalité de ces défis, armée de son ambition ainsi que de sa détermination à réussir en partenariat avec les parties prenantes.



Amb. (Eng.) Mahboub Maalim
Secrétaire Exécutif de l'IGAD

TABLE DES MATIÈRES

I	AVANT-PROPOS	iv
II	LISTE DES ABRÉVIATIONS	viii
III	REMERCIEMENTS	ix
1	INTRODUCTION	2
	1.1 L'IGAD: son historique et son évolution	2
	1.2 Vision et mission de l'IGAD	2
	1.3 Buts et objectifs	3
	1.4 Domaines de coopération	3
	1.5 Structure de l'IGAD	4
	1.6 Avantages comparatifs	5
2	LA REGION DE L'IGAD	8
	2.1 Géographie de la région	8
	2.2 Démographie de la région	9
	2.3 Economie de la région	9
	2.4 Questions de gouvernance	10
	2.5 Les grands axes de l'IGAD en matière de développement régional	10
	2.5.1 Secteur Agriculture, Elevage, Pêche et Sécurité alimentaire (ALFS)	11
	2.5.2 Secteur Ressources naturelles et Protection de l'environnement	11
	2.5.3 Secteur Coopération et intégration économiques régionales	14
	2.5.4 Secteur Développement social	14
	2.5.5 Secteur Paix et Sécurité	15
	2.5.6 Secteur Parité	17
3	LA STRATÉGIE REGIONALE DE L'IGAD	20
	3.1 Processus d'élaboration du plan stratégique	20
	3.2 Caractéristiques de la Stratégie	20
	3.3 S'appuyer sur la stratégie précédente	22
	3.4 Suivi de l'évolution des tendances dans l'environnement de la région de l'IGAD	22
	3.4.1 L'environnement externe et les grandes tendances	23
	3.4.2 L'environnement interne	25
	3.5 Axes renouvelés pour 2016-2020	25
	3.5.1 Programme agriculture, ressources naturelles et environnement	26
	3.5.2 Programme d'intégration régionale de l'IGAD	26
	3.5.3 Programme pour la paix et la sécurité	27
	3.5.4 Programme de développement organisationnel	27
	3.5.5 Renforcer la résilience face aux catastrophes	30
	3.5.6 Mettre l'accent sur l'excellence de la mise en œuvre et la pertinence	30
	3.6 Les principes et valeurs	31
	3.7 Les groupes cibles/parties prenantes	31
	3.8 Les partenariats stratégiques et les alliances	31
	3.9 La société civile et la participation du secteur privé	32
	3.10 Partenaires au développement de l'IGAD	32

3.11	Les processus régionaux et les alliances	33
3.12	Les conditions du cadre	33
3.13	Strategic Partnership for Resource Mobilisation and Implementation	33
3.14	Framework conditions	34
4	LA STRUCTURE DE LA STRATEGIE	38
4.1	Pilier 1: Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement	39
4.1.1	Secteur de l'agriculture, l'élevage et la sécurité alimentaire	39
4.1.2	Secteur de la gestion des ressources naturelles	40
4.1.3	Secteur de la protection de l'environnement	40
4.1.4	Secteur des variabilités et changements climatiques	40
4.1.5	Programme d'aide à la recherche appliquée et aux organisations de la société civile	41
4.2	Pilier 2: Coopération Economique, Intégration et Développement Social	41
4.2.1	Secteur du développement du commerce, de l'investissement et du tourisme	41
4.2.2	Secteur du développement des infrastructures	44
4.2.3	Secteur de la santé et du développement social	45
4.3	Pilier 3: Paix et Sécurité	46
4.3.1	Secteur de la prévention, la gestion et la résolution des conflits	46
4.3.2	Le secteur de la gouvernance démocratique et de la primauté du droit	47
4.3.3	Secteur de la sécurité	47
4.4	Pilier 4: Services de Développement Organisationnel	48
4.4.1	Programme de consolidation institutionnelle et de renforcement des capacités	48
4.4.2	ecteur de la recherche, des sciences et des technologiesa	49
4.4.3	Secteur de la parité	49
5	LES PRINCIPALES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES	52
5.1	Les politiques de développement appropriées	52
5.2	Les informations sur le développement et le partage des connaissances	52
5.3	Le renforcement des capacité	52
5.4	Les programmes sur la recherche, les sciences et les technologies	53
6	L'INTERFACE AVEC LES INITIATIVES CONTINENTALES ET MONDIALES	54
7	LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE	58
7.1	Les dispositions institutionnelles	58
7.2	La mobilisation des ressources	59
7.2.1	Les sources de finnacemnt traditionnelles	59
7.2.2	Partenariats Public-Privé (PPP)	59
7.3	La planification opérationnelle	59
7.4	Le suivi et l'évaluation	60
7.5	Besoins en ressources pour la mise en œuvre de la Stratégie 2016-2020 de l'IGAD	61
APPENDICE 1:	RÉSUMÉ DE L'ANALYSE DE LA SITUATION PAR SECTEUR PRIORITAIRE DE L'IGAD	62

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACP-EU	Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique- Union Européenne	IDH	Indice de Développement Humain
APD	Aide publique au développement	IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
ASARECA	Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et en Afrique Centrale	IGAD/PDDAA	IGAD/ Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
BAD	Banque Africaine de Développement	IGADD	Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est	ISAP	Programme d'action pour le renforcement institutionnel
CEA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique	ISTVS	Ecole technique vétérinaire Sheikh de l'IGAD
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens	NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
CEWARN	Mécanisme d'alerte précoce et d'intervention en cas de conflit	ODD	Objectifs de développement durable
CIRC	Comité Interrégional de Coordination	OMC	Organisation mondiale du commerce
COI	Commission de l'Océan Indien	OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
COMESA	Marché Commun pour l'Afrique orientale et australe	OMS	Organisation mondiale de la santé
CPMR	Prévention, résolution et gestion des conflits	OSSREA	Organisation pour la Recherche en Sciences Sociales en Afrique Orientale et Australe
CRE	Centres régionaux de l'excellence	PAM	Programme alimentaire mondial
CUA	Commission de l'Union Africaine	PMA	Pays les moins avancés
DIP	Domaine d'intervention prioritaire	RCMRD	Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement
DPP	Document de programmation pays	REC	Communauté économique régionale
DPR	Document de programmation régional	SIM	Système d'information sur les marchés
DSR/PIR	Document de Stratégie Régionale/ Programme Indicatif Régional	TICAD	Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté	UAT	Union Africaine des Télécommunications
EIA	Etudes d'impact sur l'environnement	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	UNCBD	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
FEWS	Système d'Alerte Précoce contre la Famine	UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
FPI	Forum des Partenaires de l'IGAD	UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
GRC	Gestion des risques de catastrophe	UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
HIV/AIDS	Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ICPAC	Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD		
ICPALD	Centre de l'IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage		
IDDRSI	Initiative de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité		

III

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat de l'IGAD exprime sa reconnaissance pour le précieux soutien dont il a bénéficié de la part de tous ceux qui ont contribué au processus de formulation de la présente Stratégie. En particulier, nous reconnaissons pour nous en féliciter le soutien à la fois financier et technique fourni par les signataires de l'Arrangement de Financement Conjoint (JFA) de l'IGAD que sont le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède qui ont généreusement financé le processus général de formulation de la Stratégie.

Par ailleurs, nous sommes reconnaissants aux experts des États membres de l'IGAD, du Secrétariat de l'IGAD et des centres spécialisés de l'IGAD pour leur contribution dans le processus de préparation de la Stratégie et du Plan de mise en œuvre. Nous sommes également reconnaissants à tous les participants des États membres de l'IGAD et aux partenaires au développement de l'IGAD qui ont assisté aux ateliers de consultation qui se sont tenus lors de la préparation et de la finalisation de la Stratégie. Les ateliers ont permis à l'IGAD d'obtenir une plus large représentation de vues et des informations importantes sur les attentes des parties prenantes par rapport à la Stratégie. En outre, les ateliers ont fourni à l'IGAD une gamme diversifiée d'expériences, d'informations précieuses et une compréhension approfondie de l'IGAD, qui se reflète dans le document de stratégie. De plus, l'IGAD remercie la contribution des 42 consultants qui ont aidé à élaborer les études de base sur six secteurs de priorités de l'IGAD aux niveaux national et régional. Enfin, des remerciements vont à l'endroit de l'équipe du Secrétariat chargée de la stratégie, qui a travaillé sans relâche et a coordonné le processus de préparation de la Stratégie et du Plan de mise en œuvre au niveau régional pour 2016-2020 de l'IGAD.





LA STRATÉGIE ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE L'IGAD A ÉTÉ APPROUVÉE PAR LE 55ÈME CONSEIL DES MINISTRES, ADDIS ABABA, JANVIER 2016

©IGAD

INTRODUCTION

Le but de ce «Plan stratégique et de mise en œuvre régional 2016-2020 de l'IGAD» est d'offrir un cadre stratégique et intégré de coopération régionale dans les secteurs prioritaires d'intervention de l'IGAD. Le Secrétariat de l'IGAD a facilité l'élaboration de la Stratégie dans le cadre de ses fonctions principales. Elle est basée sur les meilleures connaissances au moment de la rédaction, ainsi que sur les travaux antérieurs et existants, et a été mise au point en consultation avec les Etats membres, les partenaires au développement et les acteurs non étatiques. C'est une stratégie de l'ensemble de la région et multilatérale visant à donner une orientation à la coopération régionale, à améliorer l'intégration et la coordination des activités de planification, en particulier entre les secteurs et les frontières géographiques. La Stratégie vise à guider les plans actuels et futurs en matière de coopération régionale et à améliorer l'intégration et les stratégies ayant une portée régionale.

1.1 L'IGAD: son historique et son évolution

L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) en Afrique de l'Est a été créée en 1996 pour remplacer l'Autorité Intergouvernementale sur la Sécheresse et le Développement (IGADD) qui a été fondée en 1986 pour atténuer les effets des sécheresses récurrentes sévères et d'autres catastrophes naturelles ayant abouti à une famine généralisée, à la dégradation écologique et aux difficultés économiques dans la région de l'Afrique de l'Est. Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan - ont pris des mesures à travers l'Organisation des Nations Unies pour la mise en place de l'organe intergouvernementale de développement et de lutte contre la sécheresse (IGADD) dans leur région. L'Érythrée est devenue le septième membre, après son accession à l'indépendance en 1993 et en 2011 le Soudan du Sud a rejoint l'IGAD en tant que huitième Etat membre.

Compte tenu des nouveaux défis politiques et socioéconomiques de la région, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement réunis à Addis-Abeba en avril 1995, a décidé de revitaliser l'IGAD et d'élargir les domaines de coopération entre ses États membres. La nouvelle IGAD revitalisée a été lancée lors du 5e sommet de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'IGAD tenu les 25 et 26 novembre 1996 à Djibouti. Ce sommet a approuvé la décision de renforcer la coopération régionale dans trois domaines prioritaires que sont la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, la coopération économique, l'intégration régionale et le développement social ainsi que la paix et la sécurité.

1.2 Vision et mission de l'IGAD

Les dirigeants fondateurs de l'IGAD ont été motivés par une vision où les populations de la région développent une identité régionale, vivent en paix et profitent d'un environnement sûr, réduisant la pauvreté grâce à des programmes de développement durable appropriés et efficaces. Le Secrétariat de l'IGAD, en tant qu'organe exécutif de l'Autorité, a été investi du mandat de réaliser cet objectif.

Vision:

L'IGAD, première communauté économique régionale (CER) à instaurer la paix et le développement durable dans la région.

Mission:

Promouvoir la coopération et l'intégration régionales en vue d'apporter une valeur ajoutée aux efforts consentis par les États membres pour l'instauration de la paix, la sécurité et la prospérité.

1.3 Buts et objectifs

Comme le prévoit l'article 7 de l'accord portant création de l'IGAD, les objectifs de celle-ci sont:

- la promotion de stratégies de développement conjointes et l'harmonisation progressive des politiques et programmes macro-économiques dans les domaines social, technologique et scientifique ;
- l'harmonisation des politiques en matière de commerce, de douane, de transport, de communication, d'agriculture, de ressources naturelles et d'environnement, ainsi que la promotion de la libre circulation des biens, des services et des personnes dans la région ;
- la création d'un environnement favorable au commerce et à l'investissement étrangers, transfrontaliers et intérieurs ;
- le lancement et la promotion de programmes et projets visant à assurer la sécurité alimentaire régionale, le développement durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement, ainsi que l'encouragement et le soutien des efforts des États membres à lutter contre la sécheresse, d'autres catastrophes naturelles et d'origine humaine et leurs conséquences ;
- l'élaboration et l'amélioration d'une infrastructure coordonnée et complémentaire dans les domaines des transports, des télécommunications et de l'énergie dans la région ;
- la promotion de la paix et la stabilité dans la région ainsi que la création de mécanismes au sein de la région pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits entre les États et en leur sein par le dialogue ;
- la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de programmes d'urgence, à court, moyen et long terme dans le cadre de la coopération régionale ;
- la facilitation, la promotion et le renforcement de la coopération en matière de développement de la recherche et son application dans les domaines de la science et la technologie ;
- le renforcement des capacités et la formation aux niveaux régional et national ;
- la production et la diffusion des informations sur le développement dans la région

1.4 Domaines de coopération

L'accord portant création de l'IGAD identifie une vingtaine de domaines de coopération entre les États membres. Pour aborder ces différents domaines de coopération d'une manière gérable, la Stratégie régionale globale de l'IGAD (2011-2015) les a regroupés sous les quatre piliers suivants:

Pilier 1 : Agriculture, ressources naturelles et environnement

Pilier 2 : Coopération économique, intégration et développement social

Pilier 3 : Paix, sécurité et affaires humanitaires

Pilier 4 : Services de développement organisationnel

Ainsi, tous les programmes de l'IGAD sont regroupés sous ces piliers. Les détails sur les programmes sont fournis dans les stratégies sectorielles et/ou départementales spécifiques.

L'IGAD reconnaît la nécessité de partenariats étroits et de coopération avec l'ensemble des parties prenantes pour traduire les idéaux de la Stratégie en résultats concrets. À cet effet, elle travaille en partenariat avec les acteurs appropriés aux niveaux local, national, régional et mondial ayant des mandats similaires en matière de réalisation du développement durable dans la région. Les principaux partenaires de l'IGAD sont notamment la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE), le Danemark, la Finlande, la Norvège,

la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, l'USAID et la Suisse. En outre, l'IGAD entretient une coopération étroite avec l'Union africaine (UA), les CER, les agences onusiennes, les organisations de la société civile internationales et régionales.

1.5 Structure de l'IGAD

L'Autorité intergouvernementale pour le Développement se compose des quatre organes politiques hiérarchiques comme l'illustre la figure 1 ci-dessous:

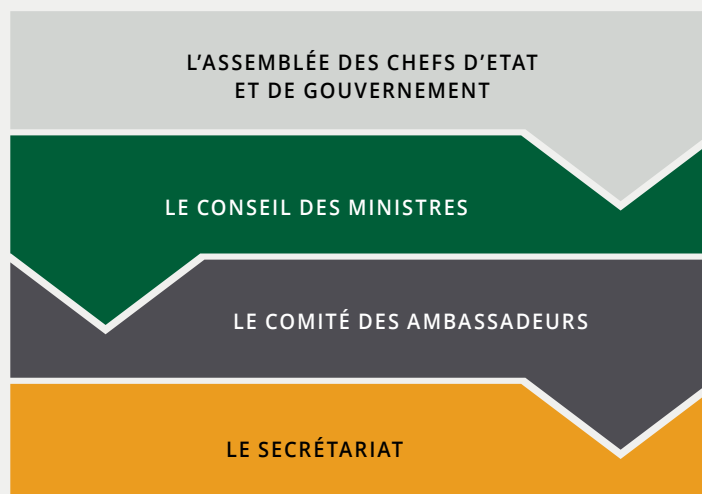
- **L'ASSEMBLÉE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT** est l'organe politique suprême de l'IGAD. Elle détermine les objectifs, les orientations et les programmes de l'IGAD et se réunit une fois par an. Un président est élu parmi les États membres selon le principe de la rotation.
- **LE CONSEIL DES MINISTRES** est composé des ministres des Affaires étrangères et un autre ministre désigné en tant que Point focal par chaque État membre. Le conseil élabore la politique, approuve le programme de travail et le budget annuel du secrétariat au cours de ses sessions biennales.
- **LE COMITÉ DES AMBASSADEURS** est composé des ambassadeurs des États membres de l'IGAD ou des plénipotentiaires accrédités dans le pays du siège de l'IGAD. Il se réunit aussi souvent que le besoin s'en fait sentir pour conseiller et guider le Secrétaire exécutif.
- **LE SECRÉTARIAT** est dirigé par un Secrétaire exécutif nommé par l'Assemblée des Chefs d'État et de gouvernement pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Le Secrétariat assiste les États membres dans la formulation de projets régionaux dans les domaines prioritaires, facilite la coordination et l'harmonisation des politiques de développement, mobilise des ressources pour la mise en œuvre des projets régionaux et des programmes approuvés par le Conseil et renforce les infrastructures nationales nécessaires à la mise en œuvre des projets régionaux et politiques.

Le Secrétaire exécutif est assisté de quatre directeurs responsables de :

- Agriculture et environnement;
- Coopération économique et du Développement social;
- Paix et Sécurité; et
- Administration et Finances.

FIGURE 1 ORGANES POLITIQUES DE L'IGAD

The Intergovernmental Authority on Development is comprised of four hierarchical policy organs as shown in the chart.



Outre les quatre divisions et sections du siège à Djibouti, l'IGAD dispose d'un certain nombre d'institutions et de programmes spécialisés dans d'autres États membres. Il s'agit du Mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits (CEWARN), du Programme du secteur de la sécurité de l'IGAD (ISSP), du Centre de l'IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage (ICPALD) et du Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC) et du Programme régional sur le SIDA (IRAPP).

1.6 Avantages comparatifs

L'IGAD est une communauté économique régionale (CER) et l'un des huit piliers de la Communauté économique africaine (CEA). L'emplacement stratégique de la région, sa taille, sa diversité écologique, ses vastes ressources et ses populations naturellement intégrées par les ressources et la culture transfrontières figurent au nombre des principaux avantages dont est dotée l'IGAD. En outre, la région de l'IGAD abrite un certain nombre d'agences des Nations Unies et de la CUA (à Addis-Abeba et à Nairobi), ce qui permet des communications à effet de levier et facilite des réunions avec les différents chefs d'État sur les affaires politiques de haut niveau et des sujets d'intérêt commun dans la région.

L'IGAD bénéficie également du soutien des États membres individuels, ainsi que du fait de jouir d'une formidable influence politique à travers les organes politiques de hauts niveaux capables d'œuvrer collectivement afin de s'attaquer aux questions régionales complexes. Malgré les différences prévalant sur le plan bilatéral entre certains États membres, il y a un engagement positif envers l'IGAD en tant qu'institution de développement régional. Ceci est illustré à travers le recours régulier à l'IGAD en tant que véhicule pour aborder les problèmes et les préoccupations régionales comme les processus de paix au Soudan et en Somalie, la participation régulière de tous les pays aux réunions des organes directeurs de l'IGAD, les contributions financières versées pour le fonctionnement du Secrétariat et la mise en place d'instruments politiques tels que le Réseau d'alerte précoce et de réaction aux conflits de l'IGAD (CEWARN) et le Centre de Prévisions et d'Applications Climatologiques de l'IGAD (ICPAC), qui ont des implications pour les États individuels. Cette volonté politique pour la coopération régionale est l'un des meilleurs atouts de l'IGAD qui a amené le Secrétariat de l'IGAD à jouer un rôle de plus en plus important dans la coordination régionale ainsi que les initiatives en faveur de l'élaboration d'une position commune des États membres au sein des divers forums, réunions et conférences régionaux et internationaux.

L'approche programmatique adoptée par l'IGAD, un autre avantage comparatif de l'organisation, crée la possibilité de connecter des programmes et des projets individuels à une vision et aux résultats à long terme. L'approche part du principe que lorsque les différents acteurs unissent leurs forces, l'effet net sera plus conséquent que la somme des activités individuelles. En outre, une approche programmatique reconnaît l'importance de l'appropriation locale comme un élément crucial et décisif dans la création d'une vision et d'une stratégie communes, l'établissement d'un programme et des priorités et l'élaboration d'un plan d'action. En conséquence, l'IGAD a été capable de créer des plates-formes et des forums pour engager les experts techniques des États membres à discuter des questions relatives à l'environnement, au transport, aux questions de la parité, à la santé (VIH/SIDA), à l'initiative de résilience à la sécheresse (IDDRSI) et de nombreux comités techniques régionaux faisant ainsi progresser la connaissance collective de la région de l'IGAD. Elle a également créé des plateformes où elle et ses partenaires au développement discutent des interventions prioritaires régionales, de l'intégration des programmes et projets des partenaires au développement dans les cadres de développement régionaux, de la mobilisation de ressources et du suivi de la mise en œuvre des programmes et projets soutenus par les partenaires au développement. Le Forum des partenaires de l'IGAD (IPF) aux niveaux politique et technique est une preuve supplémentaire de la force de l'IGAD.

Les initiatives pour le renforcement des capacités tel que le Programme d'action pour le renforcement institutionnelle constituent un autre atout majeur de l'IGAD. Il s'agit notamment de l'identification des besoins en formation, de l'élaboration des concepts de formation pour répondre à ces besoins, de la mobilisation des fonds pour organiser, conduire et animer des ateliers couvrant toute la diversité des activités de l'IGAD, y compris les thèmes transversaux tels que la gestion des informations, la parité et les processus de médiation.





BOVINS BORAN EN
PÂTURAGE A SOYSAMBU
SUR LE LAC ELEMENTEITA
AU KENYA (AFRIQUE
DE L'EST); ACACIAS EN
ARRIÈRE-PLAN

PHOTOGRAPHER:
ISABEL HUTCHISON

LA REGION DE L'IGAD

2.1 Géographie de la région

La région de l'IGAD s'étend sur une superficie de 5,2 millions de km² et comprend Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda. Elle dispose d'environ 6960 km de côte avec l'océan Indien, le golfe d'Aden, le golfe de Tadjoura et la mer Rouge. En outre, la région de l'IGAD partage un total de 6910 km de frontières internationales avec l'Égypte, la Libye, le Tchad, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie (voir la carte 1 ci-dessus). Quelque 70% de la région de l'IGAD sont constitués de terres arides et semi-arides (TASA) qui reçoivent moins de 600 mm de précipitations par an. Le reste de la région est caractérisé par une grande variété de climats et de paysages, notamment les zones montagneuses humides, les zones marécageuses, les forêts tropicales humides et autres caractéristiques typiques d'une région équatoriale. Par ailleurs, la région possède divers écosystèmes et zones agro-écologiques à différentes altitudes allant de 150 mètres au-dessous du niveau de la mer (Dalul) à environ 4600 mètres en-dessus (le mont Kenya). Sur le plan socio-économique, la plupart des États membres de l'IGAD font partie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) et partagent des taux de croissance économique et groupes socio-ethniques similaires de part et d'autre de leurs frontières, ce qui pourrait favoriser l'intégration régionale, si on l'utilise de manière appropriée.

Les terres agricoles représentent 7%, les forêts 19% et les pâturages permanents 28% de la superficie totale des terres. Les 46% restants sont constitués de terres relativement improductives ou marginales. En outre, la région regorge de vastes ressources minérales non encore pleinement explorées et exploitées. L'une des principales difficultés à maximiser le potentiel agricole de cette région est le degré élevé de variation des régimes de précipitations dans

CARTE 1
CARTE
SCHÉMATIQUE
DE LA RÉGION DE
L'IGAD



Avis de non responsabilité : Les frontières nationales figurant sur cette carte ne le sont qu'à titre indicatif et ne reflètent pas la position de l'IGAD.

l'espace et le temps. En outre, la région de l'IGAD est sujette à des sécheresses récurrentes et des périodes sèches, ce qui en fait l'une des régions les plus vulnérables du continent africain en matière de variations climatiques, soulignant encore plus la nécessité de politiques et programmes de renforcement des capacités techniques et de recherche de la région. La dégradation des terres et celle de l'environnement constituent les menaces les plus graves pour la région car les deux affectent sa production agricole et sa croissance économique. Ces dégradations contribuent non seulement à l'insécurité alimentaire, la famine et la pauvreté, mais peuvent aussi alimenter les tensions sociales, économiques et politiques susceptibles de provoquer des conflits, la pauvreté et la misère généralisées. La gestion durable des ressources naturelles est donc essentielle si les États membres de l'IGAD veulent parvenir au développement durable, à l'éradication de la pauvreté, à la paix et la sécurité. Cela est particulièrement vrai pour les ressources naturelles transfrontalières telles que celles des eaux de surface et souterraines.

2.2 Démographie de la région

La région de l'IGAD a une population de plus de 230 millions de personnes caractérisée par des taux de croissance naturelle élevés. La densité moyenne de la population est d'environ 30 personnes au km². Les variations de la densité de population entre les pays de l'IGAD sont considérables, allant de 14,5 habitants au km² en Somalie à plus de 95 au km² en Ouganda. Ces variations sont encore plus prononcées entre les différentes zones écologiques. Par exemple, dans la région de l'IGAD, il existe des déserts quasiment inhabités et inversement, il existe des zones rurales fortement peuplées de plus de 600 habitants au km². De même, les densités urbaines sont assez élevées : par exemple, à Nairobi, la densité est de 4.509 personnes au km² et davantage à Addis-Abeba avec 5.165 personnes au km². Cependant, la structure démographique et par âge indique qu'un peu plus de 50% de la population sont des jeunes, ce qui représente une bonne opportunité de croissance économique continue si ces jeunes bénéficient d'une éducation et d'une formation appropriées.

Par ailleurs, il existe une tendance importante d'urbanisation dans la région de l'IGAD avec l'exode d'un grand nombre de personnes des zones rurales vers les grands centres urbains pour y trouver des emplois et de meilleurs revenus. Le taux moyen d'urbanisation de la région est estimé à 4,1%. Les capitales Addis-Abeba, Nairobi et Khartoum ont des populations de plus de trois millions chacune. Les problèmes socioéconomiques et environnementaux des centres urbains sans cesse croissants constituent un défi permanent et une menace très réelle pour la paix et la stabilité dans certains pays de la région de l'IGAD.

2.3 Economie de la région

La région de l'IGAD est stratégiquement située dans la Corne de l'Afrique, avec un bon climat, un arrière-pays riche, une longue côte avec des ports naturels en eau profonde et se trouve sur les grands axes de trafic aérien en ce qui concerne le tourisme et les marchés de matières premières en Afrique, en Extrême-Orient, au Moyen-Orient et en Europe. Elle regorge d'importantes ressources naturelles telles que les réserves de pétrole et de gaz, la faune, un grand potentiel touristique, la diversité des écosystèmes, les ressources d'énergie alternatives (hydroélectrique, solaire et géothermique), les ressources marines, hydriques et animales. Sa population de plus de 230 millions d'habitants et ses étendues territoriales constituent un marché important, qui a le potentiel d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers.

Le pilier de l'économie de la région est l'agriculture (production animale et agricole) qui assure les disponibilités alimentaires, les recettes d'exportation et occupe plus de 80% de la population. La contribution des industries à l'économie des différents États membres de l'IGAD est d'environ 15 à 20% en moyenne. Étant donné qu'ils produisent des marchandises similaires et vu le faible niveau de développement des infrastructures dans la région, le niveau du commerce intra-étatique reste faible et les marchés ne sont ni interdépendants, ni liés entre eux. Au nombre des obstacles au développement de la région figure la mauvaise qualité de l'infrastructure de transport, d'ailleurs pire pour les pays enclavés tels que l'Éthiopie, le Soudan du Sud et l'Ouganda. L'objectif global d'intégration régionale de l'IGAD est la création d'un espace économique régional unifié et ouvert pour les opérateurs privés – un marché unique ouvert à la concurrence et bien intégré dans l'économie mondiale. Cela nécessite une infrastructure régionale ainsi que l'harmonisation progressive des politiques en vue de l'élimination des obstacles physiques et non physiques aux transports et aux communications entre États. La compétitivité de la région par l'expansion du commerce est entravée par la mauvaise qualité et l'inefficacité des réseaux routiers et ferroviaires qui, à leur tour, contribuent à augmenter les coûts de transport et entraînent une logistique commerciale lourde. Les liaisons routières et ferroviaires manquantes se traduisent par une utilisation non optimale des réseaux existants et un manque à gagner en raison de l'absence d'économies d'échelle nécessaires pour attirer et soutenir les investissements privés

dans les réseaux. Les autres modes de transport sont également confrontés à des défis spécifiques au sein de la région. Les principaux défis pour le secteur ferroviaire sont le vieillissement et le manque d'entretien, les différentes jauges de pistes qui empêchent une connectivité régionale homogène, la pénurie de matériel roulant qui limite la performance opérationnelle et une marge d'investissement limitée par rapport aux choix de rentabilité pour que les entreprises de chemin de fer investissent dans la mise à niveau des réseaux ferroviaires existants ou la mise en valeur de nouveaux réseaux. Les ports maritimes de la région ont des contraintes de capacité qui se traduisent par la congestion et les retards d'accostage. Enfin, la croissance du trafic aérien de la région n'est pas accompagnée d'une amélioration de la connectivité de la région. Le contrôle du trafic aérien et l'infrastructure aéroportuaire sont également insuffisants.

La plupart des États membres de l'IGAD relèvent de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Ils font face à des défis humains et matériels dans leur quête de développement. Néanmoins, la région dispose d'un large éventail de zones agro-écologiques (ZAE) avec une riche diversité biologique et un potentiel agricole diversifié qui, si elles sont efficacement cultivées et gérées, sont susceptibles de la transformer en un grenier pour l'Afrique et les pays asiatiques voisins. C'est dans ce contexte que les États membres de l'IGAD ont décidé de renforcer leur coopération régionale dans le but de maximiser le potentiel des vastes ressources et de propulser la région à de nouveaux niveaux de croissance économique. La mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement aux niveaux national et régional est un énorme défi pour l'IGAD et ses États membres. La capacité de l'IGAD et de ses États membres à faire face aux problèmes de développement de la région seuls et sans aide extérieure substantielle est un facteur qui souligne l'importance de la coopération régionale et de l'IGAD en tant qu'organisation régionale.

2.4 Questions de gouvernance

En outre, la région évolue vers la gouvernance démocratique et a fait des progrès importants en vue de la création d'une économie compétitive. La bonne gouvernance avec des structures et des institutions appropriées et favorables est un préalable important pour des résultats positifs du développement durable à tous les niveaux. Les États membres de l'IGAD prennent progressivement des mesures concrètes en vue d'améliorer les systèmes de gouvernance aux niveaux national et régional par le renforcement des structures et des institutions dans tous les secteurs de développement ainsi que leurs interconnexions respectives en assurant la cohérence, en intégrant les politiques, en réduisant la duplication des efforts, le gaspillage des ressources et en renforçant les capacités institutionnelles. La région a réalisé une performance économique remarquable grâce à l'amélioration de la transparence et la responsabilité, la décentralisation et l'autonomisation, l'inclusion sociale et la démocratisation. Néanmoins, certains défis macroéconomiques demeurent, d'où la nécessité de la poursuite et de l'approfondissement des réformes institutionnelles, de la création d'un environnement propice au développement du secteur privé ainsi que le développement des capacités. La société civile et les acteurs non étatiques ne jouent pas leur rôle et devraient avoir un rôle plus important à jouer dans les initiatives de développement de l'IGAD telles que l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Le Forum de la société civile et des organisations non-gouvernementales qui a été mis en place conformément à la décision du Conseil des ministres de l'IGAD devrait servir de mécanisme pour associer la société civile de manière appropriée à la formulation des politiques et aux discussions de planification stratégique ainsi qu'à la planification, la conception et la mise en œuvre des programmes et processus de l'IGAD. La gouvernance, la paix et la sécurité ainsi que les affaires humanitaires devront jouer un rôle de plus en plus capital pour répondre aux différentes adversités auxquelles la région fait face.

2.5 Les grands axes de l'IGAD en matière de développement régional

Dans le cadre de l'action visant à réaliser son mandat, l'IGAD a consacré des ressources et des énergies considérables à l'atténuation des effets de la sécheresse, de la désertification et de l'insécurité alimentaire dans la région. Malgré ces efforts, la sécheresse et l'insécurité alimentaire continuent d'être les principales menaces critiques pour la région. Par conséquent, l'IGAD a adopté une approche intégrée, multisectorielle et pluridisciplinaire pour y répondre. Cette nouvelle approche devrait contribuer plus efficacement à la réalisation d'un développement économique résilient dans la région, en particulier dans les zones où le pilier économique repose sur la production primaire. En vue de mettre fin aux crises de sécheresse tout en améliorant la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, en maintenant la paix et en favorisant l'intégration économique dans la région, l'IGAD poursuit la mise en œuvre des programmes multisectoriels et pluridisciplinaires suivants.

2.5.1 Secteur Agriculture, Elevage, Pêche et Sécurité alimentaire (ALFS)

La région de l'IGAD se caractérise par des formations géologiques et topographiques complexes qui présentent une grande diversité de terrains et de paysages. Cette diversité a produit des variations régionales qui se manifestent par les différentes zones écologiques telles que la vallée du Rift en Afrique de l'Est, les déserts, les terres arides, semi-arides, sèches, subhumides sèches, humides, montagneuses et alpines de la région. Dans un passé lointain, la région de l'IGAD disposait d'un environnement vierge et de ressources naturelles intactes. Mais avec le temps, les activités humaines conjuguées au changement climatique ont considérablement modifié l'étendue, le type, la composition et la qualité des écosystèmes et des ressources naturelles de la région. En effet, des études récentes indiquent qu'à l'heure actuelle, seulement 5% des écosystèmes / habitats originels sont restés intacts dans la région, ce qui signifie que 95% ont été convertis en d'autres formes d'utilisation des terres ou ont été dégradés sévèrement ou modérément par différents facteurs dont les principaux sont le changement climatique, les sécheresses fréquentes, la forte croissance démographique, le surpâturage, la dégradation des forêts, des sols et des terres, le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, la désertification, etc. L'impact de ces facteurs est la réduction de la capacité des différents écosystèmes à fournir les biens et services essentiels à la survie des êtres vivants dans la région.

La contribution des ressources environnementales à l'économie de l'IGAD est énorme. Le secteur agricole représente à lui seul une grande part du produit intérieur brut de la région (y compris les liens indirects avec d'autres secteurs économiques), des recettes d'exportation, des recettes publiques et des emplois dans l'économie formelle. Les autres contributions de l'environnement à l'économie proviennent du tourisme basé sur la faune, les montagnes, les prairies, les plages et les récifs coralliens de la région de l'IGAD, ainsi que de la production de bois dans les forêts et de la capture de poissons dans les lacs, les fleuves et l'océan Indien.

Le développement de l'IGAD est largement tributaire de sa richesse en ressources naturelles. Les citoyens de la région, à l'instar de tous les habitants de la terre, doivent leurs moyens de subsistance à la nature. Non seulement, elle leur offre les produits de base nécessaires à la survie tels que l'eau, la nourriture et les fibres, mais ils en sont également tributaires pour purifier l'air et l'eau, produire des sols sains, cycloser les nutriments et réguler le climat.

Les ressources naturelles sont le moteur du développement économique national et régional. Ce sont notamment les écosystèmes d'eau douce, marins et d'eaux côtières, les forêts et la faune, les zones humides, les parcs naturels, les terres arables et les montagnes, les ressources minérales, énergétiques et une riche diversité biologique. Les Etats membres de l'IGAD reconnaissent qu'un environnement propre et sain est une condition préalable au développement durable et que les activités de développement dans les différents secteurs productifs et sociaux, notamment l'agriculture et l'élevage, l'énergie, l'industrie, les infrastructures, peuvent produire des impacts négatifs entraînant la dégradation de l'environnement.

Les priorités de l'IGAD en ce qui concerne les milieux côtiers et marins sont le soutien et la mise en œuvre des Conventions d'Abidjan et de Nairobi ainsi que du Processus africain de gestion des ressources marines et côtières. Ces instruments visent à lutter contre la pollution et l'érosion côtière, à promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques, la gestion durable des habitats et des écosystèmes clés ainsi que le développement économique durable.

S'il est vrai que les ressources naturelles contribuent très significativement aux besoins essentiels des populations rurales, une question importante est de savoir comment elles contribuent à la réduction de la pauvreté du point de vue des chiffres officiels. La plupart des Etats membres de l'IGAD, par exemple, devraient maintenir une forte performance économique, avec un taux de croissance de plus de 6% au cours des périodes de projection de 2014 et 2015. La croissance sera portée par un certain nombre de facteurs, notamment une amélioration des performances dans les secteurs agricole, minier, touristique et industriel, qui sont tous tributaires des ressources naturelles. Notamment, deux pays, à savoir l'Éthiopie et l'Ouganda, devraient connaître une croissance d'environ 7% ou plus au cours de la période de projection, tandis que d'autres pays comme Djibouti enregistreront très probablement des taux de croissance compris entre 5 et 7%. Même pour des pays ayant des taux de croissance projetée relativement faibles tels que l'Erythrée et le Soudan, les taux de croissance projetée sont dans la quasi-totalité des cas supérieurs à ceux de 2013, tous attribuables en grande partie aux ressources naturelles.



ELEVAGE DE CHAMEAUX
A BERBERA. CHAMEAUX
ASSOIFFÉS EN FILE
INDIENNE. BERBERA,
SOMALILAND.

PHOTOGRAPHER:
ERIC LAFFORGUE



2.5.3 Secteur Coopération et intégration économiques régionales

L'objectif de l'IGAD en matière de coopération et d'intégration économiques régionales est la création d'un espace économique régional unifié et ouvert pour les opérateurs privés – un marché unique ouvert à la concurrence et bien intégré dans l'économie continentale et mondiale. Cela nécessite une infrastructure régionale ainsi que l'harmonisation progressive des politiques en vue de l'élimination des obstacles aux communications entre Etats. Les tendances de mondialisation de l'économie offrent de vastes opportunités et constituent en même temps des contraintes majeures pour la région de l'IGAD. Elles offrent également des avantages potentiels si elles sont exploitées sous forme de mesures politiques appropriées et de changements structurels dans un effort conjoint. Parmi les quatre divisions qui constituent les activités de l'IGAD et reflètent ses principaux domaines d'intérêt, figure la Division de la coopération et l'intégration économiques et du développement social qui est chargée des secteurs suivants:

- Commerce, tourisme et industrie
- Développement des infrastructures
- Santé et développement social

Dans le sous-secteur des transports et des infrastructures, les interventions de l'IGAD reposent sur l'Initiative de la Corne de l'Afrique (HOAI). La HOAI a été conçue pour assurer à la région de l'IGAD la connectivité tant nécessaire, mais est guidée par une politique régionale vaste qui appelle à un réseau d'infrastructure intégré, sûr et efficace adapté aux besoins de la population, de l'économie et au renforcement de l'intégration régionale en déverrouillant les petits marchés éparpillés dans la région pour créer un marché régional plus grand qui permettra d'améliorer la compétitivité économique de l'IGAD. Par conséquent, l'axe principal de l'infrastructure régionale de l'IGAD repose sur la HOAI et est conforme au cadre stratégique 2040 du PIDA de l'UA. La zone de libre échange (ZLE) de l'IGAD et le Plan minimum d'intégration sont prévus dans les six étapes de la réalisation de la Communauté économique africaine (CEA), notamment la création d'une zone de libre échange et d'une union douanière dans chacun des huit blocs régionaux d'ici à 2017, un objectif trop ambitieux à atteindre. La mise en œuvre de la ZLE de l'IGAD implique la mise en place d'un régime de liberté de circulation à travers la mise en œuvre d'un protocole relatif à la libre circulation des personnes. Cette initiative vise à réduire les restrictions de voyage qui persistent dans la région et à faciliter la circulation, le droit à la création d'une entreprise et à l'emploi, le séjour, l'acquisition de permis de travail et la mobilité pastorale.

Dans le sous-secteur de l'industrie, l'IGAD intensifie les activités industrielles telles que le traitement et la mise en valeur des ressources minérales, l'agro-alimentaire, le coton, les textiles et l'habillement, la transformation des métaux et la fabrication en collaboration avec ses Etats membres. La mise en œuvre réussie de ces activités industrielles permettra de renforcer l'intégration régionale, la coopération économique et la valeur ajoutée. Plus important encore, elle permettra d'améliorer le niveau de vie des citoyens des Etats membres pendant qu'elle stimule le commerce intra-africain. Conformément à la Vision minière de l'Afrique, l'IGAD participe aux activités visant à renforcer le Centre de développement des ressources minérales africaines récemment créé.

2.5.4 Secteur Développement social

La raison d'être ultime de l'IGAD est le bien-être de sa population sous la forme d'une sécurité humaine. L'IGAD vise à accélérer le développement économique et social ainsi que l'intégration des Etats membres de la région grâce aux efforts d'intégration de ceux-ci et des CER. Le programme de santé et de développement social de l'IGAD englobe l'ensemble des questions de développement humain et d'amélioration du bien-être dans la région en mettant l'accent sur les jeunes, les enfants, les femmes et autres populations vulnérables. Ce programme doit fournir des services de base et améliorer le développement social des populations de la région de l'IGAD. Le secteur Santé et Développement social couvre des secteurs vastes qui comprennent la santé, l'éducation, l'emploi, la protection sociale, la migration, la culture, la population et les sports.

La réalisation du développement social et culturel sera la base du programme d'intégration dans la région de l'IGAD. Donc, essentiellement, le développement social a un effet multiplicateur positif énorme et facilite la réalisation des autres objectifs stratégiques de l'IGAD en matière de maintien de la paix et la sécurité dans la région et de promotion du progrès des secteurs politique, économique, environnemental et agricole, conduisant à un développement durable de la région et partant l'intégration et le développement à l'échelle continentale. Le développement social en termes d'éducation, de santé et de bien-être des populations permettra d'améliorer le développement à long terme en créant les conditions et en fournissant le capital humain pour des opportunités d'emplois décents, par le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre de régimes de protection sociale innovants, par la consolidation et l'amélioration des institutions de gouvernance grâce au renforcement du dialogue social.



L'ACCORD DE PAIX GLOBAL (CPA) À ÉTÉ SIGNÉ LE 9 JANVIER 2005 PAR LE GOUVERNEMENT DU SOUDAN ET PAR LE MOUVEMENT POPULAIRE DE LIBÉRATION DU SOUDAN (MPLS). LE CPA A MIS FIN À LA GUERRE CIVILE DONT SOUFFRAIT LE PAYS.

©IGAD

2.5.5 Secteur Paix et Sécurité

La paix et la sécurité sont des conditions préalables fondamentales pour la réalisation du développement durable. Les menaces à la paix et la sécurité sont interdépendantes et comprennent diverses insécurités humaines émanant des conflits aussi bien entre les Etats qu'en leur sein et des menaces transnationales à la sécurité, notamment le terrorisme, la traite des personnes, le trafic de drogue, l'utilisation illicite des armes légères et de petit calibre. Les problèmes politiques et sociaux qui en découlent menacent davantage les efforts de développement et compliquent les interventions visant à atténuer diverses difficultés.

En Afrique, aucune région n'est plus confrontée à des conflits violents prolongés que la région de l'IGAD. La présence de plus de quatre opérations de soutien de la paix des Nations Unies et de l'Union africaine avec plus de 50.000 soldats dans la région (Darfour-Soudan, Abiyei, la Somalie, le Sud-Soudan), de centaine d'observateurs militaires Qatari sur la frontière Djibouti-Erythréenne et de milliers de forces militaires Occidentales sur le sol Djiboutien, souligne les principaux défis à relever dans les domaines de la paix et de la sécurité dans la région de l'IGAD. Selon diverses études, les Etats membres de l'IGAD, y compris le Sud-Soudan, qui a été aspiré dans un tourbillon de conflits aggravés par une crise politique profonde vers la fin de l'année 2013, figurent parmi les trente-cinq pays les plus fragiles au monde. Le Soudan est confronté à des conflits dans les provinces du Darfour, du Sud-Kordofan et du Nil Bleu. Le terrorisme a été source de graves menaces à la paix et au développement de la région de l'IGAD. Depuis 1993, la Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Sud-Soudan et de l'Ouganda ont fait face à des attaques terroristes commises par des groupes tels que Harakat Al-Shabaab Al Mujahideen (Al Shabaab) et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) opérant en Ouganda et au Sud-Soudan.

Compliquée par l'héritage du colonialisme, les conflits frontaliers sont devenus des facteurs de méfiance et d'instabilité ayant des implications régionales plus larges et plus graves. Dans certains cas, ces différends frontaliers ont dégénéré en guerres frontalières et ont conduit à des invasions militaires. La guerre entre l'Éthiopie et la Somalie en 1977, le récent conflit éthio-érythréen en 1998, les conflits entre Djibouti et l'Erythrée de 1995 à 2008, et les guerres de frontières entre le Sud-Soudan et le Soudan en 2012 sont de bons exemples. En conséquence, la région de l'IGAD a été en proie à des conflits violents prolongés et est toujours assiégée par des guerres internes et externes, principalement liés aux conflits frontaliers.

Sur une note positive, l'IGAD a également été à l'avant-garde dans son appui aux efforts visant à relever ces défis de paix et de sécurité. Ces deux dernières décennies, la région a fait de grands progrès. En effet, l'IGAD, en tant qu'institution, a été transformé d'une organisation principalement concernée par le combat contre la sécheresse et la

désertification a une Communauté économique régionale de premier plan (CER), sans laquelle aucun des problèmes de paix et de sécurité dont souffre la région ne pourraient être efficacement traités. L'IGAD a relativement bien meilleure expérience dans la résolution de conflits et de la sécurité et se trouve donc mieux équipés pour aborder et résoudre directement les situations de conflit. L'IGAD contribue également aux mécanismes de paix et de sécurité continentale et aux opérations de soutien de la paix. En termes de contributions en troupes réels, les États membres de l'IGAD (Ethiopie, Ouganda, Kenya, Djibouti) sont les principaux pays fournisseurs de contingents à la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), à l'ONU et à la Missions hybride de maintien de la paix au Darfour de l'UA (UNAMID, Abyei-FISNUA). Il en est de même au Sud-Soudan (MINUSS, la MINUL) et à la Mission de vérification et de surveillance au Soudan (2003) ainsi qu'à la Mission de vérification et de surveillance au Soudan initiée en 2014 et toujours en cours à ce jour. Les organes de l'IGAD sont aussi progressivement devenus plus proactifs dans les processus et les initiatives telles que paix au Sud-Soudan, en Somalie et au Soudan. Comme principales cibles des attaques terroristes, les États membres de l'IGAD sont à la pointe de la lutte contre Al-Shabaab en Somalie et dans l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA RCI).

Plus fondamentalement, dans la lutte contre les causes profondes des conflits prolongés, la région de l'IGAD soutient de plus en plus les réformes constitutionnelles démocratiques et d'autonomisation des communautés locales par le biais d'une décentralisation accrue, de la dévolution et du fédéralisme. Les exemples incluent le respect à la diversité et une décentralisation effective du pouvoir au Sud-Soudan, au Kenya, en l'Éthiopie et à des degrés divers au Soudan et en Ouganda. Cela a créé un sentiment d'appartenance et de responsabilité dans le processus de développement social. Cette tendance doit être approfondi pour assurer que les autorités locales ont le pouvoir et les capacités de conception et de mise en œuvre du plan de développement national, pour finalement arriver à créer une volonté générale parmi la population de la région pour la poursuite du développement. En dépit de violences occasionnelles et du manque d'ambition de sa population, la région de l'IGAD a vu une recrudescence d'élections régulières. Les exemples incluent Djibouti (2013), l'Ouganda (2010), le Kenya (2007), et l'Éthiopie (2005). Ceci marque un tournant important dans la région et est une tendance qui devrait être confirmée.

La région a également enregistré des progrès dans d'autres secteurs qui pourraient servir de catalyseurs à l'IGAD en tant que région et en tant qu'institution à répondre aux menaces à la paix et à la sécurité. Quelqu'une de ces progrès sont : une plus forte croissance, un accroissement de la classe moyenne, une amélioration globale dans tous les secteurs, y compris dans le développement social et dans la parité entre hommes-femmes, des possibilités d'intégration relatives à l'infrastructure et l'importance croissante des régions limitrophes. Avec le développement économique prometteur actuel et l'amélioration globale de la gouvernance, on fera face à une augmentation des revenus et à une classe moyenne émergente. Chaque année, 2% de la jeunesse sera connecté par le biais de téléphones mobiles et de l'Internet, ajoutant ainsi des millions d'habitants de la région aux générations connectées et technologiquement plus éclairés.

Néanmoins, malgré ces tendances majeures positives, on trouve aussi des développements négatifs, qui pourraient présager un scénario plus sombre dans la région. En 2050, la population de l'IGAD sera de 400 millions de personnes; une augmentation substantielle compare au chiffre actuel de 230 millions. Plus de 55 pour cent de cette population sera alors relativement jeune (moins de 20 ans). Avec une population de jeune de plus en plus connecté, mobile, vocale, mais au chômage, l'agitation sociale pourrait malheureusement dépasser le potentiel de réforme. La pénurie d'eau potable, les écarts entre l'offre et la demande pour l'énergie et l'électricité, et un accroissement de l'écart de revenu, peuvent aggraver les troubles sociaux et accroître la vulnérabilité des communautés aux idéologies extrémistes, à la criminalité internationale et aux menaces transnationales. L'accès à la terre et à l'eau reste l'une des préoccupations de sécurité et de développement qui prévalent dans la région de l'IGAD, particulièrement en raison des contextes culturelles, ethniques et économiques très sensibles. Avec une population de plus en plus nombreuse et le désir des familles d'obtenir des terres, les conflits fonciers vont se multiplier, créant ainsi des tensions dans les communautés. Alors que la violence pourrait devenir de plus en plus localisée, son impact sera mondial avec des implications transnationales telles que le crime organisé sous la forme de trafic de drogue, la traite des personnes et le déplacement des populations qui en résulte. Malgré des recherches limitées, les rapports indiquent que le terrorisme est également de plus en plus financé par le trafic de drogue, le braconnage et le trafic humain. Avec la croissance rapide de l'aviation et des services de transport routiers, maritime et ferroviaire, et l'expansion des routes aériennes de et vers la région, le trafic de drogue est en danger de devenir un grave problème pour la région. Avec la hausse de la croissance économique dans la région de l'IGAD, les transactions commerciales, les investissements étrangers, les transferts de fonds, les volumes de passagers et de fret et la vitesse de l'aviation et autres moyens de transport, la région est de plus en plus vulnérable au blanchiment d'argent, au trafic de drogue, à la piraterie, à la pêche illégale et autres actes criminels financiers et transnationaux. Avec le développement des villes qui seront de plus en plus difficile à gouverner effectivement et à fournir des services de base, la recrudescence de l'écart de revenu, les troubles sociaux associés et les activités criminelles pourrait augmenter. Avec une industrie plus

extractive et l'exploitation des ressources naturelles dans les régions frontalières autrefois négligées, des conflits plus localisés ayant pour cause l'utilisation des terres peuvent également augmenter. Les zones périphériques peuvent devenir des centres d'exploration pétrolière et minière et d'exploitation, et ainsi intensifier les tensions et les conflits entre les centres traditionnels et les périphéries des Etats africains.

Les progrès réalisés à ce jour sont le résultat de réformes dans les secteurs économiques et de gouvernance. Pour accélérer la marche du progrès, le déficit en matière de gouvernance reste le défi primordial. Presque tous les problèmes complexes et persistent de la région de l'IGAD se rapportent à une absence de légitimité soit en raison de gouvernance impopulaire et manque de profondeur publique et institutionnelle dans le respect à la diversité, soit dans le manque de capacité et de volonté politique à fournir des biens publics. Une génération encore plus diversifiée, plus connectée et plus vocales rejoindra l'électorat, et ainsi accroître les sources de violence et de nouveaux conflits durant les périodes de vote. La nature des Etats, la nature des forces sociales et politiques nationales, y compris les partis politiques au niveau national et sous-national, ainsi que la nature des crises et des interventions internationales et régionales affecteront aussi de manière significative la paix et la sécurité dans la région de l'IGAD.

2.5.6 Secteur Parité

Malgré les disparités entre Etats membres, la région de l'IGAD abrite des sociétés culturelles profondément patrilinéaires et patriarcales. Des inégalités entre les sexes sont omniprésentes sous diverses formes, notamment l'accès à l'éducation, à l'information, à l'emploi, au crédit, à la terre, aux intrants et le pouvoir de décision. Le statut économique, social et politique des femmes est relativement plus faible que celui de leurs homologues masculins. Ces inégalités reflètent un handicap pour les femmes et ont par le passé été considérées comme des questions de droits humains ou de politique sociale avec peu d'impact sur la performance économique globale. Reconnaisant ces réalités et la nécessité d'améliorer le statut des femmes, les politiques des Etats membres en matière de parité visent à promouvoir la parité et l'autonomisation des femmes. Une caractéristique propre aux économies de la région de l'IGAD est que les femmes et les hommes jouent des rôles économiques considérables. La parité est un enjeu économique essentiel et pas seulement un problème d'équité sociale ou de droits humains. L'agriculture est la principale source d'emploi des hommes et des femmes, ces dernières représentant une plus grande proportion de la population active, en dépit des variations de production sous-sectorielles ou spécifiques au pays. Dans la plupart des Etats membres de l'IGAD, les femmes et les hommes ne sont pas répartis de manière équitable dans l'économie productive : l'agriculture est un secteur dominé par les femmes tandis que l'industrie et les services le sont par les hommes.

En outre, les différents modèles de croissance sectoriels imposent diverses exigences sur l'utilisation du temps de travail des femmes et des hommes et ont des implications différentes pour la répartition du revenu et du travail selon les sexes. Ceci est particulièrement essentiel dans le cadre de la réalisation d'une croissance pro-pauvres, partagée, équitable et l'expansion du commerce dans la région de l'IGAD, où de nombreux secteurs à vocation exportatrice (par exemple, l'élevage, l'horticulture, le thé, le café et le coton) reposent sur la main-d'œuvre féminine ou masculine. Le secteur informel domine l'économie de la région de l'IGAD, les femmes représentent plus de la moitié des commerçants informels, y compris dans l'économie transfrontalière. Il existe de fortes inégalités entre les sexes dans l'accès aux principaux actifs productifs, notamment la terre, la main-d'œuvre, les services financiers, la technologie et les intrants, ainsi qu'en matière d'éducation et de soins de santé. Ces disparités limitent directement ou indirectement la croissance économique, la productivité et le bien-être. L'élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation seule en Afrique subsaharienne entraîne une augmentation de 0,5 à 0,7% du taux de croissance annuel du PIB par habitant. L'égalité en matière d'éducation peut favoriser d'autres types d'égalité, notamment en matière d'accès aux soins de santé, d'accès aux intrants agricoles et de pouvoir de marchandage des ménages. L'intervention dans l'agriculture, l'économie informelle et la santé permettrait à la région de faire un grand pas en matière de parité.



ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE L'IGAD. NAIROBI, 5-6 SEPTEMBRE 2014
©IGAD



LA STRATÉGIE REGIONALE DE L'IGAD

3.1 Processus d'élaboration du plan stratégique

La présente stratégie régionale a été élaborée en suivant un processus qui a inclus des études de base, des analyses documentaires et des consultations avec les parties prenantes aux niveaux national et régional. Le processus a impliqué la réalisation d'études de base indépendantes et objectives qui ont commencé en septembre 2014 sur six secteurs prioritaires de l'IGAD dans chaque de ses États membres. Un total de 105 rapports composés de «rapports sur l'état du secteur», de «rapports pays» à l'échelle nationale, de «rapports sur l'état du secteur» et de «rapports sur l'état de la région» à l'échelle régionale ont été produits. Une étude de réflexion intitulée «Rapport sur l'état de la région» a examiné et réfléchi sur les questions clés de développement qui prévalent dans la région. Le rapport sur l'état de la région met en évidence les causes profondes et les effets du sous-développement dans la région de l'IGAD, la situation du programme de développement de l'IGAD, les acquis, les défis et opportunités, les enseignements et les futures aspirations.

D'autres questions ont été identifiées à travers le processus de consultation technique et des acteurs des États membres facilité par le Secrétariat de l'IGAD de 2014 à 2015. Référence a également été faite à la Stratégie régionale 2011-2015 de l'IGAD et aux stratégies sectorielles, entre autres documents pertinents de l'IGAD, dans la réalisation de ces études de base.

L'IGAD a également facilité un atelier de consultation des parties prenantes en octobre 2015 pour vérifier les résultats du rapport sur l'état de la région et identifier les grandes orientations de la nouvelle stratégie. Le processus de consultation a produit un nombre considérable de commentaires détaillés et diversifiés qui ont été synthétisés pour une prise en compte dans l'élaboration de cette stratégie. L'IGAD s'est engagée à intégrer les contributions des États membres dans le plan stratégique et a continuellement et amplement permis l'obtention et la coordination de leurs contributions. Par exemple, le projet de cadre stratégique a été présenté aux États membres et aux parties prenantes clés en novembre 2015. Les principales parties prenantes qui joueront un rôle important dans la mise en œuvre de nombreuses actions ont également été consultées lors de réunions en face-à-face avant la finalisation du projet de stratégie. Une grande partie de leur contribution a été intégrée dans le «Plan de mise en œuvre» qui accompagne ce plan stratégique. Ce document est valable pour toute la durée de la Stratégie et l'IGAD cherchera périodiquement à recueillir des données pour rendre compte des progrès sur la stratégie et mettre à jour ce plan.

3.2 Caractéristiques de la Stratégie

La Stratégie régionale de l'IGAD se veut un document vivant, dynamique et souple tenant compte à la fois des questions de développement actuelles et nouvelles. Il obéit aux principes et approches de développement durable, met l'accent sur les vrais problèmes de la région et a des liens avec les stratégies nationales et mondiales. En outre, il met l'accent sur la promotion de la coopération et l'intégration régionales dans le but de parvenir au développement durable, à la paix et la sécurité dans la région. Le principe sous-jacent est que l'IGAD restera axée sur les interventions stratégiques et l'élaboration de concepts de nature transfrontalière ayant une importance régionale, les informations de développement, le développement des capacités, ainsi que la recherche, la science et la technologie. À cet égard, les programmes prioritaires de l'IGAD doivent refléter les objectifs de développement ambitieux de l'Organisation.

Par conséquent, la stratégie commanderait que :

- les États membres abordent les défis de développement régionaux communs par des efforts conjoints dans les secteurs prioritaires de l'IGAD ;
- le Secrétariat de l'IGAD, les États membres et les partenaires au développement harmonisent les programmes afin de maximiser l'impact du développement et de réduire au minimum le gaspillage / la duplication des efforts et des ressources ;

- les États membres visent à mutualiser leurs ressources pour investir sur le développement à long terme tout en accordant une attention adéquate aux activités d'intervention d'urgence et de relèvement ;
- les États membres et les partenaires au développement utilisent l'IGAD comme moyen de développement, notamment sur la base de son expérience et de sa connaissance des questions transfrontalières.

L'IGAD suit une démarche pragmatique et progressive axée sur ce qui est stratégiquement utile et réalisable politiquement, économiquement, socialement et techniquement aux niveaux régional, national et international avec les ressources humaines et financières disponibles. L'IGAD adopte une approche programmatique globale en ce qui concerne ses initiatives de développement au lieu des interventions de projet autonomes du passé. Pour faciliter cette transformation et améliorer sa performance, son efficacité et son efficacité, l'IGAD a mis en place un système de gestion axée sur les résultats (RBM).

Les politiques, stratégies, lois et programmes de développement national des États membres sont consignés dans des documents tels que les plans nationaux de développement, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et les documents parlementaires sur des questions spécifiques. L'IGAD travaillera avec les ministères de tutelle et autres institutions nationales en charge de la mise en œuvre des politiques dans leurs pays respectifs pour tirer parti des priorités nationales ayant un potentiel de valeur ajoutée significative. Dans le cadre de ces mesures, l'IGAD adopte une approche participative intensive, s'assurant ainsi que l'appropriation incombe aux États membres. La majeure partie du travail de l'IGAD est réalisée selon une approche de processus impliquant des études de base intensives suivies d'une série d'ateliers et de réunions visant à dégager des positions régionales communes sur les questions posées, qui sont généralement approuvées par les organes directeurs sectoriels et les organes directeurs supérieurs de l'IGAD.

L'IGAD poursuivra son approche proactive en ce qui concerne les enjeux émergents pertinents, qu'ils soient de nature régionale ou internationale. Elle renforcera son implication dans la promotion des questions telles que la bonne gouvernance, la culture démocratique et les droits de l'Homme dans la région de l'IGAD et considérera leurs liens avec la paix, la sécurité et le développement durable. L'IGAD se concentrera sur l'obtention d'un consensus régional sur ces questions et la mise en place de mécanismes pour leur mise en œuvre. Elle veillera également à la participation et l'implication de ses États membres dans le traitement et le suivi des questions émergentes à l'échelle mondiale. En outre, elle respectera et promouvra l'intégrité, la responsabilité, la coopération et la transparence dans ses relations avec les partenaires au développement, les États membres et d'autres parties prenantes.



3.3 S'appuyer sur la stratégie précédente

La présente stratégie repose sur la Stratégie régionale de l'IGAD (2011-2015) qui a jeté les bases de l'orientation stratégique en matière de renforcement de la coopération et l'intégration dans la région. Sa mise en œuvre a focalisé l'attention sur les questions essentielles, les domaines de préoccupation prioritaires et les opportunités clés dans les trois secteurs prioritaires que sont la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, la coopération économique, l'intégration régionale et le développement social, la paix et la sécurité. Le processus a également permis de rassembler les parties prenantes régionales autour d'un objectif commun et, ce faisant, a créé un cadre de renforcement de partenariat, de collaboration à des objectifs communs et a favorisé des interventions plus ciblées et hiérarchisées à l'échelle régionale et des Etats membres.

L'analyse des activités mises en œuvre à travers la région en réponse à la Stratégie 2011-2015 a permis d'identifier plusieurs acquis majeurs à l'échelle régionale, notamment :

- un engagement beaucoup plus positif des Etats membres ;
- la collaboration et le développement de partenariats réussis ;
- la sensibilisation de la communauté régionale et sur les secteurs ciblés tels que la gestion des risques de sécheresse ;
- la signature d'un accord de financement conjoint (JFA) avec les donateurs pour soutenir la mise en œuvre de la phase 2 de l'ISAP 2012-2014 et désormais la phase 3 (2016-2020);
- le travail à un meilleur suivi, évaluation et rapportage en vue d'obtenir des améliorations;
- le renforcement des capacités au sein du Secrétariat ;
- l'adoption du Plan minimum d'intégration (PMI) ;
- l'élaboration et l'harmonisation de politiques et stratégies sectorielles régionales telles que la Politique environnementale de l'IGAD, le Cadre stratégique de l'IGAD sur l'étude d'impact environnemental, le Protocole de l'IGAD sur l'EIE, etc. ;
- l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Plan directeur de l'IGAD pour un tourisme durable ;
- l'élaboration et l'approbation d'une politique hydrique de l'IGAD ;
- la poursuite des processus de paix conduits par l'IGAD dans des Etats membres tels que la Somalie et le Soudan

S'il existe des acquis dans les secteurs clés ci-dessus, l'absence d'informations concises sur les impacts de ces progrès a rendu difficile une évaluation significative des changements positifs découlant de ces initiatives.

L'examen des activités et des acquis de la Région a également exposé certaines lacunes structurelles et fonctionnelles apparentes en ce qui concerne l'évolution dans le processus d'intégration et la mise en œuvre de la stratégie précédente. Ce sont :

- un manque de progrès dans la ratification du traité de l'IGAD ;
- l'irrégularité des réunions des principaux organes de l'IGAD, en particulier la réunion au sommet ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat de l'IGAD qui n'a pas été convoquée depuis très longtemps ;
- la forte dépendance à l'égard du financement des bailleurs de fonds et le retard dans le transfert des fonds promis à l'IGAD ;
- la lente transposition au plan national des protocoles et politiques.

En outre, l'examen a révélé des difficultés dans le suivi des progrès et des impacts de la stratégie précédente ainsi que la nécessité d'un nouveau cadre pour résoudre ce problème et permettre de rendre compte des résultats et impacts futurs.

3.4 Suivi de l'évolution des tendances dans l'environnement de la région de l'IGAD

La présente stratégie décrit certains des problèmes qui ont été identifiés dans l'environnement opérationnel de l'IGAD au cours des dernières années. Reconnaisant qu'une stratégie ne fonctionne pas dans le vide, mais plutôt dans un contexte de changement social, politique et économique, il est utile de suivre l'évolution des tendances dans le contexte externe de l'IGAD afin d'adapter sa mise en œuvre à la dynamique régionale et internationale et aux circonstances réelles dans lesquelles les communautés régionales vivent. En même temps, il est important de comprendre les réalités internes auxquelles le Secrétariat de l'IGAD, en tant qu'institution, est confronté lorsqu'il jette un regard vers l'extérieur.

3.4.1 L'environnement externe et les grandes tendances

Les facteurs contextuels internes et externes qui servent de cadre de conditionnement pour la croissance de la région de l'IGAD suggèrent que la région et ses habitants vivent dans un monde en pleine transition et qui se heurte à beaucoup d'incertitude. La quête de transformation est donc confrontée à un mélange de défis et d'opportunités qui doivent être gérés correctement afin que la région parvienne à la prospérité.

Ces changements externes porteurs d'implications pour les perspectives à long terme de la région ont été rassemblés et analysés lors de l'étude régionale des questions stratégiques et des préoccupations émergentes autour de six des secteurs prioritaires de l'IGAD, à savoir :

1. le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
2. les ressources naturelles et la protection de l'environnement
3. le développement social
4. la coopération économique et l'intégration régionales
5. la paix et la sécurité ainsi que
6. la parité.

L'étude a abouti à un "rapport sur l'état de la région" qui a fourni une analyse indépendante et objective des enjeux clés de la région sur la base d'une analyse des enjeux actuels et émergents et l'examen de l'évolution des environnements socio-économique, réglementaire et politique de la région. Alors que la région entre dans la prochaine période stratégique, il ressort de l'analyse que nombre des enjeux resteront inchangés. Une analyse de ces enjeux dans le contexte des grandes tendances de développement du monde est présentée ci-dessous.

1. **Le changement démographique et l'urbanisation :** la tendance principale sur les vingt prochaines années dans la région est celle d'une population croissante et jeune qui se déplace vers les villes. L'accent mis sur la croissance démographique concerne l'explosion démographique des jeunes et son impact sur l'épargne : la région et l'Afrique en général enregistre certains des ratios actifs personnes à charge les plus élevés avec un nombre record de jeunes à former, à nourrir et à employer. L'urbanisation et les villes de la région ne sont pas encore devenues les moteurs de la hausse de la productivité qu'ils ont été sur d'autres continents, et l'augmentation de la population des villes va exiger une hausse des investissements dans les infrastructures urbaines et les services sociaux, accentuant ainsi la pression sur les ressources vitales. Etant donné que l'urbanisation est une tendance à long terme peu susceptible de s'arrêter, il est essentiel d'explorer des voies et moyens pour améliorer la productivité des activités urbaines.
2. **La diffusion du pouvoir et la nouvelle dynamique politique :** Il existe un changement dans le locus mondial du pouvoir et de l'influence économiques de l'Occident vers l'Orient. Cependant, ce changement dans "la géographie de la richesse" ne s'est pas accompagné d'une variation correspondante dans la géographie du pouvoir ou d'une recomposition importante des instruments de la gouvernance mondiale.
3. **La guerre contre le terrorisme :** le programme de la sécurité mondiale a été recomposé pour y intégrer une "guerre contre le terrorisme" complexe, qui a eu deux impacts économiques majeurs jusqu'à présent:
 - une augmentation de l'aide militaire globale aux pays en proie à un conflit ;
 - la levée des sanctions sur les exportations d'armes vers ces pays.

Les États de la région tels que le Kenya, l'Éthiopie, Djibouti et l'Ouganda ont tous connu une augmentation d'aide militaire ou une levée des sanctions sur leurs achats d'armes. Bien que certains de ces pays aient connu de faibles augmentations de financement, celles-ci ne semblent pas avoir un impact économique significatif à long terme sur le pays ou le conflit. La campagne contre le terrorisme a eu des répercussions tant politiques qu'économiques. Il y a eu un effort concerté visant à lier les conflits aux attaques terroristes dans la région (par exemple, les attaques en septembre 2013 du centre commercial Westgate Mall et en avril 2015 de l'Université de Garissa au Kenya) et à reclasser les groupes d'opposition et les rebelles comme "terroristes". Une fois que les groupes rebelles sont classés comme des terroristes, les gouvernements ont moins de pression pour négocier et sont moins disposés à engager un processus de paix. Dans de nombreux cas, cette répugnance de la négociation amène ces gouvernements à rechercher une victoire militaire par l'extermination du groupe rebelle. Plusieurs États de la région connaissent également la participation directe des États-Unis dans de grands programmes de lutte contre le terrorisme. L'Initiative pan-sahélienne, désormais appelée Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme, a été créée en 2002 et est basée à Djibouti. Entre 1200 et 1500 soldats américains assurent la formation du personnel de sécurité dans un certain nombre de pays africains. La campagne de lutte contre le terrorisme internationale menée par les

USA influence les conflits armés à travers le monde. Une attention particulière doit être accordée à l'impact plus large de la guerre contre le terrorisme pour comprendre les implications dans différentes parties de la région alors même que les conflits inter-étatiques et intra-étatiques traditionnels perdurent autour d'une multitude d'enjeux.

4. **La rareté des ressources et le changement climatique :** la croissance démographique dans la région entraînera une augmentation de la demande et de la consommation d'énergie, d'eau, de nourriture et d'autres ressources. Dans le même temps, plus de 50% de la population de la région vivront dans des zones de stress hydrique élevé. Alors qu'il faudra plus de nourriture pour la population croissante, des millions de personnes dans la région souffrent déjà de faim chronique. La grande majorité des personnes souffrant de la faim vivent dans les zones transfrontières de la région où la prévalence de la malnutrition est très élevée. Les conditions météorologiques (sécheresses) plus fréquentes et extrêmes, conjuguées au nombre toujours croissant de personnes et à l'exposition des actifs productifs (par exemple le bétail) entraîneront des pertes économiques énormes.
5. **Le revenu :** nombre d'Etats membres ont enregistré des taux de croissance du PIB au cours de la dernière décennie oscillant en moyenne entre 5% et 8%. Cela a propulsé un grand nombre de personnes hors de la pauvreté avec des améliorations correspondantes en matière d'éducation, d'espérance de vie et d'accès aux services publics. Cette situation s'est toutefois accompagnée d'un écart grandissant de l'inégalité entre le revenu et l'absence de revenu, dû à la nature et à la structure de la croissance qui s'opère. L'impact a été un réalignement des structures socioéconomiques et la pauvreté de la politique sociale dans la région. Les femmes, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement touchés par la dynamique de l'inégalité. Dans de nombreux Etats membres, l'exclusion sociale qui en résulte devient un problème qui, s'il n'est pas résolu, peut générer des problèmes de gouvernance et de durabilité. Des politiques d'élargissement des chances et de l'inclusion doivent être mises en place, à commencer par des politiques macro-économiques qui assurent la croissance économique inclusive dans la région.
6. **La migration :** les populations ne migrent pas seulement des zones rurales vers les villes voisines, mais elles migrent également vers d'autres pays de la région en grande partie à la suite de conflits violents en tant que réfugiés et déplacés. Plus de 17% de la population mondiale de déplacés et la moitié des déplacés d'Afrique se trouvent dans la Corne de l'Afrique. La région accueille également 2,46 millions de réfugiés et en produit 3,12 millions.
7. **La multiplication des conflits et la fragilité des États :** si les conflits inter-étatiques ont atteint des niveaux historiquement bas au cours de la dernière décennie dans la plupart des régions de l'Afrique, de nombreuses personnes dans la région de l'IGAD vivent encore dans des zones touchées par la fragilité, les conflits ou la violence criminelle. Il existe un risque réel que davantage de pays connaissent des périodes de conflits et de fragilité en raison de trois facteurs : 1. l'aggravation des disparités socio-économiques, 2. la rareté des ressources et les contraintes environnementales et 3. les progrès technologiques. Un phénomène répandu sera l'évolution de mouvements sociaux radicaux et parfois violents, souvent transnationaux dans leur développement et leur impact. Ce seront essentiellement des mouvements anti-élite susceptibles de reposer sur des croyances religieuses, l'identité ethnique, le nationalisme, l'idéologie politique ou un mélange complexe de ces éléments.
8. **Les progrès technologiques :** la croissance économique, notamment des pays de la région, stimulera l'innovation technologique qui à son tour va façonner l'évolution socio-économique. Les nouvelles technologies sont adoptées plus rapidement et les cycles d'innovation sont de plus en plus courts. Le fossé technologique entre les pays développés et les pays en développement se réduira. En ce qui concerne le secteur des technologies de l'information et de la communication, la plupart de la population de la région est maintenant connecté au haut débit mobile. Le développement des médias sociaux se poursuivra, favorisant des communications utiles et dangereuses entre divers groupes d'utilisateurs et frontières géopolitiques.

9. **Les Objectifs de développement durable (ODD) et le Programme 2063 de l'Union africaine**

En septembre 2015, les dirigeants du monde ont signé le Programme 2030 du développement durable dont 17 ODD occupent une place centrale et qui vise à répondre aux trois éléments interdépendants du développement durable : la croissance économique, le développement social et la durabilité de l'environnement.

Par ailleurs, lors du Sommet de l'Union africaine (UA) en mai 2013, les chefs d'État et de gouvernement ont, dans leur déclaration solennelle du 50^e anniversaire, défini une vision pour l'Afrique qu'ils veulent voir dans le prochain demi-siècle. Cette vision est devenue plus tard le Programme 2063, qui vise un continent pacifique, intégré et prospère à l'horizon 2063 et constitue "un plan endogène de transformation".

Les deux programmes se rapportent l'un à l'autre et ont des implications, défis et opportunités considérables pour leurs processus de domestication. L'affirmation des États membres (y compris africains) de l'Organisation des Nations Unies selon laquelle le Programme 2063 de l'Afrique et son plan de mise en œuvre décennal font partie intégrante de le programme des ODD universels indique que bien que le programme continental définit les aspirations spécifiques de l'Afrique et répond à ses défis de développement spécifiques, sa mise en œuvre est également guidée par l'esprit et les principes de le programme mondial 2030.

Le Programme 2063 et les ODD 2030 convergent largement sur le développement social (populations), le développement économique inclusif (prospérité), des sociétés pacifiques et inclusives, des institutions adéquates (paix) et un certain nombre de questions de durabilité de l'environnement (planète). Ces deux programmes auront un impact sur les États membres de l'IGAD et leurs partenaires au développement en termes de défis et d'opportunités, d'autant plus que les gouvernements décident de leurs priorités.

3.4.2 L'environnement interne

L'IGAD a également subi une série de changements institutionnels qui ont permis de renforcer ses capacités institutionnelles internes dans des domaines tels que la planification stratégique et la gestion des ressources humaines et financières. Un ensemble de nouveaux programmes tels que l'IDDRSI, l'ISAP, le PDDAA et d'institutions telles que l'ICPALD ont été mis en place. L'IGAD attire également davantage de partenaires au développement grâce à certains de ces programmes. D'autre part, certains des programmes existants et même plus récents sont confrontés à des difficultés en raison de la rareté des ressources et de l'insuffisance des effectifs.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'IGAD aujourd'hui ?

L'environnement externe de l'IGAD est devenu un champ d'opération beaucoup plus influent que par le passé. Face à cette situation, il est impératif que l'IGAD développe et pratique un nouvel état d'esprit visionnaire. L'IGAD comprend aussi qu'elle ne peut plus tenir pour acquis le soutien des États membres et des partenaires au développement. Il est impératif que l'IGAD réponde aux attentes des parties prenantes.

L'IGAD dans le contexte régional actuel doit se faire valoir par l'établissement et l'approfondissement des relations au sein des États membres qu'elle sert et avec les partenaires qui la soutiennent. Par conséquent, elle doit être en mesure de mettre en œuvre efficacement les différents programmes qu'elle s'engage à entreprendre et de soutenir les initiatives nouvelles et croissantes dans toute la région. L'IGAD doit faire passer sa mission de l'établissement des normes à la mise en œuvre des normes et évoluer vers la phase d'exécution de norme des traités et politiques existants. Les changements visibles résultant de la mise en œuvre des politiques existants détermineront à terme si l'IGAD répond efficacement aux demandes des populations et recueille l'adhésion des États membres et leur foi renouvelée dans l'institution. Dans le même temps, elle doit trouver de nouveaux moyens de soutenir et de travailler avec les autres REC de la région qui valorisent ses secteurs prioritaires.

3.5 Axes renouvelés pour 2016-2020

Le présent document de stratégie affirme la vision, la mission, les valeurs et les objectifs énoncés dans celui de 2011-2015 et essaie de l'actualiser en tenant compte de l'environnement interne et externe de la région et de l'Organisation. En outre, les mêmes quatre piliers stratégiques énoncés dans le plan 2011-2015 (Agriculture, ressources naturelles et environnement ; coopération économique, intégration et développement social ; paix, sécurité et services de développement d'entreprise) se poursuivront avec des adaptations à l'environnement en évolution.

Le groupe de mise en œuvre du Plan stratégique a passé du temps à délibérer et à consulter sur les orientations futures du plan et de l'IGAD en général. Si l'environnement de base dans lequel l'IGAD se trouve n'a pas changé en substance, on estime que l'environnement extérieur a poursuivi son évolution influencée par les tendances sociopolitiques et environnementales indiquées plus haut, tandis qu'à l'intérieur, les pressions négatives et positives créées par cet environnement (expansion des programmes et des activités, pénurie de ressources financières, perte d'influence dans les États membres dans certains cas, etc.) ont continué à augmenter. L'IGAD se trouve toujours dans une position très forte pour relever les défis qui l'attendent.

Un résumé de l'analyse de la situation des six secteurs prioritaires de l'IGAD figure à l'annexe 1 à la fin du document de Stratégie. De plus amples détails sont disponibles dans le Rapport sur l'état de la région de l'IGAD.

3.5.1 Programme agriculture, ressources naturelles et environnement

L'un des grands axes de l'IGAD est de stimuler la production agricole et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement pour assurer une subsistance résiliente et une croissance économique soutenue dans la région. Il cadre avec la vision et la mission de l'Union Africaine et ses organes tel que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Département de l'Agriculture et à l'économie rurale de la Commission de l'Union Africaine visant à «renforcer le secteur agricole, l'économie rurale et l'environnement afin d'améliorer les moyens d'existence des populations africaines et de garantir l'éradication de la pauvreté». Pour mener à bien son programme agriculture et environnement, l'IGAD a développé des politiques et stratégies régionales telles que la stratégie de sécurité alimentaire de l'IGAD ; la stratégie des pêches de l'IGAD, la politique régionale de l'environnement de l'IGAD, la stratégie sur l'environnement et les ressources naturelles de l'IGAD; le Cadre de politique de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) de l'IGAD ; les directives EIE de l'IGAD ; le Protocole EIE de l'IGAD ; la stratégie de l'Initiative de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité (IDDRSI) et le PDDAA de l'IGAD. Les stratégies et politiques de l'IGAD tentent de réaliser trois volets du rôle crucial de la CUA-DREA dans le développement d'une meilleure gestion de l'environnement, de l'eau et des ressources naturelles, notamment l'élaboration de la réaction face aux conséquences du changement climatique et de la désertification. L'IGAD a également créé un centre spécialisé dans les zones pastorales et le développement de l'élevage (ICPALD) qui va domestiquer la politique de l'UA sur le pastoralisme en Afrique. L'IGAD met également en œuvre des programmes tels que la gestion des ressources des eaux douces continentales de l'IGAD qui traduiront la Vision africaine de l'eau pour 2025 en réalité dans cette région.

Environ 70 % de la région de l'IGAD est classée comme des terres arides et semi-arides (régions arides ou semi-arides). Dans le passé, les régions arides ou semi-arides ont été mal jugées comme des étendues de friches non productives qui attiraient peu ou aucun intérêt ou investissement des secteurs privé et public. Suite à la grave sécheresse de 2010-2011, les chefs d'État et de gouvernements de l'IGAD ont demandé au Secrétariat de l'IGAD de diriger le processus de clôture des urgences de la sécheresse dans la région. Par conséquent, l'Initiative de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité (IDDRSI) avec sept domaines thématiques (composantes) et le Document harmonisé de programmation régionale (DPP) et les Documents de programmation par pays (DPP) a été produite. La stratégie de l'IDDRSI met en évidence l'importance ainsi que la valeur réelle des ressources et des possibilités dans les régions arides ou semi-arides de la région. Considérant que le système de subsistance prédominant dans les régions arides ou semi-arides de l'IGAD est l'élevage pastoral, l'apport du bétail et des produits de l'élevage au PIB agricole est souvent sous-estimé dans tous les pays. Cette sous-estimation du produit principal de la région obscurcit la région et le secteur des produits du bétail et des terres arides de la scène politique qui inspire généralement le soutien gouvernemental et sape donc le potentiel de la région pour une productivité et un progrès accrus.

La stratégie de l'IDDRSI vise à renforcer et à développer des interventions en cours par les partenaires des Divisions et des Institutions spécialisées de l'IGAD, les États membres et les partenaires au développement notamment, les acteurs non étatiques, qui valorisent la résilience à la sécheresse et aux catastrophes. Elle renforce les innovations et promeut les meilleures pratiques et les technologies prometteuses et prend connaissance avec les techniques locales et les systèmes de connaissances.

Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) est un cadre de développement agricole à l'échelle de l'Afrique qui a été adopté par les chefs d'État et de gouvernements de l'UA en 2003 dans le but d'accélérer la réduction de la pauvreté et la croissance économique axée sur l'agriculture. Le Secrétariat de l'IGAD, avec le soutien de et en consultation avec les États membres, les partenaires au développement et les institutions techniques des priorités régionales qui forment le compact PDDAA de l'IGAD et les domaines d'action. Le PDDAA régional de l'IGAD favorise les investissements régionaux en complément des compacts nationaux de PDDAA et des Plans d'investissement, en particulier dans les zones transfrontalières, pour accélérer la croissance économique axée sur l'agriculture dans la région.

3.5.2 Programme d'intégration régionale de l'IGAD

Le programme de l'IGAD sur l'intégration économique régionale est conforme à celui de la Communauté économique africaine (CEA) et de l'Union africaine (UA), notamment le NEPAD. L'IGAD a été parmi les signataires du protocole sur les Relations entre les communautés économiques régionales (CER) et de l'UA, signé 27 janvier 2008 à Addis-Abeba. Le but ultime de la création de la Communauté économique africaine (CEA) est d'accélérer l'intégration économique et sociale des membres du continent à travers les efforts d'intégration des communautés économiques régionales et des États membres. C'est pourquoi le rôle de l'IGAD comme un CER est dérivé de cet objectif stratégique de l'UA. Ce rôle implique l'harmonisation et la coordination des politiques et des programmes entre les États membres de l'IGAD et avec les autres communautés économiques régionales et l'alignement sur les politiques et stratégies qui s'imposent à toutes les communautés économiques régionales, en tenant compte du NEPAD dans la conduite du processus menant à la création du marché commun de l'Afrique comme un prélude pour la CEA. La réalisation réussie du programme de l'intégration régionale en termes économique, politique, social, culturel dans la région de

L'IGAD facilite la réalisation des autres objectifs stratégiques de l'IGAD pour maintenir la paix et la sécurité dans toute la région et promouvoir le progrès dans le secteur de l'environnement et de l'agriculture, menant au développement durable de la région et par conséquent contribuer à l'intégration et au développement du continent.

À cette fin, les chefs d'État et de gouvernements de l'IGAD ont décidé de mettre en œuvre le Plan minimum d'intégration actuel (PMI) comme un cadre stratégique directeur et dynamique de l'intégration économique et sociale. En vertu de la stratégie régionale, l'IGAD poursuivra d'avancer avec son programme d'intégration régionale, en mettant au point un accord de libre-échange de l'IGAD, tenant compte des cadres harmonisés existants tels que l'accord tripartite et la zone continentale des FTA à atteindre d'ici la fin de 2017.

3.5.3 Programme pour la paix et la sécurité

Les communautés économiques régionales (CER) constituent les éléments constitutifs de l'Union africaine (UA). L'UA et les CER ont des relations étroites et mutuellement bénéfiques. Tandis que les CER poursuivent les priorités de leurs mandats respectifs, elles jouent toujours un rôle important dans la mise en œuvre des cadres de politique de l'UA. En ce sens, les buts, les objectifs et les principaux domaines d'activité du programme de paix et de sécurité de l'IGAD, guidé par sa Stratégie régionale de paix et de sécurité est en accord et aligné sur le programme de paix et de sécurité de l'UA, guidé par l'Architecture Africaine de paix et de sécurité (AAPS). En conséquence, la vision de l'IGAD telle que définie dans sa Stratégie Régionale et tout particulièrement dans sa Stratégie de Paix et de Sécurité qui vise à instaurer « Une région de l'IGAD paisible, intégrée et prospère qui contribue à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine », ainsi reflétant dans l'esprit et dans la substance à la vision de l'UA qui envisage une Afrique intégrée, prospère et pacifique.

En outre, les domaines prioritaires en matière de paix et de sécurité de l'IGAD comprennent l'Alerte Précoce des Conflits ; la Diplomatie Préventive et la Médiation ; les Menaces à la Sécurité Transnational, la Gouvernance, la Démocratie, l'Etat de Droit et les Droits de l'Homme; les Affaires Humanitaires; la Reconstruction et le Développement Post-Conflit, la Parité des Sexes et la Promotion de la Femme pour la Paix. Les dernières réalisations dans le cadre du programme de la paix et de la sécurité comprennent la négociation entre les deux rivaux du Soudan du sud pour apporter une solution pacifique au conflit, l'accord de paix global de 2005 entre le Soudan et le Sud-Soudan et la restauration d'un gouvernement efficace en Somalie réalisée dans le nouvel accord de paix de Somalie.

3.5.4 Programme de développement organisationnel

3.5.4.1 Programme d'action de renforcement institutionnel de l'IGAD (ISAP) 2016-2020

L'IGAD reconnaît le besoin d'une capacité institutionnelle nécessaire et suffisante pour s'acquitter de son mandat et répondre aux attentes des parties prenantes. L'IGAD reconnaît également que les lacunes dans sa capacité sont considérables et exigeraient un appui externe soutenu par diverses agences et institutions partenaires. Par conséquent, l'IGAD a lancé un Programme d'action de renforcement institutionnel (ISAP). L'objectif principal du Programme d'action de renforcement institutionnel (ISAP) 2016-2020, à présent un programme à part entière de l'IGAD, consiste à « augmenter la capacité institutionnelle de l'IGAD pour permettre au Secrétariat et aux Institutions spécialisées d'interagir efficacement avec les États membres, les partenaires au développement et les autres parties prenantes comme une organisation axée sur les résultats ». Le document de l'ISAP (2016-2016) avec son plan d'action en annexe est le document-cadre de politique qui décrit la stratégie de l'IGAD et le plan d'action pour le renforcement institutionnel. Ce document est mis à jour en permanence et dans sa phase actuelle est conforme à la stratégie globale de l'IGAD (2016 - 2016).

Plusieurs partenaires au développement soutiennent l'IGAD dans la mise en œuvre de l'ISAP. Le Secrétariat de l'IGAD, avec le soutien du Danemark, a établi un rapport sur les Options pour le soutien harmonisé des donateurs de l'IGAD (2008). Il a été suivi par un autre rapport sur les Accords de financement conjoints (AFC) entre l'IGAD et les partenaires au développement. Le but de l'AFC est de fournir un cadre de dialogue pour le soutien à l'IGAD dans l'exécution de son mandat conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement, les résultats et la responsabilité mutuelle.

Le 28 août 2012 quatre partenaires, à savoir, Danemark, Finlande, Norvège et Suède et l'IGAD, ont signé un contrat d'AFC pour appuyer la mise en œuvre de la phase 2 de l'ISAP 2012-2014. D'autres partenaires, notamment l'UE, l'Allemagne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement apportent des ressources pour la mise en œuvre de l'ISAP conjointement avec le mécanisme de financement de l'AFC.

3.5.4.2 Parité

La prise en compte des questions d'égalité des sexes est la principale stratégie globale utilisée par les organisations de développement pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La stratégie et la politique sur la parité de l'IGAD ont été élaborées et lancées en 2004 et revisitée et mise à jour dans un nouveau cadre politique et stratégique sur la parité pour 2012-2020. Il met l'accent sur la facilitation de l'intégration de la





CHÈVRES BROUTANTS
SUR LA CIME DES ARBRES.
DJIBOUTI

©IGAD / MAINA KARABA

parité dans les politiques, stratégies, programmes, projets et activités de l'IGAD pour les rendre sensible à la parité et pour contribuer au développement socio-économique durable dans la région.

3.5.5 Renforcer la résilience face aux catastrophes

L'IGAD met la résilience au cœur de son approche de gestion du risque en cas de catastrophe. L'IGAD reconnaît que les chocs et les contraintes ne sont qu'un des nombreux facteurs à l'origine de la vulnérabilité et croit fermement que la résilience des populations touchées de manière globale est efficace, économique et durable. La résilience désigne la capacité d'un individu, un ménage, un groupe de personnes ou un système à absorber, s'adapter et transformer ces chocs et contraintes sans se compromettre et à améliorer potentiellement les perspectives à long terme. La capacité d'absorption couvre les stratégies d'adaptation que des personnes, des ménages ou des communautés utilisent pour modérer ou atténuer les impacts des chocs sur leurs moyens de subsistance et leurs besoins de base. La capacité d'adaptation est la capacité à apprendre de l'expérience et ajuster les réponses aux conditions extérieures changeantes, mais continuer à fonctionner. La capacité de transformation est la capacité de créer un système fondamentalement nouveau lorsque les structures écologiques, économiques, ou sociales rendent le système existant intenable. Le concept de résilience ne concerne donc pas seulement l'impact des catastrophes, mais aussi ce qui rend les communautés vulnérables aux chocs et aux contraintes multiples. Il examine davantage à quel degré les communautés sont en mesure de rebondir après une catastrophe, un conflit ou un choc, de surmonter leurs principales vulnérabilités et de mettre davantage l'accent sur la nécessité de récupérer après ces chocs pour atténuer les risques futurs.

Avec le changement climatique qui apporte de multiples risques et une vulnérabilité régionale croissante, les efforts de l'IGAD pour développer la résilience visent à contribuer à une réduction durable de la vulnérabilité à travers le renforcement de la capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation des populations locales, des gouvernements et des autres acteurs. Cela implique également l'amélioration de la capacité à identifier, aborder et réduire le risque ; et l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations vulnérables. Une approche de résilience dans le cycle de gestion des risques de catastrophe fournit le lien essentiel entre les interventions d'urgence, le relèvement précoce et le développement à long terme et un secteur d'intervention clé de l'IGAD au cours de la décennie à venir. Même si les activités de renforcement de résilience sont domiciliées au sein du pilier Agriculture, ressources naturelles et environnement de l'IGAD, il s'agit d'un thème transversal qui s'applique à tous les domaines des opérations de l'IGAD.

3.5.6 Mettre l'accent sur l'excellence de la mise en œuvre et la pertinence

Par le passé, il a été imaginé que l'un des plus grands attributs de n'importe quelle CER était que le regroupement de différents pays en sous-régions conduirait toujours à la réalisation de l'intégration et une plus grande coopération économique. Cela aurait pu généralement être vrai il y a quelques années, mais ces derniers temps les CER ont développé des variations croissantes dans leur aspect extérieur et leurs opérations. L'augmentation du nombre d'options, avec beaucoup de chevauchements de membres et une flexibilité croissante pose de nombreux défis pour l'IGAD et les États membres. Par exemple, en Afrique de l'est, le Kenya et l'Ouganda sont membres de l'IGAD, de la CAE et du COMESA, tandis que la Tanzanie, également membre de la CAE, a quitté le COMESA et a rejoint la SADC en 2001.

Cette pluralité et cette confusion entre les membres crée une duplication et parfois une concurrence dans les activités. Les CER se sont transformées en mettant en valeur leurs compétences de base pour mieux tenir compte des besoins des États membres et aborder les besoins prioritaires des États membres dans chaque région. Avec la structure actuelle des CER qui est loin d'être idéale, avec de nombreux chevauchements entre les membres, les États membres considèrent chacune des différentes CER comme importantes pour eux, pour des raisons très différentes et spécifiques et non pour tous les objectifs du projet d'intégration de cette CER et ceux de la CUA. Par conséquent, dans la mesure où l'IGAD veut certainement rester dans les limites de sa stratégie et clairement dans les limites de ses domaines programmatiques autorisés par les États membres, la mise en œuvre de son mandat doit être exécutée par la créativité et la bonne livraison du Secrétariat, rendant l'adhésion une expérience significative et surtout dans les régions où l'IGAD a un avantage comparatif, par exemple la paix et la sécurité et l'atténuation des effets de la sécheresse, la désertification et l'insécurité alimentaire dans la région. Les États membres doivent partir de cette expérience, sachant qu'ils ont une institution compétente, guidée par l'excellence et la pertinence.

Outre les priorités mentionnées ci-dessus, l'IGAD doit continuer à promouvoir les réformes de la politique régionale et les investissements accrus dans les domaines prioritaires de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, l'environnement, la paix et la sécurité, le commerce et l'accès aux marchés, la gouvernance, les infrastructures (énergie, transport et l'assainissement de l'eau et les technologies de l'information et de la communication), la parité et le développement des capacités. L'IGAD devra continuer à promouvoir la participation du secteur privé, les organisations de la société civile et la Diaspora pour favoriser le développement dans la région.

Cette nouvelle stratégie 2016-2020 continuera donc à se concentrer sur les secteurs stratégiques clés suivants au sein de la prochaine décennie.

3.6 Les principes et valeurs

Dans le cadre de la préparation de la Stratégie, l'IGAD sera constamment en quête de l'excellence et de l'intégrité dans la réalisation de sa mission et de sa vision. Elle est guidée par les hauts valeurs et principes énoncés dans l'Accord portant création de l'IGAD, d'autres traités régionaux et internationaux et les chartes conclus par les Etats membres en faveur du développement durable dans la région. Ces valeurs et ces principes comprennent:

- La promotion de la bonne gouvernance qui se conforme strictement à la création et à la protection des droits fondamentaux de l'homme à travers l'institutionnalisation de la démocratie et de la transparence;
- La promotion d'un sens de la communauté qui aspire au maintien de la paix dans la région et à la résolution pacifique des différends entre et au sein des Etats membres;
- La mention de ces principes et valeurs qui encouragent la responsabilité individuelle et collective;
- La création et l'entretien des cadres permettant aux populations d'identifier leurs besoins prioritaires et d'être des figures de proue pour y répondre;
- L'adhésion de l'IGAD au principe de subsidiarité, ce qui signifie qu'elle fonctionne à l'échelle de la société où elle peut parvenir à un impact maximal;
- La souscription de l'IGAD au principe de géométrie variable, qui reconnaît que ses membres sont à différents niveaux de développement et évoluent à des vitesses et constellations différentes en fonction de leurs priorités;
- Le rajout de la valeur et la poursuite des initiatives de développement des États membres dans un processus de consultation qui renforce la coopération et l'esprit de partenariat dans les programmes;
- Le respect du principe de sensibilité et d'équité entre les sexes;
- La promotion des modalités d'aide ouvertes et transparentes conjointement avec les partenaires au développement.

3.7 Les groupes cibles/parties prenantes

Les groupes cibles immédiats sont les organes directeurs de l'IGAD, à savoir les chefs d'État et de gouvernement et le Conseil des ministres. Un autre groupe important est constitué des décideurs et des responsables politiques clés notamment les ministères sectoriels et autres hauts fonctionnaires gouvernementaux des institutions des pays membres.

L'implication des acteurs non-étatiques contribuerait au renforcement non seulement des mécanismes stratégiques et opérationnels de l'IGAD, mais également parmi les États membres de l'IGAD. Par conséquent, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, les groupes cibles comprendront également des organisations de la société civile et les représentants du secteur privé. Les partenaires au développement, les agences onusiennes et les autres organisations régionales et internationales actives dans la promotion d'un développement durable dans la région sont également les bénéficiaires de la stratégie.

En définitive, tous les habitants de la région bénéficieront de l'amélioration des conditions politiques, de la résilience à la sécheresse et autres chocs, d'une sécurité améliorée, d'une gestion prudente des ressources naturelles, d'un environnement bien protégé et d'une coopération économique régionale renforcée. Un groupe cible particulier se compose des populations frappées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales et urbaines de la région, en particulier les femmes et celles vivant dans les zones marginales, exposées à la sécheresse ou aux conflits.

3.8 Les partenariats stratégiques et les alliances

La stratégie régionale de l'IGAD nécessitera le soutien de toutes les parties prenantes. En particulier, la mise en œuvre réussie de la stratégie ne sera pas possible sans les efforts concertés des États membres qui mettent à disposition les ressources politiques, institutionnelles, juridiques, humaines et financières nécessaires, etc., pour soutenir la Stratégie. Avec le soutien des États membres, l'IGAD sera dans une position plus forte pour mobiliser d'autres parties prenantes pour apporter les ressources financières et techniques et les partenariats nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie.

L'IGAD reconnaît la nécessité des partenariats étroits et de la coopération avec toutes les parties prenantes en vue de traduire les idéaux de la stratégie en résultats concrets. À cet effet, l'IGAD établira des partenariats stratégiques et des alliances avec les parties prenantes concernés aux niveaux local, national, régional et mondial ayant des mandats similaires pour la réalisation de la résilience socioéconomique et politique à travers le développement durable dans la région. Il s'agit notamment des ONG, de la société civile, du secteur privé, des agences des Nations Unies, des partenaires au développement, des CER et de la Commission de l'Union africaine (CUA).

3.9 La société civile et la participation du secteur privé

La société civile et les acteurs non-étatiques se verront assigner un plus grand rôle à jouer dans les initiatives de développement de l'IGAD tel que la préparation et la mise en œuvre des projets. Le Forum IGAD/organisations de la société civile et organisations non-gouvernementales qui a été mis sur pied conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'IGAD servirait de mécanisme pour l'implication de la société civile de manière appropriée dans la formulation des politiques et les discussions de planification stratégique, de même que la planification, la conception et la mise en œuvre des stratégies, programmes et processus de l'IGAD.

3.10 Partenaires au développement de l'IGAD

Au fil des années, l'IGAD a conclu de nombreux partenariats et a engagé une coopération avec de nombreux partenaires au développement. L'Union européenne (UE), l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, l'USAID, la Norvège, la Finlande, l'Espagne, la Suède, l'Italie, le Canada, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement figurent parmi les partenaires qui soutiennent les programmes de l'IGAD depuis longtemps. La coordination avec et entre les partenaires au développement se passe dans le Forum des partenaires de l'IGAD (FPI) qui regroupe les États membres de l'IGAD, le Secrétariat de l'IGAD et les organismes donateurs et autres membres tels que le PNUD et la CUA aux niveaux politiques et techniques.

L'IGAD a eu un certain nombre d'évaluations institutionnelles qui ont identifié, entre autres choses, la nécessité d'un développement de la capacité institutionnelle globale afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat. En conséquence, l'IGAD en collaboration avec les partenaires au développement et les États membres a produit un Plan d'action de renforcement institutionnel (PARI) élaboré en 2009. Une deuxième phase du PARI a été lancée en janvier 2013. L'IGAD est maintenant à la troisième phase du PARI (2016-2020), où il a été transformé en un programme entièrement à part de l'IGAD. En vertu du PARI, l'IGAD reçoit un soutien substantiel pour le renforcement des capacités auprès des partenaires dont les pays nordiques : Danemark, Finlande, Norvège et Suède, qui ont mis leurs contributions financières à un mécanisme d'Accord de financement conjoint (AFC). Un mécanisme de financement similaire a été développé pour les programmes de paix et de sécurité par le Danemark, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas. Le mécanisme de financement conjoint a été jugé utile dans la planification, la mobilisation des ressources, la mise en œuvre des activités, la préparation des rapports.

Afin de mettre en œuvre les programmes de stratégie et de mise en œuvre de l'IDDRSI avec efficacité et efficience, l'IGAD a créé une plateforme régionale de résilience pour piloter le processus. La plate-forme permet de fournir un mécanisme pour la mise en œuvre coordonnée et harmonisée des interventions aux niveaux national et régional dans le but de mettre fin à des urgences de la sécheresse dans la corne de l'Afrique en améliorant durablement la résilience en cas de catastrophe des communautés vulnérables surtout dans les zones pastorales et agropastorales.

La plate-forme rassemble les États membres, le Secrétariat de l'IGAD, les partenaires au développement, l'UA, d'autres CER, les agences des Nations Unies, la société civile et les institutions de recherche et de formation spécialisées. Elle est composée d'une Assemblée générale (AG) de tous les acteurs participants, un Comité de pilotage de la plate-forme (CPP) et une unité de coordination de la plate-forme (UCP) hébergée par le Secrétariat de l'IGAD. L'IDDRSI renforcera également l'IGAD dans la mise en œuvre de la CNULD, en particulier pour mettre en œuvre la stratégie de la CNULD sur 10 ans, le cadre de Sendai pour la Réduction des risques de catastrophe pour 2015-2030. En outre, il renforcera la capacité de l'IGAD dans la mise en œuvre des deux autres Conventions de Rio, à savoir la CCNUCC et CBD, mais l'essentiel de la stratégie globale de l'IGAD.

En outre, en avril 2012, l'Alliance mondiale pour l'action en faveur de la résilience face à la sécheresse et la croissance, un réseau informel des donateurs et d'organisations internationales, a été créée en réponse à l'appel des chefs d'État et de gouvernements de l'IGAD pour soutenir l'initiative de mettre fin à des urgences de la sécheresse dans la corne de l'Afrique. En outre, le partenariat mondial de résilience a été créé par l'USAID, la Fondation Rockefeller et d'autres partenaires afin d'améliorer la résilience en Asie du sud-est, le Sahel et la corne de l'Afrique. Les membres de l'Alliance mondiale s'engagent à renforcer la résilience contre la sécheresse chronique et favoriser la croissance économique dans la corne de l'Afrique et le Sahel. Les deux partenariats rassemblent des acteurs de secours et de développement et des ressources autour des plans communs pour promouvoir les efforts d'alignement, de coordination et d'harmonisation. Dans la corne de l'Afrique, plus précisément, l'Alliance mondiale et le partenariat mondial de résilience sont engagés à soutenir l'élaboration du Document de planification régionale (DPR) de l'IGAD et les Documents de programmation par pays (DPP). L'IGAD va mettre en œuvre la stratégie de résilience de l'Alliance mondiale et le partenariat mondial de la résilience dans la région de l'IGAD.

3.11 Les processus régionaux et les alliances

L'IGAD continuera à jouer son rôle de sensibilisation de ses États membres sur les négociations de l'OMC pour permettre aux États membres de prendre des mesures afin d'améliorer leurs négociations et programmes nationaux de l'OMC. L'IGAD joue également un rôle actif dans les négociations ACP/UE en collaboration avec le suivi de la mise en œuvre du DSR/PIR pour les organisations régionales en Afrique de l'Est en vertu de l'Accord de Cotonou et de l'IRCC.

En sa qualité de communauté économique régionale (CER), L'IGAD continuera à poursuivre la coordination et la coopération régionales au sein de la plateforme UA/CEA/CER, y compris le NEPAD. En ce qui concerne les relations avec la CEA, la COMESA et la CEN-SAD, où un pays membre de l'IGAD appartiendrait à deux ou plusieurs de ces institutions, l'IGAD négociera et conclura des accords de coopération et des mémorandums d'entente avec ces institutions pour éviter la duplication des efforts et le gaspillage des ressources.

Les formes traditionnelles de la souveraineté nationale sont de plus en plus contestées par les réalités de l'interdépendance politique et économique qui font appel à des efforts conjoints au niveau régional et mondial. Dans les systèmes de partage des ressources écologiques et économiques, la plupart des régions échappent à la juridiction nationale stipulant que le développement durable peut être mieux réalisé à travers des approches régionales convenues mutuellement par les pays concernés. À cet égard, tous les pays de la région de l'IGAD sont partie à plusieurs conventions et initiatives internationales, telles que la CCD, la CDB, la CCNUCC et la Convention des droits de l'homme. Ils sont également membres et bénéficiaires d'un nombre considérable d'organisations régionales et internationales traitant des questions générales de développement politique et économique, mais avec des mandats et des couvertures géographiques divers. Il s'agit notamment de l'UA, de la CEA, de la BAD, du COMESA, de la CAE, de la COI, de l'ASARECA, de l'OSSREA, du RCMRD, de l'UICN, du FEWS, de la FAO, de l'OMS et de l'UAT, entre autres. Les processus et cadres régionaux permettront à l'IGAD de compléter de manière efficace les efforts des États membres dans la mise en œuvre des engagements/accords régionaux et mondiaux auxquels ils sont parties.

3.12 Stratégies de Communication

L'IGAD reste discret en matière de visibilité publique en contradiction complète à son travail réel et au succès de ses projets. L'IGAD se doit de renforcer sa visibilité grâce à une stratégie de communication minutieuse et exhaustive qui va capter et diffuser au grand public les nombreux succès de ses activités. Comblant le décalage entre les activités réelles de l'IGAD et son image plutôt «obscur» dans le public et les médias doit être un centre d'intérêt majeur à fonction de soutien. En outre, ses communications intra-division et inter-division, la sensibilisation du public et les communications régulières avec les États membres doivent également être transformées. Ainsi, l'IGAD aura élaboré une Stratégie Global de Communication intégrée.

3.13 Partenariat stratégique pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre

IGAD n'a aucune politique et une stratégie globale pour régir les partenariats. La nécessité d'un partenariat émane de la reconnaissance mutuelle qu'aucun pays ou organisation, en particulier les organisations tel que l'IGAD, peuvent répondre aux défis du 21ème siècle seul. Les menaces sont souvent des manifestations locales ou régionales, mais ils ont aussi des impacts et des implications internationaux. Certains des protocoles d'entente avec les partenaires n'ont pas encore été concrétisés. De plus, l'IGAD a besoin d'élaborer un mécanisme pour des examens périodiques de performance des protocoles d'entente avec des partenaires afin d'assurer leur fonctionnalité et leur pertinence. Ainsi, l'IGAD sera en mesure de développer une stratégie de partenariat en vertu de laquelle, les actions suivantes seront prises:

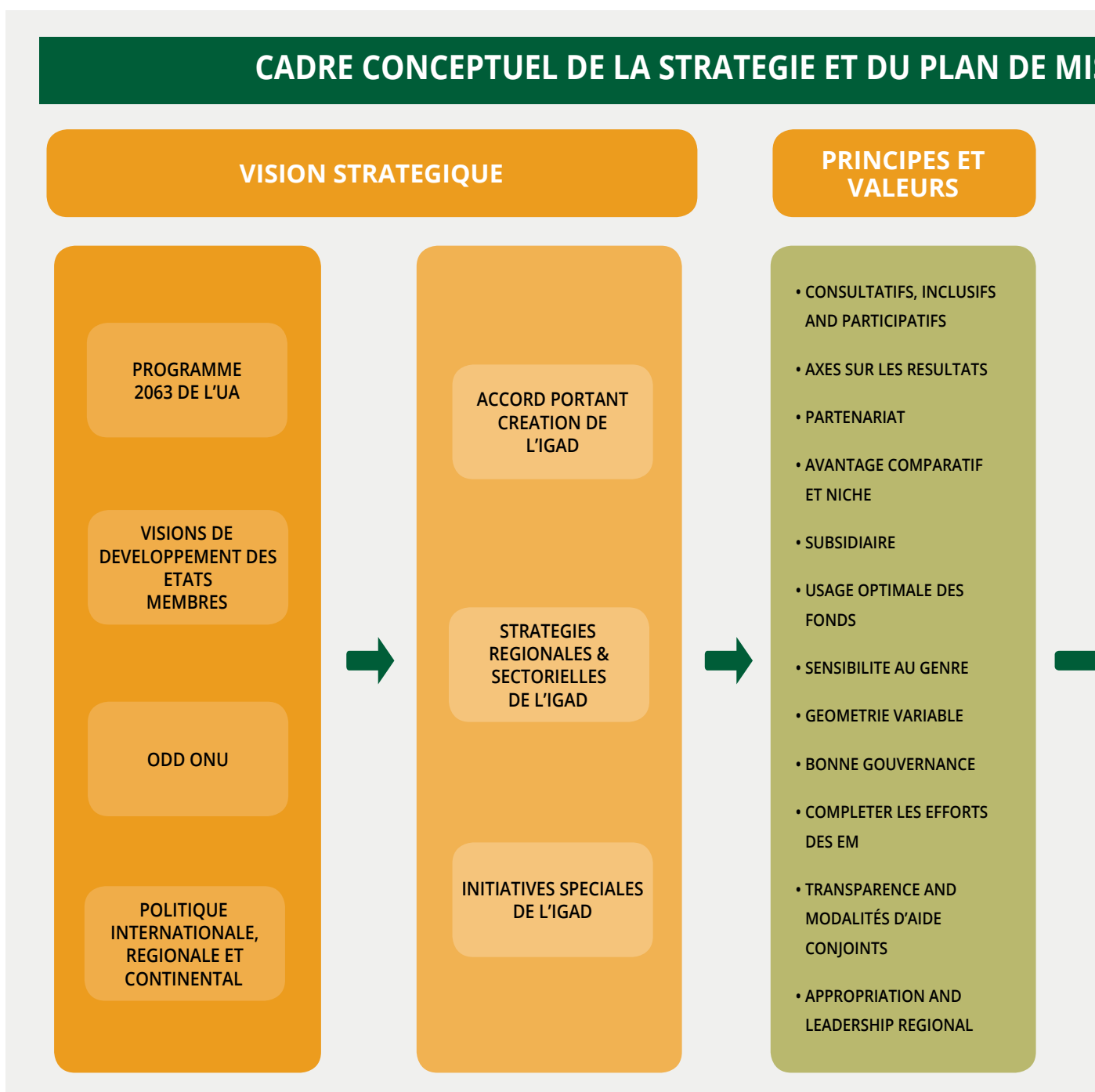
- Etudier la manière de diversifier les sources de financement et élaborer un plan de mise en œuvre sur les sources alternatives de financement
- Élaborer une stratégie de mobilisation de ressources étayée par des innovations dans la mobilisation des ressources et par une approche axée sur la prestation et la performance afin d'approfondir les liens de partenariat. De même, Il faut mettre l'accent sur un lobbying rigoureux dans le cas des contributions des États membres.
- Encourager et engager les États Membres à verser des contributions financières croissante et en temps opportun.
- Mobiliser les États membres à faire des contributions en nature dans les ressources humaines et financières, matérielles et pour la mise en œuvre de cette stratégie, en plus des contributions annuelles au budget de base du Secrétariat

- Élaborer une stratégie de partenariat qui guide tous les partenariats, y compris avec les partenaires du développement, le secteur privé et autres acteurs
- Renforcer le partenariat avec les sources traditionnelles de financement
- Diversifier les partenaires coopérants de l'IGAD en attirant plus de donateurs non traditionnels
- Créer un fonds de dotation et un fond de couverture des risques de l'IGAD

3.14 Les conditions du cadre

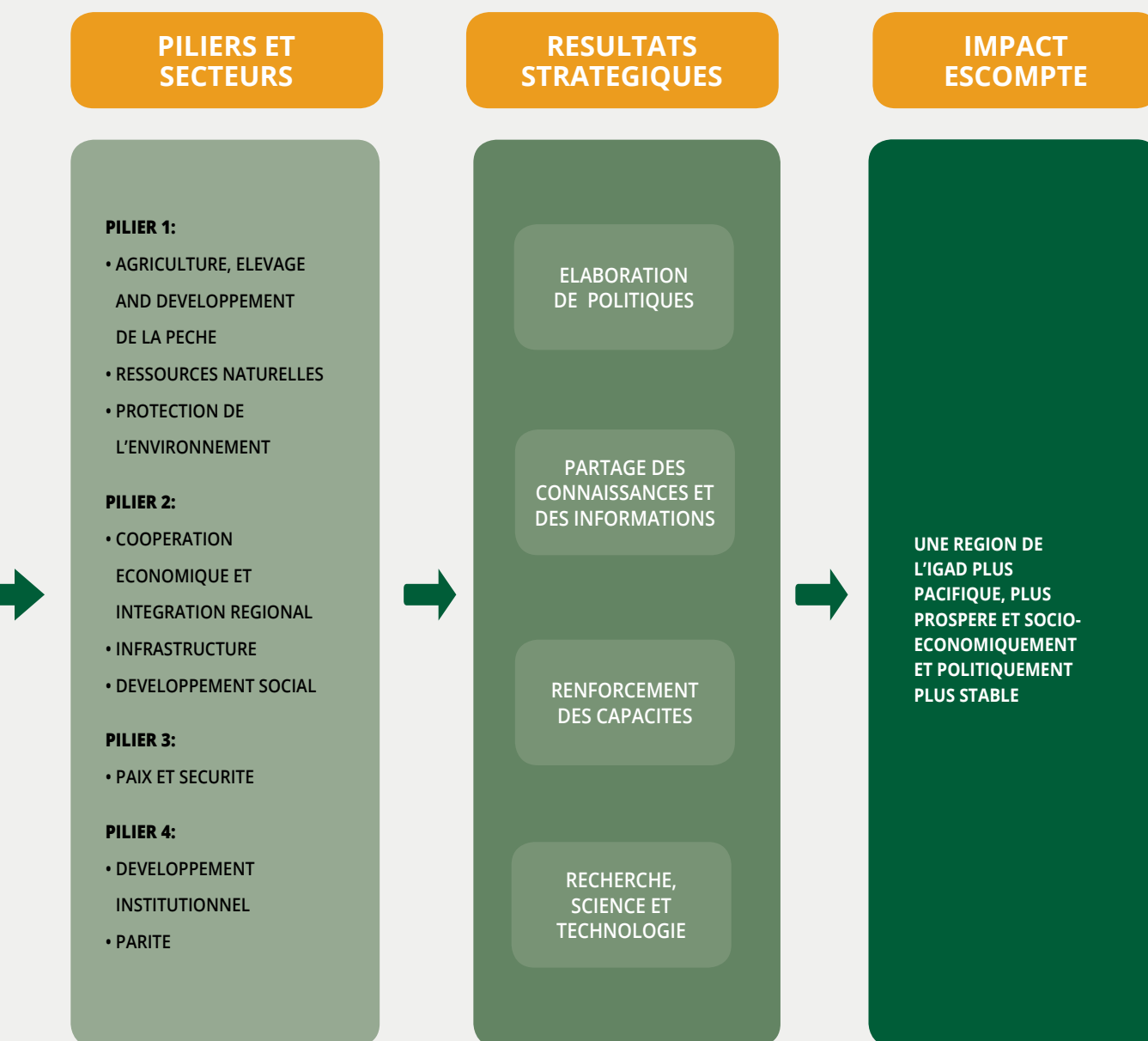
La stratégie reconnaît un certain nombre de facteurs internes et externes qui pourraient avoir une incidence sur son efficacité et sa mise en œuvre réussie. Dans ce contexte, l'IGAD poursuivra, suivra et évaluera un processus qui fera en sorte que:

- That IGAD Member States continue to provide adequate financial support to the operations of the Secretariat and will also contribute to the funding of its programs.



- Les États membres de l'IGAD continuent à fournir un soutien financier adéquat pour les opérations du Secrétariat et contribuent également au financement de ses programmes.
- Les membres du Forum des partenaires de l'IGAD (IPF) continuent d'appuyer l'IGAD et d'accroître leur contribution financière à la mise en œuvre de ses programmes.
- Les États membres de l'IGAD continuent à voir la nécessité d'une collaboration et des relations de travail dans la conceptualisation, la planification et l'exécution des activités régionales qui fournissent une valeur ajoutée aux « programmes nationaux respectifs » des États membres
- L'IGAD prend les mesures de gestion nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie.
- Les partenaires au développement fassent parvenir leur appui de plus en plus à travers des modalités mixte de l'aide afin de réduire les coûts de transaction et d'améliorer le dialogue politique.
- La stratégie soit flexible, dynamique et réactive à l'évolution du contexte mondial de telle sorte que l'IGAD puisse capitaliser les opportunités émergentes ou répondre à de nouveaux défis à mesure qu'ils surviennent.

SE EN ŒUVRE 2016-2020 AU NIVEAU REGIONAL DE L'IGAD



CHAMPS CULTIVES EN
TERRASSES. UGANDA

PHOTOGRAPER:
ALAMY





LA STRUCTURE DE LA STRATEGIE

Bien que l'Accord portant création de l'IGAD identifie une vingtaine de domaines de coopération entre les Etats membres, le Sommet de l'IGAD de novembre 1996, a approuvé trois domaines prioritaires à savoir l'agriculture et l'environnement, la paix et la sécurité et la coopération économique, l'intégration et le développement social comme les points d'entrée immédiats de la coopération. Par ailleurs, le Conseil ministériel de l'IGAD de décembre 2009 a approuvé un plan d'action de consolidation institutionnel et de renforcement des capacités pour améliorer les services de développement organisationnel de l'IGAD.

S'inspirant de son mandat et tenant compte des enjeux de développement actuels et émergents de la région, l'IGAD a identifié quatre piliers autour desquels s'articulera l'activité de base de l'IGAD et les ressources seront appliquées, ce qui mènera aux résultats escomptés. La stratégie prévoit que l'IGAD peut répondre aux défis actuels et futurs auxquels est confrontée la région de l'IGAD grâce à une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes au titre des quatre piliers reflétant les trois domaines prioritaires de l'IGAD et sa stratégie de développement organisationnel.

TABLEAU 1
HIÉRARCHIE DE PLANIFICATION DE L'IGAD

Vision	Faire de l'IGAD la première communauté économique régionale (REC) à parvenir à la paix et au développement durable dans la région.					
Mission	Promouvoir la coopération et l'intégration régionales afin d'ajouter de la valeur aux efforts des États membres dans la réalisation de la paix, de la sécurité et de la prospérité.					
Piliers d'intervention	Agriculture, Ressources naturelles et Environnement		Coopération économique, Intégration et Développement social		Paix, Sécurité et affaires humanitaires	Services de développement organisationnel
Objectifs stratégiques	Promouvoir la réalisation de la sécurité alimentaire	Promouvoir la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles	coopération et intégration économique au niveau régional	Développement social	Promouvoir la bonne gouvernance, la paix, la sécurité et aborder les crises humanitaires	Améliorer les capacités organisationnelles de l'IGAD à accomplir efficacement son mandat
Programmes des piliers qui découlent d'ici	↓ 16 PROGRAMMES 55 PROJETS		↓ 14 PROGRAMMES 53 PROJETS		↓ 6 PROGRAMMES 21 PROJETS	↓ 2 PROGRAMMES 23 PROJETS
Domaines d'intervention transversaux qui guideront la mise en œuvre des programmes et des projets	Politiques de développement appropriées		Les informations sur le développement et le partage des connaissances		Renforcement des capacités	Programmes de recherche, des sciences et des technologies

Les quatre piliers de la stratégie régionale de l'IGAD sont

Pilier 1: Agriculture, Ressources naturelles et Environnement,

Pilier 2: Coopération économique, Intégration et Développement social

Pilier 3: Paix et Sécurité

Pilier 4: Services de Développement Organisationnel

Il est important de remarquer que les piliers de stratégie de l'IGAD sont compatibles avec les piliers des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU en général et le Programme 2063 de l'UA en particulier.

Une coopération régionale améliorée dans ces domaines d'intervention étroitement liés de la stratégie pourrait ajouter de la valeur et compléter les initiatives des États membres de l'IGAD dans leurs efforts en faveur du développement. Chaque pilier contient les domaines d'activité qui entraînent à leur tour des programmes et des projets différents. La stratégie régionale comprend également quatre domaines d'intervention transversaux qui guideront la mise en œuvre des programmes et des projets ; des politiques de développement appropriées ; le partage d'informations et de connaissances sur le développement ; le renforcement des capacités ; et les programmes de recherche, de science et de technologie.

Le Tableau 1 ci-dessous représente graphiquement les alignements et la hiérarchie de la planification de la stratégie.

4.1 Pilier 1: Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

L'insécurité alimentaire généralisée et la dégradation de l'environnement sont deux problèmes interdépendants qui contribuent à la vulnérabilité face aux catastrophes et au sous-développement de la région de l'IGAD. L'objectif stratégique du pilier Agriculture, ressources naturelles et environnement est de promouvoir la réalisation de la sécurité alimentaire et de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses et d'autres chocs climatiques et économiques.

Afin de résoudre les problèmes de l'insécurité alimentaire et de la dégradation de l'environnement, l'IGAD se concentrera sur cinq secteurs :

- Agriculture, élevage et sécurité alimentaire
- Gestion des ressources naturelles
- Protection de l'environnement
- Variabilités et changements climatiques et
- Recherche et développement de la technologie axés sur le Programme d'aide à la recherche appliquée et aux OSC

Les domaines de programme au titre du pilier 1 sont brièvement décrits ci-dessous

4.1.1 Secteur de l'agriculture, l'élevage et la sécurité alimentaire

Le programme de l'agriculture et de la sécurité alimentaire visent l'amélioration de l'accès aux aliments en particulier dans les zones d'insécurité alimentaire chronique en stimulant la production agricole et en facilitant la circulation des denrées alimentaires provenant des zones de production excédentaires vers les zones déficitaires.

L'objectif stratégique de ce programme est de renforcer les capacités régionales de développement de l'agriculture et de l'élevage et la sécurité alimentaire.

Les résultats attendus de ce secteur de programme comprennent :

- La sécurité alimentaire dans la région est améliorée grâce au développement de l'agriculture, le développement de la pêche et de l'élevage et
- L'amélioration de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques

S'appuyant sur les fondements des stratégies nationales de sécurité alimentaire des États membres, le secteur vise à améliorer la résilience aux catastrophes naturelles et chocs économiques et comprend cinq composantes :

- Programme de Production agricole
- Programme de Commerce agricole
- Programme de Sécurité alimentaire
- Programme de Développement de l'élevage
- Programme de Développement de la pêche

4.1.2 Secteur de la gestion des ressources naturelles

Le programme de gestion des ressources naturelles identifie les aspects du programme qui sont sous-régionaux en soi et où les interventions pourraient ajouter de la valeur et tirer parti des efforts actuels des pays membres. L'objectif stratégique de ce programme est d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles dans la région.

Les résultats attendus de ce secteur de programme comprennent :

- Une meilleure gestion (utilisation, conservation, etc.) des ressources naturelles de base de la région ; et

Le secteur comporte trois composantes:

- La promotion d'une gestion rationnelle des ressources en eau douce
- La promotion de l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables
- Le renforcement de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles transfrontalières

4.1.3 Secteur de la protection de l'environnement

Dans le cadre du secteur de protection de l'environnement, l'IGAD vise la promotion de la coopération entre les États membres, la préservation, la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement, la gestion des préoccupations environnementales et des défis transfrontaliers communs.

Les résultats attendus comprennent :

- La capacité de l'IGAD à promouvoir la protection et la réhabilitation de l'environnement pour assurer la production durable des biens et services de l'écosystème
- L'amélioration de la sécurité, la durabilité environnementale et l'évaluation environnementale stratégique (EES) et l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE)

Le secteur comporte trois composantes:

- Cadre pour la gestion des ressources environnementales transfrontières et connexes
- Cadre pour une Evaluation des impacts sur l'environnement compatible
- Mise en oeuvre des accords/conventions environnementaux multilatéraux des Nations Unies.

4.1.4 Secteur des variabilités et changements climatiques

Dans le cadre de ce secteur, l'IGAD se chargera de la promotion de la disponibilité et de l'accessibilité des informations d'alerte précoce sur le climat en temps opportun et l'appui aux exigences spécifiques du secteur afin de permettre à la région de faire face aux divers risques associés aux variabilités et changements climatiques.

Les résultats attendus comprennent :

- Réduction des pertes associées aux catastrophes climatiques, et
- Maximisation des gains économiques

Le secteur comprend quatre composantes:

- Gestion des données, climatologie et technologie géospatiale ;
- Diagnostiques, suivi, prévision et Alerte précoce; et
- Services climatiques et système d'information

4.1.5 Programme d'aide à la recherche appliquée et aux organisations de la société civile

L'intérêt régional pour la recherche scientifique et la promotion de son application pour relever les défis dans la région peut être mieux servi par la création du Programme pour la recherche appliquée dans les terres arides de l'IGAD. L'objectif stratégique de ce secteur est de promouvoir l'implication effective des institutions, des chercheurs, des vulgarisateurs et des entrepreneurs dans les efforts de renforcement des capacités des communautés dans les zones arides de la région de l'IGAD afin d'atteindre la sécurité alimentaire et à consolider la résilience à la sécheresse et d'autres chocs.

Les résultats attendus comprennent :

- Le soutien de l'IGAD aux acteurs non étatiques, notamment les OSC afin de renforcer leur implication dans la recherche dans les zones arides et le transfert de technologies
- L'échange d'expériences et de meilleures pratiques en matière de recherche et de développement technologique
- Le soutien à la recherche dans des domaines d'intérêt commun des États membres de l'IGAD
- Le transfert des technologies et des innovations dans les institutions de formation et de recherche pour cibler les communautés dans les régions de l'IGAD ; et
- L'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des communautés dans les régions arides ou semi-arides et, partant, leur capacité de résistance à la sécheresse et autres chocs

Le secteur comprend deux composantes principales:

- La recherche appliquée sur le Mécanisme de soutien aux zones arides et
- Le Mécanisme de soutien des zones arides aux organisations de la société civile (OSC)

4.2 Pilier 2: Coopération Economique, Intégration et Développement Social

La région de l'IGAD est économiquement sous-développée malgré son potentiel économique considérable et des dotations en ressources naturelles. Le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques et le développement social dans la région est en conséquence clé pour parvenir à une croissance économique partagée et au développement durable.

Le pilier sur la coopération et l'intégration économiques et le développement social se compose des secteurs suivants:

- Secteur du développement du commerce, de l'investissement et du tourisme
- Secteur du développement des infrastructures ; et
- Secteur de la santé et du développement social

4.2.1 Secteur du développement du commerce, de l'investissement et du tourisme

L'IGAD continuera de fournir un forum pour le développement et l'harmonisation des politiques favorisant les interventions transfrontalières. L'objectif global de ce secteur est l'intégration économique. Etant donné le rythme faible de cette intégration, l'IGAD est convaincue que l'intégration économique ne sera réalisée que par étapes progressives. A moyen et long terme, l'IGAD se concentrera sur l'élaboration et l'harmonisation des politiques, procédures et normes nécessaires à la promotion d'un accroissement du commerce entre les États membres. Par exemple, un plan régional pour un tourisme durable a été élaboré et il a identifié les différentes interventions qui peuvent être conduites dans la région de l'IGAD en sein du secteur touristique.

L'objectif stratégique de ce secteur de programme est d'améliorer et de promouvoir le commerce, l'investissement et l'industrie ; et le développement du tourisme dans la région de l'IGAD.



PLONGEUR NAGE AVEC
REQUIN-BALEINE.
DJIBOUTI

PHOTOGRAPER:
REINHARD DIRSCHERL



Les indicateurs de réussite pour ce secteur de programme comprennent :

- L'amélioration des échanges commerciaux dans la région
- Une mobilité accrue
- Un commerce transfrontalier accru
- Un tourisme amélioré dans la région
- Une harmonisation des régimes de réglementation
- La transparence des procédures douanières
- L'harmonisation des règles de concurrence ; et
- Les indicateurs de réglementation des marchés

Ce secteur comprend les composantes ci-après:

- Développement du commerce et de l'investissement
- Développement de l'industrie
- Développement du tourisme

4.2.2 Secteur du développement des infrastructures

Les instances dirigeantes de l'IGAD sont d'avis que les progrès réalisés dans le secteur des transports et des communications est essentielle à la réussite globale de la stratégie régionale 2016-2020 parce que le développement des infrastructures et l'élimination des barrières physiques et non-physiques pour le transport et la communication interétatiques sont essentielles au niveau de la coopération et de l'intégration régionale.

Bien que l'IGAD ait eu un certain succès dans l'obtention des fonds pour les infrastructures et des interventions dans le secteur des communications, l'une des leçons tirées du processus, c'est que la plupart des bailleurs de fonds ne souhaitent pas financer d'importants projets d'investissement, tels que les routes principales et les projets de communication. À la lumière de cette expérience, l'IGAD a réévalué son implication dans le soutien des principaux projets de transports et de communication par la formulation de certaines options telles que la création d'un fonds d'infrastructure de l'IGAD, l'exploration des bailleurs de fonds non-traditionnels et la promotion des partenariats public-privé. Cependant, l'IGAD continue à appuyer la mobilisation des financements des bailleurs de fonds pour les liens essentiels manquants ainsi que des interventions d'autres infrastructures qui faciliteront la circulation des biens et des personnes dans la région. En outre, l'IGAD facilite une coopération plus étroite entre les États membres afin de mutualiser les moyens pour la mise en œuvre conjointe des initiatives régionales de développement des infrastructures.

L'objectif stratégique de ce programme est de développer les infrastructures régionales pour soutenir l'intégration et la coopération économiques.

Les indicateurs de succès comprennent :

- Des meilleurs systèmes d'intermodalité
- Une meilleure sécurité du système de transport
- Une meilleure utilisation des ressources énergétiques ; et
- Une harmonisation des politiques de TIC

Le secteur du développement des infrastructures comprend trois composantes:

- Développement régional des TIC
- Développement régional des transports, et
- Connectivité énergétique régional

4.2.3 Secteur de la santé et du développement social

Le secteur de la santé et du développement social couvre toutes les questions relatives aux développements humain et de l'amélioration du capital humain dans la région de l'IGAD avec pour objectif la jeunesse, les enfants, les femmes et autres populations vulnérables. Ce secteur va fournir des services de base et améliorer le développement social pour la population de la région de l'IGAD. Le secteur de la santé et du développement social couvre de larges secteurs tels que la santé, l'éducation, l'emploi, la protection sociale, les migrations, la culture, la population et les sports. Un certain nombre de programmes ont déjà été ou sont sur le point d'être lancés dans ce domaine prioritaire. À cet égard, l'IGAD continuera de prendre des initiatives pour la promotion des approches régionales dans la lutte contre les pandémies comme le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. De même, le Cadre stratégique de l'UA et de l'IGAD pour une politique migratoire sera utilisé comme lignes directrices de base et de référence pour les Etats membres de l'IGAD dans l'élaboration des politiques migratoires nationales et régionales. De même, l'IGAD continuera de promouvoir et d'assurer l'intégration de la parité et équité dans les projets et programmes prioritaires. Elle va également appuyer les Etats membres dans l'harmonisation des politiques de parité et de tirer ainsi parti de la parité et de l'autonomisation des femmes.

L'objectif stratégique de ce secteur est de renforcer les mécanismes et systèmes régionaux visant à améliorer le développement sanitaire et social. Le but ultime de ces programmes est d'améliorer la qualité de vie des habitants de la région pour une espérance de vie plus longue et plus de prospérité.

Les indicateurs de succès comprennent :

- Une morbidité et une mortalité maternelles réduites dans la région à l'horizon 2020
- Une baisse de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme dans les zones endémiques de la région d'ici à 2020
- Une baisse de la prévalence du VIH et du SIDA parmi les populations transfrontalières et mobiles, y compris les éleveurs, les personnes déplacées, les réfugiés et entourant les communautés hôtes d'ici 2020
- Rendre opérationnel le centre d'excellence de lutte contre le cancer de l'IGAD d'ici à 2015
- Une amélioration de l'état nutritionnel de la population mobile et des communautés des éleveurs d'ici à 2020
- Une plus grande intégration de la question de l'égalité des sexes dans les projets et programmes de l'IGAD
- Une augmentation du nombre de femmes en position de prise de décision
- Un renforcement de la participation et de la représentation des femmes dans les processus de reconstruction post-conflits
- Un renforcement de la participation et de la représentation des jeunes dans les programmes de développement
- L'élaboration et l'adoption de la politique et des stratégies migratoires par les États membres
- La facilitation de la libre circulation des personnes et des migrants
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement grâce à l'utilisation des TIC et le concept virtuel dans le primaire, l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et professionnel
- Une meilleure couverture de l'éducation et de l'accès à la population cible particulièrement vulnérable
- Une protection sociale accrue et une réduction du risque financier à l'horizon 2020

Les principales composantes du secteur de la santé et du développement social sont :

- La santé
- Les migrations
- L'éducation
- La protection sociale
- La jeunesse; et
- Les questions de la parité

4.3 Pilier 3: Paix et Sécurité

La région de l'IGAD fait face à d'immenses défis à la suite de catastrophes d'origine humaine et naturelle. Elle a subi plus que sa part de conflits intra et interétatiques, dont certaines ont duré plus de quatre décennies. Ces conflits ont entraîné des millions de morts et des déplacements massifs des populations avec toutes les conséquences humanitaires inhérentes.

4.3.1 Menaces à la Paix et la Sécurité

Les facteurs décisives politiques, économiques et sociaux internes et externes ; les causes, les éléments déclencheurs et accélérateurs de la paix et de la sécurité dans la région de l'IGAD continueront d'être:

- **Les facteurs de stress socio-économiques:** sous la forme d'une extrême pauvreté et d'un développement humain faible, d'une inégalité des revenus et d'une l'exclusion sociale du dividende de développement;
- **Les facteurs de stress démographiques:** dans la forme du chômage des jeunes, du gonflement de la population, et du décalage avec la prestation de services;
- **Le changement climatique et les facteurs de stress environnementaux:** sous la forme des sécheresses et inondations dont souffrent une grande partie de la région en particulier les zones autrefois négligées;
- **Déficit en matière de gouvernance:** la nature antidémocratique et non-responsive des Etats, des plates-formes de mobilisation des forces sociales et politiques non démocratiques, respect de la diversité limitée ainsi que des marqueurs d'identité comme la religion et l'origine ethnique, la corruption et le manque de reddition de comptes, les litiges liés aux élections et à la violence;
- **Les litiges frontaliers et faible gouvernance transfrontalier:** exprimé dans la construction de la nation, elle-même base sur l'hostilité entre pays limitrophes et les différends ou conflits frontaliers, ainsi que sur le développement limité des infrastructures et la faible gouvernance. Tous ces facteurs exacerbent les problèmes de sécurité;
- **Menaces transnationales et les activités du crime organisé:** dans la forme d'un terrorisme et d'un extrémisme violent, du trafic humain et de drogue, du trafic de migrant, et des routes de migrations peu sûrs;
- **Ingérence extérieure injustifiée et effets de contagion de voisinage instable:** région de l'IGAD est dans le même métier, religieux, de la migration et de la zone de sécurité avec les pays immédiats du Moyen-Orient et du Nord Afrique, les crises en cours au Yémen et en Libye influent directement sur la région.

La région de l'IGAD est en transition. Face à la dichotomie des crises et des transformations, toute transition est caractérisée par l'imprévisibilité et la volatilité. Seuls les interventions scrupuleuses qui soutiennent le processus de transformation font en sorte que les crises soient atténuées et progressivement réduits et éliminés de la région. Dans le domaine de la paix et la sécurité, la transformation exige des capacités de prévision, de prévention et de réponse, adaptés aux Etats Membres de l'IGAD. Ces capacités sont une fonction de résistance aux facteurs de vulnérabilités des chocs internes et externes, ce dernier fonctionnant souvent comme une fonction du développement socio-économique et de gouvernance. Ainsi, pour que la région soit plus stable, la transformation doit dépasser la crise. Fondamentalement, la réactivité de la gouvernance détermine ce rythme de transformation, et à par la suite la gouvernance détermine la paix et la sécurité dans la région. Les Etats sont les principaux acteurs de transformation dans la région et sans ces derniers les objectifs de paix et sécurité, de bonne gouvernance et de développement et de stabilité ne peuvent être que difficilement atteints. Les capacités requises pour prédire, prévenir, réagir et adapter à ces vulnérabilités et menaces ne sont pas encore pleinement intégré dans la région de l'IGAD. Par conséquent, les gens

de la région de l'IGAD attendent de la part de leurs dirigeants politiques une forte participation, une volonté politique et de la détermination dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Tandis que le déficit de gouvernance est l'une des causes et l'accélérateur des défis à la paix et la sécurité dans la région; la gouvernance change la donne quant à la situation exacte de la paix et de la sécurité dans la région. Ainsi, pour que la région soit plus stable, la transformation doit aller au delà des impacts de ces facteurs de stress et les crises qui affligent la région.

La région de l'IGAD a fait face et continue de faire face à des myriades de menaces à la paix et à la sécurité. Mais la région de l'IGAD est également gonflée de possibilités et d'opportunités si ces dernières sont saisi en temps opportun et peuvent endiguer la plupart de ces menaces. La stratégie complétera d'autres secteurs et en développant les capacités des États membres dans les quatre domaines de la prévision, la prévention, l'intervention et l'adaptation dans l'intention d'aborder les tendances actuelles du développement exclusif vers l'inclusif. Cette stratégie va permettre de transformer la croissance démographique du passif qu'elles sont actuellement en croissance actifs, de bâtir des communautés de résilience au climat, accroître la mobilité juridique, réduire les déplacements de population et les routes de migration dangereuses, freiner les interférences injustifiées et les conséquences néfastes de la crise au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

4.3.2 Objectifs stratégiques de paix et de sécurité

Les objectifs stratégiques de l'IGAD sur la paix et la sécurité en 2016-2020 sont les suivants:

- Renforcer l'analyse et la prévention des conflits par la consolidation des systèmes d'alerte et de réactions précoce au niveau local, national et régional,
- Renforcer la capacité normatif et institutionnel de l'IGAD dans le domaine de la diplomatie préventive, de la médiation et de la consolidation de la paix pour gérer et résoudre les conflits,
- Renforcer l'IGAD et la capacité États membres à prévoir, prévenir et contrer toute menaces à la sécurité transnationale ainsi que le crime organisé,
- Aider les États membres de l'IGAD à renforcer leur gouvernance, l'Etat de droit, la démocratie, le système électoral et le droit des citoyens,
- Aider les États membres à sortir des conflits endémiques dont ils souffrent afin de mettre en œuvre la Reconstruction Post-Conflict et le Cadre de développement de l'IGAD, et ainsi renforcer ses capacités à répondre au crise humanitaire avec une attention particulière à l'assistance et à la protection des civils et des groupes vulnérables, en particulier les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les initiatives de paix et de sécurité
- Améliorer la collaboration, la communication, la mobilisation des ressources, le partenariat et la mise en réseau au sein du Secrétariat ainsi qu'au niveau national, régional, continental et mondial.

4.3.3 Strategic Priorities and Programmes

S'appuyant sur les objectifs stratégiques ci-dessus, l'IGAD va se focaliser sur les six programmes prioritaires stratégiques suivants:

1. **CONFLIT D'ALERTE PRECOCE ET REPONSE PRECOCE:** Mettre l'accent sur le développement de la capacité prédictive de l'IGAD et des États membres, leurs politiques et pratiques pour la prédiction et la prévention dans le but de répondre et résoudre les conflits dans la région de l'IGAD. (Domaines d'engagement: Alerte précoce, Intervention précoce, l'analyse des conflits et prévention des conflits)
2. **DIPLMATIE PREVENTIVE ET MÉDIATION:** Mettre l'accent sur le développement de la capacité préventive et réactive de l'IGAD et des États membres dans le but de résoudre les conflits et consolider la paix dans la région de l'IGAD à tout les niveaux, y compris locaux, régionaux et nationaux ; ainsi que sur les programmes et projets politiques et les pratiques de gestion et de résolution des conflits et la promotion de la paix dans la région de l'IGAD. (Domaines d'engagement: la résolution des conflits, processus de paix et la médiation, Opération de Support pour la Paix)

- a. Développer l'Architecture de médiation et de la politique de construction de l'IGAD.
 - b. Suivi de la mise en œuvre des accords de paix et assister les Etats dans le processus de transition post-conflit au Sud-Soudan, au Soudan et en Somalie
 - c. Organiser un forum de consultation annuelle pour les médiateurs de l'IGAD
 - d. Organiser des cours approfondis sur la médiation pour développer les compétences des médiateurs
 - e. Mener à bien une étude sur la médiation et le processus de paix dans l'IGAD depuis sa création
3. **MENACES TRANSNATIONALES A LA SECURITE:** focaliser sur les capacités de prévision, de prévention, de réactivité et d'adaptation de l'IGAD et des États membres à travers les politiques et pratiques en réponse aux menaces transnationales et à la criminalité internationale dans la région de l'IGAD. (Domaines d'engagement: lutte contre le terrorisme, lutte contre la violence extrémisme, lutte contre le crime organisé, la gouvernance de sécurité transnational, la sécurité maritime, prolifération des armes légères, armes de destruction massive, Menaces chimiques, biologiques et radiologiques, et les rejets illégaux de déchets nucléaires et autres déchets toxiques, le blanchiment d'argent, le trafic humain et le trafic de drogue, la transformation du secteur de sécurité, la démobilisation, de désarmement et la réinsertion, et enfin la gouvernance des compagnies privées de sécurité militaires)
4. **GOVERNANCE, DEMOCRATIE, L'ETAT DE DROIT ET LES DROITS HUMAINS :** Mettre l'accent sur les capacités de prévision, de prévention et de réactivité de l'IGAD et les États membres visant à améliorer la bonne gouvernance, le taux de participation démocratique, élections compétitives, et le respect des droits de l'homme. (Domaines d'engagement: Gouvernance du secteur public, Elections démocratiques, gouvernance des ressources naturelles, la corruption et la responsabilisation, les institutions démocratiques telles que le législatif, le judiciaire, Institutions des droits de l'homme, les organes de gestion des élections, la lutte contre la corruption et les commissions d'éthique)
5. **AFFAIRES HUMANITAIRES ET RECONSTRUCTION POST-CONFLIT ET DÉVELOPPEMENT:** Se focaliser sur le renforcement des capacités de prévision, de prévention, de réactivité et d'adaptation de l'IGAD et des États membres et sur les communautés qui sont sujettes à des catastrophes naturelles ou causées par l'homme ; ce qui pourraient induire une crise humanitaire et encourager la mobilisation et le soutien aux populations touchées. (Domaines d'engagement: assistance et protection des civils et des groupes vulnérables, en particulier les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, les personnes déplacées, les réfugiés, les apatrides).
6. **ÉGALITE DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES POUR LA PAIX:**
- a. Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la résolution 1325, 1820 de la RCSNU et des mécanismes similaires sur le genre, la paix et la sécurité et préconiser l'adoption de ces cadres au niveau national.
 - b. Plaider pour une approche transformative de la promotion des femmes grâce une politique de genre politisée et la mise en œuvre d'un mécanisme qui comprend l'allocation de pourcentage dans les parlements nationaux, un accroissement de l'allocation pour les activités liées au genre du budget national, une participation plus élevés des femmes dans l'économie politique, une évolution culturelle dans l'éducation

4.4 Pilier 4: Services de Développement Organisationnel

Les principales activités thématiques et transversales de l'IGAD sont abordées dans le cadre du Pilier 4- Services de Développement d'Entreprise. L'objectif stratégique du Pilier 4 consiste à renforcer la capacité d'entreprise de l'IGAD pour l'accomplissement de son mandat de manière efficace. Le Pilier identifie trois domaines thématiques de programme:

- Secteur du Renforcement institutionnel et du renforcement des capacités
- Secteur de la Recherche, des Sciences et technologies
- Secteur de la parité

4.4.1 Programme de consolidation institutionnelle et de renforcement des capacités

Le Secrétariat de l'IGAD est déterminé à aborder le thème de l'auto-amélioration par un véritable renforcement institutionnel qui aboutirait à l'apport d'améliorations de la performance tangible dans l'organisation. L'objectif stratégique de ce programme consiste à renforcer la capacité de l'IGAD pour l'accomplissement de son mandat de manière efficace.

L'indicateur de réussite pour ce secteur est une capacité accrue de l'IGAD pour l'accomplissement de son mandat de manière efficace et efficiente.

Ce secteur comporte quatre composantes comme énoncé dans le Programme d'action pour le renforcement institutionnel (ISAP):

- Amélioration des performances du Secrétariat ;
- Renforcement des interactions entre le Secrétariat et les Etats membres ;
- Renforcement des interactions entre le Secrétariat et les partenaires au développement, et
- Renforcement des interactions entre le Secrétariat et les autres parties prenantes

4.4.2 Secteur de la recherche, des sciences et des technologies

Ce secteur vise à appuyer les États membres dans leurs efforts pour améliorer la gestion et l'application de la recherche, des sciences et des technologies pour le développement économique, la paix et la sécurité ainsi que la gestion des connaissances. L'IGAD reconnaît la nécessité de maintenir des informations générales et des données caractéristiques de la région pour l'utilisation et la diffusion auprès des utilisateurs potentiels.

L'objectif stratégique de ce programme consiste à promouvoir la recherche, la production de programmes de recherche et la diffusion des nouvelles technologies.

L'indicateur de réussite de ce secteur est la capacité accrue de l'IGAD à promouvoir les programmes de recherche, des sciences et technologies pour le bénéfice de la région. Ce secteur est constitué de la (des) composante (s) suivante (s):

- Préparation des stratégies et des politiques de recherche, des programmes de sciences et de technologies régionaux de l'IGAD; et
- Renforcement des alliances stratégiques, des liens et des partenariats entre les institutions de recherche régionales et d'autres institutions dans les pays développés

4.4.3 Secteur de la parité

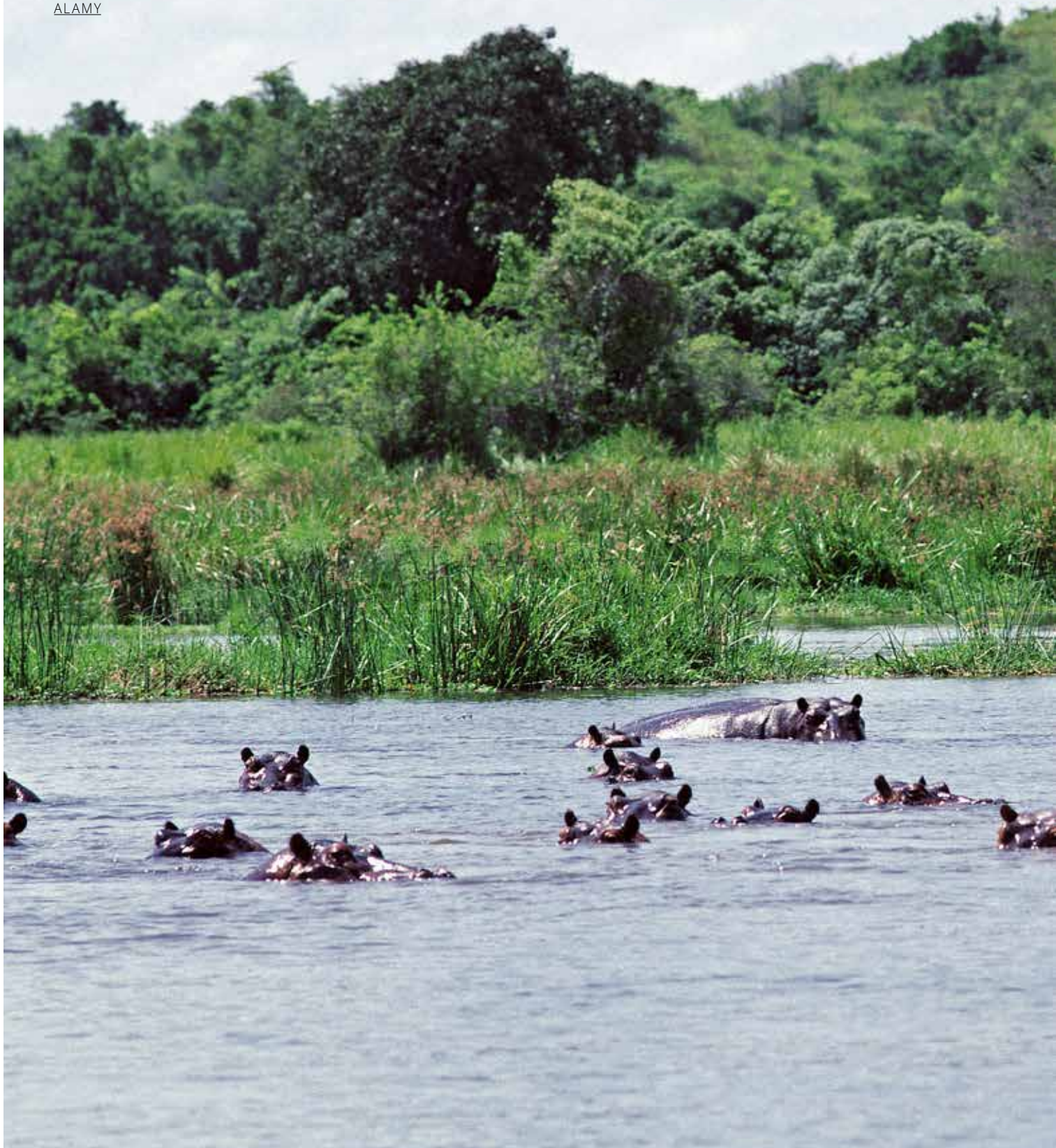
Le programme de la parité de l'IGAD a entrepris, entre autres activités, des tâches sur la vulgarisation des objectifs de la politique; la convocation des Assemblées Annuelles des ministres en charge des Affaires des Femmes/de la parité des Etats membres; l'organisation d'ateliers techniques liés à la parité; l'intégration de la parité dans les programmes et projets de l'IGAD et la facilitation des interventions du projet pour les femmes dans l'élaboration des processus de paix et de reconstruction. D'autres étapes du programme Parité de l'IGAD comprennent la convocation d'une Conférence sur les Femmes et la Paix de l'IGAD; l'élaboration d'un Plan d'Action Régional pour la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies; l'établissement d'un Forum sur les Femmes et la Paix de l'IGAD; et l'organisation d'une Conférence des Femmes d'Affaires de l'IGAD, ainsi qu'une Réunion de Suivi, et une recherche sur les dimensions genre du Risque, de la Vulnérabilité et l'Insécurité dans la Région de l'IGAD.

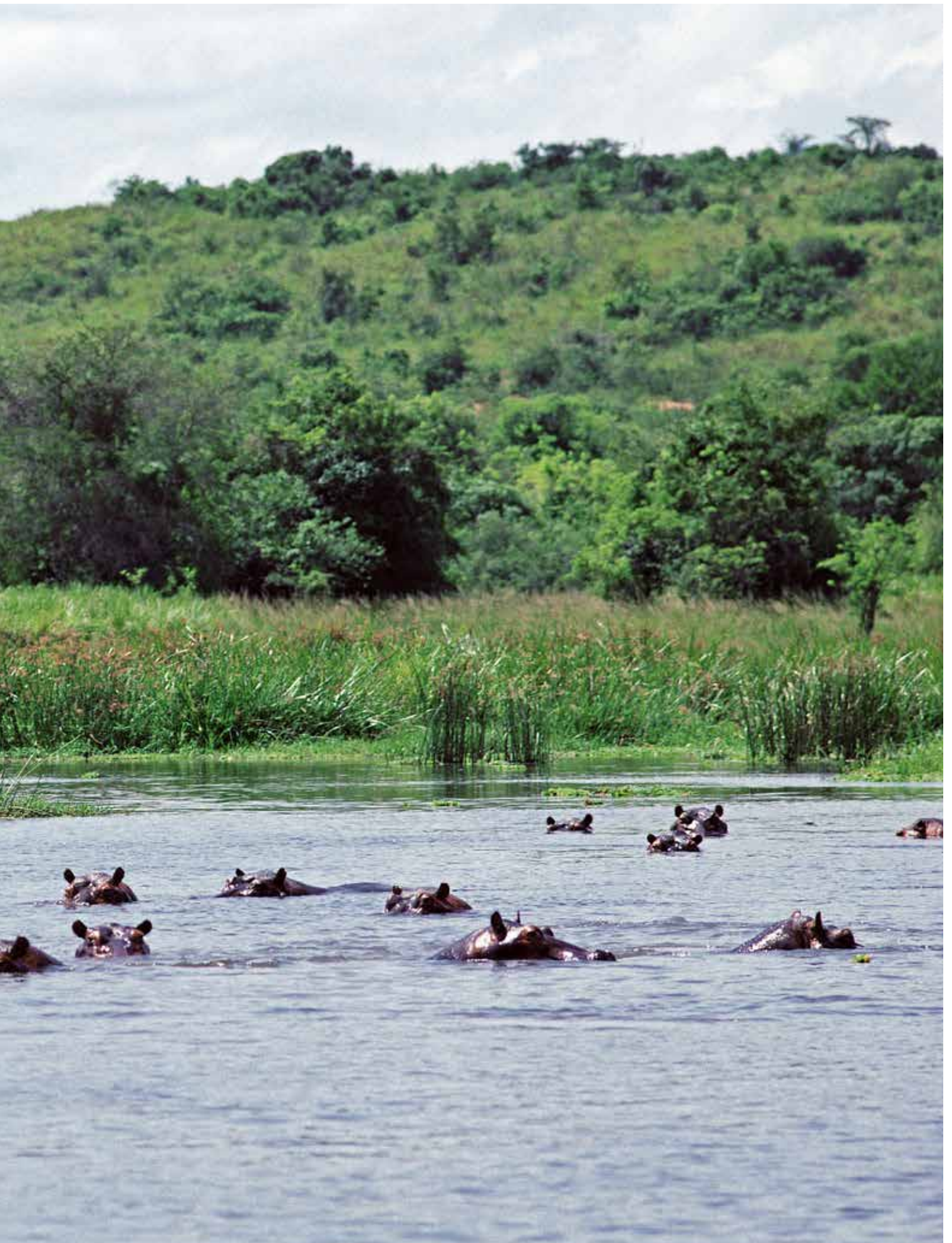
La nouvelle politique de la parité de l'IGAD et le Cadre stratégique envisagent une région où les femmes et les hommes de tous âges bénéficient d'un accès équitable aux ressources par l'exercice de leurs droits pleins et égaux lors de la participation à la prise de décision. Le travail sur l'analyse de la parité, les actions liées à la parité et l'intégration de la parité nécessitent le renforcement continu des capacités, le développement des compétences, l'encadrement et des conseils sur sa pertinence institutionnelle, le suivi des progrès et la responsabilisation. L'objectif opérationnel dans la mise en œuvre de la stratégie comporte deux volets:

- L'appui aux activités des Etats membres dans la réalisation de leurs accords mondiaux clés et engagements régionaux envers la parité, l'autonomisation des femmes et la représentation plus élevée dans la prise de décision; et
- L'intégration de la parité dans les activités techniques de l'IGAD dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'environnement et le changement climatique, la sécheresse et la résilience aux catastrophes, la santé et le développement social, la paix et la sécurité, l'assistance humanitaire et la protection des femmes en situation de conflit, l'intégration régionale et les innovations institutionnelles.

GROUPE
D'HIPPOPOTAMES
APERÇU À LA SOURCE
DU NIL. PARC NATIONAL
MURCHISON FALLS,
KAMPALA UGANDA

PHOTOGRAPHER:
ALAMY





LES PRINCIPALES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES

5.1 Les politiques de développement appropriées

Les processus qui vont améliorer la réalisation des principales interventions sont indiqués ci-dessous:

L'élaboration et la promotion des politiques compatibles dans les domaines prioritaires de l'IGAD

L'IGAD va poursuivre ses efforts qui mèneront à l'élaboration des politiques au niveau national qui, à leur tour, permettront l'harmonie transfrontalière. Parmi les questions de politique d'intérêt régional figurent des domaines stratégiques de la coopération dans la région de l'IGAD. L'IGAD a pour rôle d'appuyer et de guider le processus d'harmonisation des politiques, qui comprend l'identification des domaines concernés par l'enquête en collaboration avec les États membres, la réalisation des études politiques, la proposition des options politiques aux États membres et la fourniture d'un forum régional pour les discussions ainsi que des conseils sur les mécanismes de mise en œuvre des politiques.

L'élaboration des stratégies et des concepts d'intérêt pour la région

La coopération régionale exige l'élaboration de stratégies et des concepts appropriés. L'IGAD assumera le rôle de sensibilisation, d'appui et d'orientation du processus. Ceci comprend l'identification des causes profondes des problèmes, la réalisation des études régionales, l'organisation de forums de discussion et d'échange des idées et l'élaboration des concepts. Une fois les concepts élaborés, il revient aux États membres de les traduire en programmes et de les mettre en œuvre.

5.2 Les informations sur le développement et le partage des connaissances

Les informations constituent une ressource stratégique, qui si elles sont bien partagées sont susceptibles d'accélérer le développement durable dans la région. L'IGAD sera chargée de contribuer à la fourniture des informations au niveau régional. Il s'agira notamment des informations sur les ressources partagées, l'état de leur utilisation, notamment l'environnement, les marchés transfrontaliers et l'alerte précoce sur les crises imminentes dans la région. L'IGAD se lancera également dans la formulation des politiques d'information et de communication, des projets et programmes à entreprendre dans le but de réduire la « fracture numérique » entre la région et le reste du monde. Elle formulera des politiques et programmes appropriés pour promouvoir l'échange des informations pour le développement et la diffusion des politiques à l'origine de la création des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toute la région.

5.3 Le renforcement des capacités

Le Secrétariat de l'IGAD et son personnel ont acquis des compétences particulières dans les méthodes et techniques essentielles pour la promotion de la coopération régionale. Il s'agit des processus d'orientation pour la formulation des politiques et des concepts, l'organisation et la facilitation des ateliers et la gestion des cycles des projets régionaux. Un effort important sera consenti pour le transfert de ces compétences à des personnes clés dans les pays membres de l'IGAD, de sorte qu'elles puissent agir comme des catalyseurs dans ces domaines par la suite. Dans le même temps, les capacités du Secrétariat et les compétences de son personnel et pour s'acquitter de ses responsabilités de manière efficace et effective seront renforcées.

5.4 Les programmes sur la recherche, les sciences et les technologies

Etant un organisme de développement régional bien placé pour servir d'agent de changement dans la région, l'IGAD a un rôle fondamental dans la promotion, la facilitation, la coordination et le suivi des programmes qui répondent aux priorités de la région. L'Accord portant création de l'IGAD souligne, entre autres questions, la nécessité d'une coopération dans la recherche, les sciences et technologies entre les Etats membres. En conséquence, la stratégie régionale de l'IGAD souligne la précieuse contribution que la recherche, les sciences et les technologies peuvent apporter aux efforts de développement de la région. Un apport technologique dans le processus permettra d'améliorer la qualité des produits et d'ajouter de la valeur aux biens commercialisables à partir de la région. Cependant, la recherche et le développement (R&D) se révèlent onéreux et il y a des avantages considérables lorsque les pays mettent en commun leurs maigres ressources et collaborent dans leurs initiatives de recherche.

Le programme sur la recherche, les sciences et les technologies de l'IGAD vise à assister les Etats membres dans leurs efforts en faveur de l'amélioration de la gestion et de l'application des sciences et des technologies pour la recherche dans le développement durable. L'IGAD est particulièrement bien placée pour identifier les programmes de recherche et faciliter la création de liens et de réseaux. Par conséquent, l'IGAD assurera la promotion de:

- Research, generation of research agendas and diffusion of new technologies
- La recherche, la production de programmes de recherche et la diffusion des nouvelles technologies
- Les sciences et les technologies dans les systèmes éducatifs
- La culture des sciences et des technologies dans la région; et
- Les alliances stratégiques, des liens et des partenariats entre les institutions de recherche régionales et d'autres institutions dans les pays développés

L'INTERFACE AVEC LES INITIATIVES CONTINENTALES ET MONDIALES

La Stratégie régionale de l'IGAD promeut une approche holistique et intégrée du développement durable de la région. Elle est fondée sur la compréhension de l'interdépendance étroite des questions de coopération économique, d'agriculture et d'environnement et de paix et sécurité pour la croissance économique et le développement. Les Piliers de la Stratégie de l'IGAD et leurs programmes respectifs ainsi que d'autres cadres et stratégies de l'IGAD sont étroitement intra et inter-reliés. Les politiques macro-économiques et les interventions de développement des infrastructures poursuivies par la coopération économique et le Pilier de l'intégration contribueraient à l'harmonisation des politiques ainsi que la facilitation de la circulation des marchandises et des personnes dans la région. Cette avancée profiterait directement aux stratégies pour atteindre la sécurité alimentaire. De même, la paix et la sécurité sont une condition préalable à tout effort de développement durable et donc les initiatives du Pilier de la paix et de la sécurité sont complémentaires avec celles du Pilier de l'agriculture et de l'environnement. Par exemple, la mise en œuvre réussie du programme d'alerte précoce des conflits dans les zones pastorales contribuera grandement à l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles et la sécurité alimentaire dans ces régions. Tous les objectifs stratégiques doivent donc relier intrinsèquement les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement à la durabilité.

Il est important de noter que la stratégie actuelle arrive à un moment propice. Premièrement, elle est articulée à un moment où la pensée du développement est de retour à l'échelle mondiale comme en témoigne le Programme continental 2063 - de l'UA et le Programme mondial 2030 pour le développement durable à savoir les Objectifs de Développement Durable (ODD). En outre, pratiquement tous les pays de la région ont formulé des visions nationales à long terme. Deuxièmement, la coopération et l'intégration sous-régionales jouissent d'une renaissance, avec l'adoption de divers programmes de développement sectoriels sous-régionaux visant à promouvoir les réseaux de production sous-régionaux et du commerce intra-régional. Troisièmement, le Programme de l'UA intervient dans un contexte d'adoption, sous l'égide de l'Union africaine, d'une pléthore de normes, cadres, buts et objectifs sous-régionaux/continentaux qui couvrent l'ensemble du domaine du développement socio-économique. Les priorités africaines et sous-régionales et les aspirations nationales « trouvent un écho dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) et du programme de développement post-2015 ». En substance, les conditions nécessaires semblent exister pour la réussite de la stratégie. Afin de tirer profit de ces conditions favorables et d'éviter les risques d'être tenue à l'écart par les programmes concurrents possibles, cette stratégie devrait assurer une interface efficace avec les plans nationaux, assurer l'alignement avec le Programme 2063 et les ODD et examiner comment un tel alignement pourrait enrichir le programme régional de développement post-2015.

En tant que CER ayant contribué activement à la réalisation des objectifs mondiaux des OMD transitoires, à la fois par la mise en œuvre du projet ainsi que par des initiatives de politique et de plaidoyer régionales, les ODD de l'ONU sont d'une importance clé pour cette stratégie et l'avenir du programme de l'IGAD. L'IGAD croit que l'adoption d'un programme post-2015 unique et universel – enrichi par l'apprentissage de la réalisation des OMD - pour relever les défis régionaux interdépendants multiples posés par les mégatendances sera essentielle si nous voulons avoir un espoir d'assurer une vie décente pour les communautés de la région.

En conséquence, le plan de mise en œuvre de cette stratégie répond aux questions suivantes:

- Comment la stratégie de l'IGAD peut-elle mieux se rapporter aux ODD, au Programme 2063 et son Plan de Mise en œuvre Décennal et l'éventail des plans et visions nationales qui ont été élaborés ou qui sont en cours de révision, et vice versa?
- Comment la stratégie de l'IGAD devrait-elle se rapporter aux différents plans et stratégies des CER actuelles?
- Quelles sont les opportunités qui doivent être exploitées pour financer le développement de la région, y compris le Programme 2063?
- Que doit faire IGAD pour s'assurer que la stratégie occupe le centre de la scène de l'action politique et gagne l'acceptation populaire aux niveaux nationaux?

En comparant les piliers et les programmes de l'IGAD avec les plans nationaux de développement, le programme mondial ODD et le Programme stratégique 2063 de l'UA, on constate l'absence d'un conflit réel entre les objectifs de ces plans nationaux, initiatives sous-régionales, continentales et mondiales de développement. De toute évidence, ils cherchent tous à obtenir une croissance et une transformation économique inclusives. Tant le Programme 2063 que les ODD viennent à un moment de la planification à long terme par les plans nationaux de développement. Cette convergence crée des conditions nécessaires mais insuffisantes pour la réussite. Pour réussir, la stratégie régionale devrait être une interface efficace avec les plans nationaux et les initiatives de développement régionales/continentales. Le processus de planification au niveau national devrait être pleinement participatif et le caractère de la participation devrait tenir compte du contexte et de la réalité des différents Etats membres. Du fait de l'interconnexion des économies, le succès exige également des changements appropriés dans le caractère de l'interface entre le secteur public et privé, étant donné la progression de la transformation économique.

Essentielles pour les travaux futurs de l'IGAD en plus du débat sur le cadre ODD, sont les discussions autour du nouveau cadre ODD pour la réduction des risques de catastrophe - le Cadre Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophes 2015-2030 qui a été signé lors de la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes en 2015 à Sendai, au Japon. Dans son Document de Programmation Régional de l'IDDRSI (RPP) et les recommandations de la quatrième réunion du Comité Directeur de mars 2015, l'IGAD a formulé sa position claire sur la RRC et procède à la mise en œuvre du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'alignement de l'IDDRSI avec ce dernier.

L'IGAD a des relations étroites et mutuellement bénéfiques avec l'UA sur la base du principe de subsidiarité et de complémentarité. Tandis que la division de Sécurité et de Paix de l'IGAD poursuit les priorités de leur mandat respectif, ils jouent encore un rôle important dans la mise en œuvre des cadres stratégiques de l'UA. Les liens synergétiques entre la UAC et l'IGAD sont excellente avec le département Paix et Sécurité de la CUA. La collaboration avec d'autres ministères tels que le Ministère des Affaires Politiques (DAP) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural doivent être renforcés. La stratégie de l'UA de 2014-17 identifie ces domaines clés qui doivent être mises en œuvre à travers l'Architecture Africaine de paix et de sécurité (AAPS) au niveau continental.

L'IGAD devrait œuvrer pour des liens juridiques et institutionnels clairs et transparents entre les CER et l'UA sur la base du principe de subsidiarité et de complémentarité, comprenant le rôle des CERs dans les organes politiques de l'UA. Néanmoins, l'IGAD a toujours cherché à aligner ses objectifs à celles de l'UA. La CUA, en tant qu'organisation continentale, élabore des politiques continentales, des stratégies, programmes et projets qui doivent être mis en place aux niveaux régional et national par l'IGAD et ses Etats Membres respectivement. IGAD, comme l'un des CER, facilite l'adaptation des politiques et stratégies de l'ASC aux besoins et aux objectifs des politiques et stratégies régionales.

La stratégie de l'UA de 2014-17 identifie ces domaines clés qui doivent être mises en œuvre à travers l'Architecture Africaine de paix et de sécurité (AAPS) au niveau continental. Par conséquent, les programmes de Paix et Sécurité de l'IGAD contribuent à l'objectif plus ambitieux du continent Africain renforçant la participation et l'adhésion aux priorités continentales fixés par l'Architecture Africaine de paix et de sécurité (AAPS) tout en opérant dans un contexte spécifique guidé par la stratégie régionale de la paix et de la sécurité. En outre, résultant du Protocole d'Accord signé par l'UA et les CER pour le partage d'informations et l'harmonisation des programmes, les parties se rencontrent au sein du comité technique de pilotage, au niveau des hauts fonctionnaires et des chefs d'entreprise. Ces échanges se produisent surtout dans le but de renforcer le rôle de l'UA, dans le pilotage, la coordination et l'harmonisation des efforts visant à consolider la paix et la sécurité sur le continent, à travers l'opérationnalisation de l'AAPS à laquelle tous les CER contribuent.

Le tableau 2 ci-dessous montre les domaines de convergence des piliers stratégiques et des programmes de l'IGAD avec les ODD mondiaux et le Programme 2063 de l'UA et son Plan d'Exécution Décennal

TABLEAU 2

COHÉRENCE ENTRE LES PILIERS STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES DE L'IGAD AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET LE PROGRAMME 2063 DE L'UA

Piliers et secteurs stratégique de l'IGAD	
Pilier 1: Agriculture, ressources naturelles et environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture, élevage et sécurité alimentaire • Gestion des ressources naturelles • Protection de l'environnement, variabilités et changements climatiques • Recherche et transfert de technologies dans les zones arides
Pilier 2: Coopération économique, intégration et développement social	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du commerce, de l'investissement, de l'industrie et du tourisme • Développement des infrastructures • Santé et développement social
Pilier 3: Paix et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion, prévention et résolution des conflits • Gouvernance démocratique et primauté du droit • Secteur de la sécurité • Affaires humanitaires
Pilier 4: Services de développement organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation institutionnelle (Renforcement des capacités) • Recherche, sciences et technologies • Information, Communication et Gestion des connaissances

Pertinence pour le Programme 2063 de l'AU et Buts		Pertinence pour les ODD et les Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • But 6 • But 7 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture moderne pour la production accrue, la productivité et la valeur ajoutée • Economies et collectivités résilientes au plan écologique et durables au plan climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • But 2, tous les Objectifs • But 12, Objectif 12.3 • But 14, tous les Objectifs • But 15, tous les Objectifs • But 13, tous les objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire (Accès à la terre et Agriculture durable) • Biodiversité et Ecosystème équilibré • Prendre des mesures urgentes pour combattre le changement climatique et son impact
<ul style="list-style-type: none"> • But 1 • But 2 • But 3 • But 4 • But 5 • But 9 • But 17 	<ul style="list-style-type: none"> • Un haut niveau de vie, de qualité de vie et de bien-être pour tous les citoyens • Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences sous-tendue par les sciences, les technologies et l'innovation • Des citoyens en bonne santé et bien nourris • Habitats Modernes et Vivables • Economies et emplois transformés • Infrastructures de classe mondiale sillonne l'Afrique • Afrique comme un partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique 	<ul style="list-style-type: none"> • But 7, Objectifs 7a, 7b • But 9, tous les Objectifs • But 17 • But 3, tous les Objectifs • But 4, tous les Objectifs • But 6, tous les Objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Accumulation des actifs et investissements • Construction d'infrastructures durables, promouvoir l'industrialisation inclusive et durable et encourager l'innovation • Santé • Education • Eau potable et assainissement
<ul style="list-style-type: none"> • But 12 • But 10 • But 11 • But 17 	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité et la stabilité de la paix sont préservées • Les valeurs démocratiques, les pratiques, les principes universels des droits de l'homme, la justice et l'Etat de droit sont enchâssés. • Institutions capables et leadership transformatif en place à tous les niveaux • L'Afrique comme un partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique 	<ul style="list-style-type: none"> • But 16 tous les Objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux
<ul style="list-style-type: none"> • But 18 • But 2 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Afrique est plus dépendante de l'aide et assume l'entière responsabilité du financement de son développement • Des citoyens bien éduqués et une révolution des compétences sous-tendue par les sciences, les technologies et l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • But 17, objectifs 6-9 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des moyens de mise en œuvre et de revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE

La réalisation de cette stratégie régionale sera assurée par la mise en œuvre des stratégies sectorielles de l'IGAD, les stratégies des Institution Spécialisées et d'autres cadres de l'IGAD d'une manière holistique et intégrée. En outre, la mise en œuvre de la stratégie prendra en compte les cadres de développement nationaux, continentaux et internationaux.

7.1 Les dispositions institutionnelles

L'organisation institutionnelle de l'IGAD est composée de capacités internes et externes qui peuvent être rapidement mobilisées pour des activités. La capacité externe est constituée par les organes des États membres au niveau national par exemple, le Sommet qui est constitué de l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement, le Conseil des ministres et le Comité des ambassadeurs. Les comités sectoriels ministériels et les comités techniques d'experts peuvent être formés en cas de nécessité. Il y a aussi une foule de ressources humaines dans les États membres à la disposition de l'IGAD. D'autres acteurs d'appui sont le Forum des partenaires de l'IGAD (FPI), les Plateformes régionales de partenariat telles que la Plateforme IDDRSI, le Forum régional pour la recherche, le Consortium des universités de l'IGAD et d'autres organisations internationales et régionales. La présence d'organisation de renommée régionale et internationale dans la région (UA, organismes des Nations Unies et autres) est également une opportunité pour l'IGAD de puiser dans leurs capacités et expériences dans la mise en œuvre de ses programmes et de son mandat.

Les capacités internes de l'IGAD sont basées sur les ressources humaines, financières et technologiques du Secrétariat et sur ses institutions spécialisées avec leur gestion des systèmes, compétences, méthodes et processus pour traiter des questions prioritaires du développement régional. Le bureau de liaison de l'IGAD dans les organisations régionales sélectionnées et dans les États membres ainsi que les bureaux de liaison implantés dans le Secrétariat de l'IGAD sert également de structures institutionnelles efficaces pour la mise en œuvre de la Stratégie de l'IGAD.

Dans le processus de mise en œuvre de la clôture de la consultation sur la stratégie, la coordination et la collaboration avec les organismes internationaux, les organisations non-gouvernementales et les entreprises du secteur privé au niveau sous-régional et régional seront assurées. Sur le plan opérationnel, l'IGAD collabore avec ses États membres par l'intermédiaire des points focaux politiques et techniques désignés, et dans certains cas, à travers des centres d'excellence ou des points focaux sectoriels. Aussi bien le Secrétariat que les États membres devraient être prêts à déployer des ressources pour le renforcement des capacités des points focaux politiques et techniques de l'IGAD afin qu'ils puissent faciliter la mise en œuvre de la stratégie de manière adéquate. Ces mécanismes sont décrits dans les cadres de développement nationaux et régionaux ainsi que les DPP nationaux et PDDAA distincts de chaque pays. En outre, la Stratégie Régionale intégrera les dispositions, processus et mécanismes institutionnels mis en place dans les cadres de l'IDDRSI/PDDAA-IGAD. Ces mécanismes sont décrits dans le DPP et le PDDAA de chaque pays. Au niveau régional, le Secrétariat de l'IGAD jouera les rôles suivants dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets:

- Coordination et harmonisation;
- Leadership de la programmation (initiation, suivi et orientation)
- Gestion des connaissances, y compris le plaidoyer, la sensibilisation, la communication et le partage d'informations;
- Renforcement des capacités des États Membres et du Secrétariat de l'IGAD;
- Harmonisation, diffusion et promotion de la politique et stratégie de développement;
- Utilisation de son pouvoir de rassemblement pour faire face aux situations d'urgence complexes et transfrontalières;
- rôle de leadership et de surveillance dans la mise en œuvre des activités régionales et transfrontalières ;
- Facilitation du dialogue pour les responsables politiques et les décideurs;
- Formulation des interventions régionales appropriées;
- Action de lobbying, de plaidoyer et de sensibilisation; et;
- Création de partenariats et de réseaux et mécanismes de coordination;
- Alignement avec d'autres cadres régionaux, continentaux et mondiaux de développement tels que l'EDF 11, le Programme 2063 et son Plan de Mise en œuvre Décennal et les ODD.

7.2 La mobilisation des ressources

7.2.1 Les sources de financement traditionnelles

Le processus de mise en œuvre de la stratégie pose des problèmes de ressources humaines et financières pour le Secrétariat. Dans le cas où des ressources financières et humaines ne seraient pas disponibles, des décisions stratégiques seront prises pour évaluer la stratégie et établir soigneusement les priorités des programmes sur lesquelles se concentrer. Les critères et le processus de prise de ces décisions seront établis en consultation avec les États membres. Les efforts de mobilisation des ressources seront axés sur le renforcement et les atouts des relations étroites et harmonieuses que le Secrétariat a établies avec les partenaires au développement de l'IGAD.

Les besoins financiers de l'IGAD se rapportent aux activités et aux programmes institutionnels. Les contributions des États membres constituent la principale source de financement institutionnel pour permettre au Secrétariat de s'acquitter de ses coûts récurrents. Les États membres de l'IGAD reconnaissent que le fonctionnement de l'organisation relève de leur responsabilité et qu'ils doivent par conséquent prévoir son budget. Cela reflète leur engagement et l'appropriation de l'institution qui est au service de leurs intérêts. D'autres fonds pourraient être reçus comme des subventions des organismes partenaires en appui au Secrétariat.

Pour le financement des programmes, l'IGAD reçoit des subventions des bailleurs de fonds et d'organismes internationaux. L'IGAD joue un rôle majeur dans la collecte des fonds pour la région dans le cadre d'instruments juridiquement contraignants tels que la Convention de Cotonou et d'autres accords internationaux.

Le Secrétariat de l'IGAD continuera à jouer un rôle central dans la coordination des partenaires, à organiser des réunions consultatives et à avoir recours aux accords internationaux en matière de lobbying pour des fonds destinés à la mise en œuvre des programmes. Le financement extérieur pressenti pour la promotion de l'action conduit souvent à la mobilisation des ressources intérieures, accordant par conséquent une importance accrue à la collecte des financements extérieurs. Toutefois, l'IGAD a pour l'objectif l'autosuffisance dans la production de tous les fonds au sein de la région et l'éloignement peu à peu de la dépendance des financements extérieurs pour ses programmes. Le Secrétariat s'efforcera d'améliorer la mobilisation des ressources à travers les approches ci-après :

- La mobilisation des ressources pour le compte des États membres de l'IGAD appuyé par un lobbying rigoureux.
- La contribution des États membres en termes de ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre de la stratégie, en plus de leurs contributions au budget de base annuel du Secrétariat.
- La mobilisation des ressources continue auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, notamment les membres du FPI
- L'élargissement de la portée des partenaires de coopération de l'IGAD à travers l'attraction des bailleurs de fonds non-traditionnels
- L'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources innovatives; et
- La création d'un fonds de dotation pour l'IGAD

7.2.2 Partenariats Public-Privé (PPP)

Les Partenariats Public-Privé (PPP) sont des mécanismes de financement efficaces pour les activités nationales et régionales de développement en particulier les projets d'infrastructure. Tant l'IGAD que les États membres devront élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies sur les PPP et commercialiser les mêmes aux investisseurs potentiels. Les PPP pourraient prendre la forme de Contrats de Location, Concessions, Construction - Exploitation - Transfert ou Construction - Entreprises de Possession - Transfert (BOT), participation au capital social, entre autres.

7.3 La planification opérationnelle

Dans le but de mettre la stratégie en œuvre, le Secrétariat de l'IGAD a élaboré un plan reflétant la Stratégie régionale 2011-2015 qui facilitera la création des plans opérationnels annuels détaillés. En outre, des protocoles spécifiques et/ou protocoles d'entente pour la mise en œuvre des différentes composantes de la stratégie seront élaborés et présentés pour approbation aux organes politiques de l'IGAD, à savoir le Conseil des ministres et le Sommet.

Dans le but d'assurer la complémentarité entre les activités nationales et régionales de planification, le Secrétariat de l'IGAD, en collaboration avec les États membres, a élaboré des documents de programmation communs de l'IDDRSI par pays (DPP) et un Document de Programmation Régional (DPR). Le document identifie les domaines thématiques communs et les domaines d'intervention dans chaque domaine thématique à la fois aux niveaux national et régional et recherche les systèmes de mise en œuvre harmonisés dans le cadre de cette stratégie.

7.4 Le suivi et l'évaluation

Le Secrétariat de l'IGAD sera responsable du suivi régulier et de l'évaluation de la phase de mise en œuvre. Le système S&E de la Stratégie de l'IGAD sera mis sur le suivi des résultats plutôt que sur les processus et les activités, le but de cela est d'utiliser les informations et les enseignements générés pour améliorer les projets et programmes. Le Secrétariat suivra les systèmes de notification S&E basés sur les résultats mis en place pour évaluer les organes directeurs de l'IGAD et le FPI sur les progrès de la mise en œuvre la stratégie. Le suivi régulier mettra l'accent sur les questions suivantes:

- Les activités mises en œuvre dans les délais fixés et les processus déployés ;
- La vitesse à laquelle les contributions (budgets, personnel et finances) sont utilisées dans les lignes budgétaires convenues ;
- La mesure dans laquelle les résultats escomptés ont été atteints en ce qui concerne la détermination des objectifs ;
- Les changements dans l'environnement du projet et si les hypothèses sont toujours réalistes

Un mécanisme efficace de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie sera important pour un certain nombre de raisons:

- La garantie de la constance de la netteté et de l'orientation de plans et appui à la mobilisation des interventions appropriées et adaptées à toutes les étapes de mise en œuvre ;
- Le mécanisme permet des mesures correctives et le peaufinage des processus de planification menant à l'amélioration des performances ;
- La mise à disposition des informations régulières à toutes les parties prenantes sur les progrès et la prise de décisions éclairées ;
- Garantie de l'alignement des résultats atteints aux objectifs fixés;
- La promotion de l'apprentissage, des informations et du partage des connaissances sur les résultats et des leçons apprises entre les partenaires de mise en œuvre;
- La garantie de la conformité des interventions menées au plan de développement ;
- La démonstration de la responsabilité et de la transparence publiques dans la mise en œuvre des projets et programmes régionaux et
- Le rôle de « système d'alerte précoce » et de forum de communication joué par tous les exécutants à travers la communication sur leurs méthodes, les secteurs des problèmes ou des opportunités

Des évaluations seront effectuées par l'évaluation systématique et objective des interventions et politiques en cours ou achevées et des effets qui en découlent. L'objectif consistera à déterminer la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité des interventions et des politiques de développement, des processus de changement qui soutiennent la mise en œuvre de la stratégie.

D'autres détails sur le processus de S & E sont fournis dans la mise en œuvre de la Stratégie de 2011 à 2015, qui est une partie des documents de la Stratégie Régionale de l'IGAD.

7.5 Besoins en ressources pour la mise en œuvre de la Stratégie 2016-2020 de l'IGAD

Les besoins en ressources du programme quinquennal pour un montant de USD 402 millions sont basés sur les chiffres indicatifs de la planification pour la mise en œuvre des diverses interventions stratégiques par les organes et institutions de l'IGAD. La stratégie sera financée par des stratégies de mobilisation des ressources ciblant les contributions des Etats membres, les partenaires au développement et le secteur privé. Les consultations en cours sur les mécanismes de financement alternatifs pour l'IGAD se poursuivront, et un mécanisme plus durable sera identifié pour assurer la rapidité et la durabilité dans la mise en œuvre du programme/projet.

1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Situation actuelle

- A l'exception de Djibouti dont l'économie nationale repose sur les services, l'économie des pays de la région de l'IGAD est basée sur l'agriculture, représentant plus de 30% du PIB total. Plus de 80% de la population vivent en milieu rural et ne dépendent pas uniquement de l'agriculture paysanne comme principale source de nourriture, mais aussi comme moteur de la croissance économique.
- Le secteur agricole représente 43% du PIB de l'Éthiopie et 40% de celui de la Somalie. S'agissant du Soudan, du Kenya et de l'Ouganda, sa contribution au PIB est de 34%, 26% et 23% respectivement. Le Soudan du Sud et Djibouti enregistrent les plus faibles contributions de l'agriculture au PIB (15% et 4% respectivement).
- La région de l'IGAD est caractérisée par quatre vastes systèmes d'utilisation de terres interdépendants, à savoir le pastoralisme, l'agro-pastoralisme, l'agriculture pluviale et irriguée. Les principaux systèmes agricoles pratiqués dans la région sont l'agriculture mixte, l'agriculture agro-pastorale, l'agriculture pérenne des hauts plateaux, l'agriculture mixte des hauts plateaux, l'agriculture pastorale, l'agriculture axée sur la pisciculture, l'agriculture irriguée, le pastoralisme en zone aride clairsemée, l'agriculture des oasis, les systèmes agricoles urbains et périurbains.
- Le sous-secteur Elevage constitue une partie très importante de l'économie des États membres, avec environ un total de 336 millions d'unités d'élevage assurant la subsistance de plus de 40 millions de personnes dans les TASA.
- La région de l'IGAD possède la plus grande quantité de bétail par rapport aux autres régions d'Afrique. L'élevage rapporte des devises substantielles à l'Éthiopie, à la Somalie et au Soudan. Par exemple, les exportations de bétail vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 2012 ont été estimées à 8.613.581 têtes tandis que les exportations de viande se sont élevées à 27.419 tonnes.
- La région de l'IGAD est dotée de ressources halieutiques d'eau douce, marines et côtières qui favorisent le développement socioéconomique en vue de la sécurité alimentaire dans les États membres. La pêche intérieure et l'aquaculture marines contribuent en important revenu pour les ménages, créent des emplois et apportent des revenus étrangers importants pour la région.

Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Le changement et la variation climatiques : les températures supérieures à la moyenne et la variabilité des précipitations ont un effet néfaste sur les activités agricoles de la région. La persistance et la fréquence des sécheresses et des inondations ont abouti à l'insécurité alimentaire, à la variation des maladies et des ravageurs, à des changements dans la quantité et la qualité des pâturages des communautés pastorales. • Les conflits et l'insécurité : les guerres civiles et les conflits entraînant l'insécurité dans certaines parties de la région de l'IGAD, conjugués à la lutte politique interne pour le pouvoir et les ressources ont retardé le développement du secteur agricole. • La croissance de la population et l'amenuisement des ressources : la croissance rapide des populations humaines dans la région, notamment en Ethiopie, en Ouganda et au Kenya, conjuguée à l'amenuisement des ressources naturelles (terre, eau) en raison de la dégradation, du changement climatique et de l'absence de ressources alternatives et des moyens de subsistance à utiliser à la place de la production agricole apparaît comme un obstacle au développement du secteur. • La baisse de la fertilité des sols et la dégradation des terres : la baisse de la qualité et de la fertilité des sols conjuguée aux faibles taux d'utilisation des intrants améliorant la production est commune à la région de l'IGAD et plusieurs Etats membres continuent de subir la dégradation de leurs ressources naturelles à cause de la surexploitation et du surpâturage, de la faible utilisation des terres, de l'empiètement sur les châteaux d'eau etc. • Les pertes avant et après la récolte ainsi qu'un manque de valeur ajoutée de la récolte : la région de l'IGAD subit chaque année de lourdes pertes avant et après la récolte dans sa production agricole, qui sont liées à la mauvaise gestion par les agriculteurs des pratiques agricoles nécessaires qui sont exacerbées par des facteurs liés aux incertitudes naturelles telles que les sécheresses, les maladies et les parasites. Ceci, combiné à un manque de valeur ajoutée à plus de 90% des cultures de rente en provenance de la région signifie que les revenus des producteurs sont extrêmement faibles. • Faibles investissements dans l'agriculture: - les pays africains se sont engagés à travers le PDDAA à investir 10% de l'allocation du budget national dans le développement de l'agriculture. Cet engagement n'a pas encore été matérialisé dans de nombreux pays de l'IGAD. • Il y a le manque d'un cadre de politique globale dans les pêcheries côtières pour les pays en fonction des ressources marines (Djibouti, Kenya, Somalie et Soudan) pour se protéger contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 70 pourcent des paysages de la région de l'IGAD est composé de plaines qui sont arides, semi-arides ou zones subhumides sèches. Ces terres arables non cultivées largement en friche, combinées au soleil toute l'année offrent d'immenses opportunités pour stimuler la production agricole dans la région. • La population des ressources humaines élevées de plus de 230 millions dans la région est en grande partie une main-d'œuvre rurale basée sur l'agriculture en fonction de l'Agriculture pour la nutrition et les moyens de subsistance. Ainsi, le développement agricole aux côtés de l'agro-industrie représente une opportunité de stimuler la croissance et la transformation économique de la région, en plus d'appuyer le développement rural et la création d'emplois. • La coopération régionale, continentale et les marchés basés sur sa proximité avec les pays du Golfe et les marchés européens conjuguée à son accès à une vaste étendue côtière fournissent des opportunités pour améliorer le commerce de l'agriculture. • Les rendements moyens sont faibles dans la région et l'écart entre les rendements obtenus dans les entreprises de cultures et d'élevage les mieux gérées et ceux obtenus à partir des nombreux petits exploitants dans la région sont énormes. Ce secteur représente une grande opportunité pour l'augmentation de la productivité et de la production globales. • L'amélioration des sciences, des technologies et des innovations permettront d'améliorer la capacité des Etats membres à mieux comprendre la valeur des mers, des lacs, des rivières et des plaines inondables afin d'informer la gestion et l'exploitation de l'économie bleue de la région.

2. RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Situation actuelle

- Les ressources naturelles de base et la contribution de la région de l'IGAD à l'économie régionale est massive. Cet apport peut être constaté directement dans le secteur lui-même ainsi que dans les contributions du secteur aux autres secteurs économiques. Les ressources naturelles de la région comprennent certaines des grandes réserves de pétrole et de gaz naturel du continent, les terres arables non cultivées, les pâturages étendus utilisés par le bétail et la faune, les ressources minérales, la capacité hydroélectrique exploitable et le potentiel géothermique massif. La biodiversité de la région est également un des plus grands en particulier étant donné que la plupart des Etats membres sont géographiquement situés près de l'équateur.
- Le climat, l'eau et les autres ressources naturelles telles que les terres arables et les pâturages constituent la base d'un secteur agricole qui fonctionne de façon optimale, qui représente 43% du PIB de la région (y compris les liens indirects avec d'autres secteurs économiques), des recettes d'exportation, des recettes publiques et des emplois dans l'économie formelle.
- En 2014, la part de l'emploi de l'environnement et des ressources naturelles a été supérieure à 80% pour l'Éthiopie, le Soudan du Sud et l'Ouganda tandis qu'elle était de 70% au Kenya et 65% en Somalie.
- Les biens et services produits par les différents écosystèmes constituent la base du développement économique et social de la région. La production de biomasse fournit la matière première utilisée dans les secteurs industriel et de la construction.

Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • La dégradation des terres, des zones humides et des forêts: <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources naturelles sont épuisées plus rapidement que leur taux de renouvellement et les ressources forestières et de la biodiversité sont menacées par des pratiques de récolte non durables et souvent illégales. L'utilisation intensive des terres et la déforestation ont négativement transformé la plupart du paysage naturel de la région, contribué à l'érosion accrue des sols, la réduction de la diversité biologique et la modification des débits fluviaux. L'érosion des sols entraîne des pertes de matières organiques et de nutriments ainsi qu'une réduction de la productivité agricole. Dans certaines zones, notamment dans les zones pastorales TASA du Kenya, de l'Ouganda, du Soudan, l'augmentation de l'élevage a conduit au surpâturage et à la dégradation des sols avec une prédominance des espèces envahissantes tandis que la concurrence pour des ressources qui diminuent ont précipité les conflits dans ces zones. • La gouvernance des ressources: la région de l'IGAD n'a pas de politiques globales en matière foncière et d'utilisation des terres ainsi que de lois d'accompagnement. Les produits agricoles non traditionnels sont négligés par les politiques nationales et les interventions de développement et peu d'attention est accordée aux marchés informels et intérieurs où la majorité des collectivités rurales commercent. En outre, aucun cadre régional ne définit l'Economie Bleue de l'Afrique et ne fournit des orientations aux Etats membres sur les stratégies de développement. Par conséquent, les efforts actuels sont dispersés. • Le manque d'investissements dans le développement des marchés et des chaînes de valeur: l'industrie mondiale des produits naturels est très appréciée et connaît une croissance rapide. L'accent reste largement mis sur les cultures agricoles traditionnelles. De plus, la plupart des voies navigables intérieures n'ont pas développé au maximum leur potentiel. • Les écosystèmes des zones arides et semi-arides (ZASA) sont encore «oubliés»: - nombre des personnes les plus pauvres de la région de l'IGAD vivent dans les zones arides et semi-arides qui couvrent 80% des terres. L'approche du développement axé sur les capitaux a conduit à la marginalisation socioéconomique et politique des populations vivant dans les TASA. • Les questions émergentes: - plusieurs questions émergentes présentant un potentiel pour des impacts catastrophiques futurs prévalent dans la région de l'IGAD. Les principales sont le changement climatique, la diminution du niveau d'eau, les espèces envahissantes, les OGM, le VIH / sida, la mondialisation, les conflits et l'insécurité. Tous ces facteurs ont (et peuvent avoir) un impact majeur sur les moyens de subsistance et la gestion de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de collaboration dans la gestion des ressources en eau partagées: - dans le cadre de l'intégration régionale, il est nécessaire de renforcer la coopération entre les pays dans la gestion et l'utilisation des cours d'eau, bassins fluviaux et lacustres partagés ainsi que des océans et des mers. • Consolidation des initiatives actuelles: -Une plus grande prise de conscience émerge sur la nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles avec presque tous les Etats membres plaçant cette dernière comme l'un des domaines prioritaires dans leurs plans de développement. Cette solidarité et cette unité de but pourraient former la plateforme de gestion des ressources naturelles transfrontalières de la région pour le bénéfice de ses citoyens. • La gestion durable des ressources naturelles a réapparu comme un programme mondial à travers Rio +20 qui visait à sécuriser les affirmations pour les engagements politiques pris au Sommet de la Terre passé et définir le programme de l'environnement mondial. Une bonne gestion des ressources naturelles est aussi explicitement mentionnée dans les ODD et le Programme 2063 de l'UA avec la reconnaissance de la mauvaise gestion des ressources naturelles comme un facteur de sécurité. • L'énorme potentiel de croissance et la création d'emplois dans le secteur des ressources naturelles: - les activités économiques potentielles dans ce secteur comprennent le développement de l'aquaculture à la fois dans les eaux marines et intérieures; la promotion de l'éco-tourisme; la prospection et la prospection de nouveaux produits (y compris les produits pharmaceutiques); la production d'énergie en exploitant les marées et les vagues; l'exploitation minière de lits de lacs et de mers et l'exploitation du pétrole et du gaz; ainsi que l'amélioration des voies navigables pour le transport. • Accès aux biens communs mondiaux dans les zones au-delà de la juridiction régionale: - Renforcement de la participation de la région dans le processus décisionnel concernant la répartition et l'utilisation des ressources au-delà des zones économiques exclusives/haute mer est une autre opportunité inexploitée jusqu'ici. Ces ressources pourraient être soit la pêche, l'exploitation minière ou dans les voies de navigation..

3. COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET INTEGRATION RÉGIONAL

Situation actuelle

- La Première rencontre du Groupe de travail continental (GTC) axée sur la zone de libre-échange continentale (ZLEC) a réuni de nombreux experts du 17 au 18 octobre 2013 à Addis-Abeba, en Éthiopie, et des réunions suivantes ont eu ensuite.
- L'IGAD, tout comme les autres 7 REC qui représentent les piliers de l'UA dans la négociation du ZLEC, est un membre du GTC.
- L'IGAD intensifie les activités de l'industrie telles que le développement et le traitement des ressources minières, l'agro-alimentaire, le coton, les textiles et les appareils, la fabrication et le traitement des métaux conjointement avec ses États membres avec l'aide de l'UA, de l'UNECA et de l'UNIDO.
- L'IGAD a soutenu les États membres dans la mise en application du Plan directeur pour un tourisme durable (STMP).
- Dans le sous-secteur du transport et des infrastructures, les interventions de l'IGAD sont basées sur l'Initiative de la Corne de l'Afrique (HOAI) dans le soutien de l'interconnectivité régionale et de l'intégration économique de l'IGAD.
- Formulation des Politiques Régionales des Ressources en eau de l'IGAD visant à orienter l'Economie Bleue de l'IGAD et s'assurer du développement et de la gestion de leurs ressources partagées/transfrontalières d'une manière intégrée.

Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement des affaires médiocre:- Les membres de l'IGAD sont mal classés dans le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale. Une mauvaise gestion commerciale maintient le secteur privé petit, principalement informel et faible. • Restriction des bases économiques: La plupart des États membres sont caractérisés par des populations réduites, des apports économiques et des marchés limités pour maximiser les avantages de la participation aux initiatives régionales de l'intégration économique. • Instabilité politique au Sud Soudan et en Somalie: - L'instabilité politique qui prévaut au Sud Soudan et en Somalie est suffisante pour freiner l'intégration et la coopération économiques régionales. • Faible capacité industrielle: - Les EM de l'IGAD ne sont pas des nations industrialisées ; cependant, l'avancée de l'industrialisation est un objectif partagée. Dans leurs environnements économiques non propices, les secteurs industriels des États membres sont minés par une absence des activités de recherche et développement, les ressources humaines peu compétentes, une faible productivité, des investissements limités, des contributions de piètre qualité et un manque d'approvisionnement en apports. • Coût élevé de l'énergie: - Les tarifs d'électricité dans les EM de l'IGAD sont élevés et ne sont pas sûrs. Ces conditions font grimper le coût des échanges commerciaux. Les interruptions constantes et l'approvisionnement incertain en électricité posent un sérieux problème aux entreprises engagées dans la production et dans d'autres secteurs industriels. • Lente évolution de l'intégration régionale:- Le rythme du processus d'intégration a été lent au sein de l'IGAD et d'autres CER qui sont censées être les pivots pour la création de la Zone de Libre-Echange en Afrique d'ici 2017. Ainsi, un engagement insuffisant, l'absence de politique efficace et de cadres réglementaires pour l'intégration au niveau régional sont constatés. Le commerce est restreint avec les pays au-delà des frontières géographiques: certains ont des liens commerciaux avec leurs pays limitrophes. Il existe donc un engagement inadéquat, une absence de politique et de cadres de régulation efficaces pour l'intégration au niveau régional. • Manque et cherté des infrastructures de transport: Les EM de l'IGAD sont généralement caractérisés par l'absence, l'insuffisance ou le mauvais état des infrastructures, et tout ceci fait grimper le coût des affaires. Les coûts élevés de transport et les retards entraînant la perte des denrées périssables lors de leur transport font partie des défis y afférents. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en route du PIM-IGAD: -Actuellement, la libre circulation des personnes au sein de la région de l'IGAD est menée entre les États membres sur une base bilatérale et elle n'est pas harmonisée au niveau régional. L'IGAD a entrepris une étude pour l'élaboration et l'application du protocole sur la libre circulation des personnes dans la région en ligne avec le Plan d'Intégration Minimum de l'IGAD. • La région dispose de ressources importantes et diversifiées en énergie hydroélectrique, énergie solaire, énergie éolienne, énergie géothermique, énergie nucléaire et combustibles fossiles et celles-ci pourraient former la base pour la création d'entreprises dans le secteur de l'énergie. • Les possibilités de l'implication du secteur privé dans les initiatives régionales d'intégration: A titre d'exemple, les efforts devraient être intensifiés pour impliquer le Forum des Affaires de l'IGAD (IBF), un organisme de défense des droits, qui a pour mandat l'amplification de la voix du secteur privé et l'amélioration de la visibilité du secteur dans le programme de l'intégration régionale de l'IGAD. • Projets régionaux d'infrastructure: - Ils amélioreront certainement l'interconnectivité et le commerce. • Identification et conception des projets transnationaux pour l'attrait des fonds: Les projets transnationaux qui franchissent les frontières sont considérés comme attrayants par les investisseurs privés et de même par la communauté des bailleurs de fonds. L'identification, la conception et le financement réussis des projets transnationaux représentent une opportunité pour l'IGAD. • Etant donné l'importance des télécommunications dans le processus de développement et l'état désastreux de la téléphonie fixe dans la région, la croissance explosive de la téléphonie mobile et la connectivité Internet pourraient contribuer à relever certains des défis importants auxquels elle est confrontée aujourd'hui.

4. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Situation actuelle

- La Région de l'IGAD couvre environ 21% de la population de l'Afrique répartie à travers 17% de la masse continentale avec une extrême variabilité de la densité allant d'un maximum de 124/km² en Ouganda à un minimum de 15/km² en Somalie. Les projections démographiques sur la plupart des EM de l'IGAD font état d'une augmentation à plus du double de la population d'ici 2050 au point que la population de la région devra atteindre 400 millions. Plus de 55% de cette population sera alors à un âge relativement jeune (moins de 20 ans). La part de la population urbaine est en augmentation et a plus que doublé au cours des 50 dernières années.
- La région de l'IGAD a une population jeune. À l'exception de Djibouti, la proportion de la population âgée de moins de 15 ans s'élève à plus de 40% et ce taux se chiffre à 48% en Somalie et en Ouganda. Avoir une population jeune, combinée aux inégalités importantes, aux taux de chômage élevés et à la forte urbanisation, présente à la fois des opportunités et des risques.
- Malgré certains progrès dans l'amélioration de l'état du bien-être des ménages au cours des dix dernières années, la pauvreté globale demeure élevée dans les États membres de l'IGAD. L'agrégation des données de la Banque mondiale de 2013 indique que le revenu par habitant de la région de l'IGAD est beaucoup plus faible que la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 1624 USD.
- La région dispose également toujours du plus grand nombre de personnes analphabètes dans le monde, la plupart étant des femmes, des filles et autres enfants vulnérables. Des progrès considérables ont été accomplis au cours des 20 dernières années pour améliorer l'accès à l'éducation, en particulier dans l'éducation de base qui a enregistré une augmentation nette des taux de scolarisation. La montée du nombre des effectifs dans l'école primaire a affecté négativement la qualité de l'éducation.
- L'espérance de vie est relativement faible, mais devrait augmenter dans les années à venir. Même si la région dispose d'un part du fardeau de la maladie proportionnellement grande dans le monde, la région a sur une note positive doublé son taux moyen de réduction de la mortalité infantile et de décès liés au paludisme et au VIH/SIDA a également diminué considérablement au cours de la dernière décennie.
- À l'exception de la mobilité pastorale et des personnes déplacées en raison de catastrophes naturelles et d'origine humaine, la région de l'IGAD produit actuellement 6,5 millions de personnes déplacées, 88% au Soudan, au Soudan du Sud et en Somalie. Elle accueille également 2,46 millions de réfugiés, tout en produisant 3,12 millions de réfugiés.

Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • La pauvreté reste endémique (voir figure ci-dessus). L'augmentation du nombre considérable de la population de la région qui vivent en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 USD par jour est un défi pour la gestion du développement de la région. La parité, le revenu et les inégalités entre zones rurales et urbaines, ainsi que, l'inégalité de l'accès aux biens, tels que la terre, et l'utilisation des services publics, y compris les services d'éducation et de santé chez les populations sont les principaux problèmes sociaux que la politique de développement devra aborder. • La concentration des populations dans les villes/zones urbaines grâce à la migration rurale-urbaine exige l'expansion dans les services tels que les transports, le logement, l'électricité et l'eau. • Les mouvements de populations entre les pays attribués aux déplacements forcés, causés par des facteurs tels que les guerres civiles, les sécheresses, les pénuries d'eau et les catastrophes naturelles, ainsi que, les populations jeunes tentent leur chance à l'extérieur du continent posent des problèmes pour la paix et la stabilité de la région • Le faible taux de scolarisation et les carences de qualité aux niveaux secondaire et tertiaire de l'éducation sapent les efforts de développement humain pour la transformation économique. • Beaucoup d'universités de la région ne possèdent pas les capacités de recherche nécessaires pour la combinaison des connaissances globales avec l'expérience nationale en faveur de l'innovation et la résolution des problèmes tandis que les divers systèmes de l'enseignement supérieur limitent la reconnaissance des diplômes et certificats universitaires. • Une couverture relativement faible, une faible qualité de service et des services de santé sous-financés prévalent, • La région connaît encore les maladies infectieuses qui ont plus ou moins disparu dans d'autres parties du monde alors que les maladies chroniques comme le cancer surpassent les maladies transmissibles comme la cause la plus fréquente de décès, un changement qui est susceptible d'augmenter le coût de la prestation des soins de santé dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation de la population peut être le moteur du marché pour les entreprises/secteur privé. Un renflement dans la population d'âge actif par rapport aux enfants et personnes âgées se traduira par une charge de la dépendance inférieure qui permettra de libérer des ressources pour les soins aux personnes âgées et le développement du capital humain. • Une population urbaine croissante et la plus grande main-d'œuvre de l'avenir fournissent une opportunité pour la transformation de la région en un marché de nouvelle frontière. • La hausse de la demande pour l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, qui est à un niveau record, pourrait être transformée en capacité humaine de la région pour le 21e siècle – susceptible de contribuer à une région productive et compétitive. • Les progrès réalisés dans la plus grande partie de la région par rapport à l'OMD 4 (réduire la mortalité infantile) et l'objectif 5 (améliorer la santé maternelle) illustrent le potentiel disponible pour améliorer l'état de santé de la population. • 53 pays africains, y compris les Etats membres de la région, ont signé la Déclaration d'Abuja s'engageant en faveur de l'allocation de 15% de leurs budgets nationaux au secteur de la santé. Cette promesse, si honorée va augmenter la part des dépenses de santé qui est actuellement assez faible de la région. • Dans le cadre de l'objectif de l'éducation pour tous, la plupart des Etats membres mettent en œuvre des Programmes d'Education Universelle Primaire/de Base (EPU) dans leurs pays.

5. PAIX ET SÉCURITÉ

Situation actuelle

- Dans le domaine de la paix et de la sécurité, une baisse globale remarquable dans le nombre de conflits dans la région a également été constatée, malgré le caractère intraitable d'un certain nombre d'anciens conflits et l'émergence de nouveaux, dans des endroits comme le Soudan du Sud et la Somalie. Les EM de l'IGAD, y compris la plus jeune nation du monde, le Soudan du Sud, figurent parmi les trente-cinq pays les plus fragiles dans le monde.
- Considérées par les gouvernements centraux comme économiquement non viables et politiquement sans importance, les frontières et les zones frontalières de la région de l'IGAD sont souvent restées hors de la compétence des Etats et sont mal desservies et marginalisées à la fois sur les plans politique et économique. Cette marginalisation a transformé ces zones en bastions de groupes marginalisés, de rebelles, de bandits à main armée, de voleurs de bétail, etc.
- Au cours des dernières années, la région à travers l'IGAD a réussi à mettre en place un mécanisme de paix et de sécurité régional élaboré visant à aborder toute la diversité des défis de paix et de sécurité de la région, de la prévention, en passant par la gestion et la résolution des conflits, jusqu'à la reconstruction post-conflit et le développement. Ces institutions comprennent l'ISSP et le CEWARN/CEWERU qui participent activement dans le groupe de travail du Forum Mondial contre le Terrorisme (GCTF) dans la Corne de l'Afrique. L'IGAD et ses EM jouent également un rôle vital dans l'AMISOM, la FISNUA, la MINUSS et la MINUAD ainsi que les processus de médiation et de paix en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud

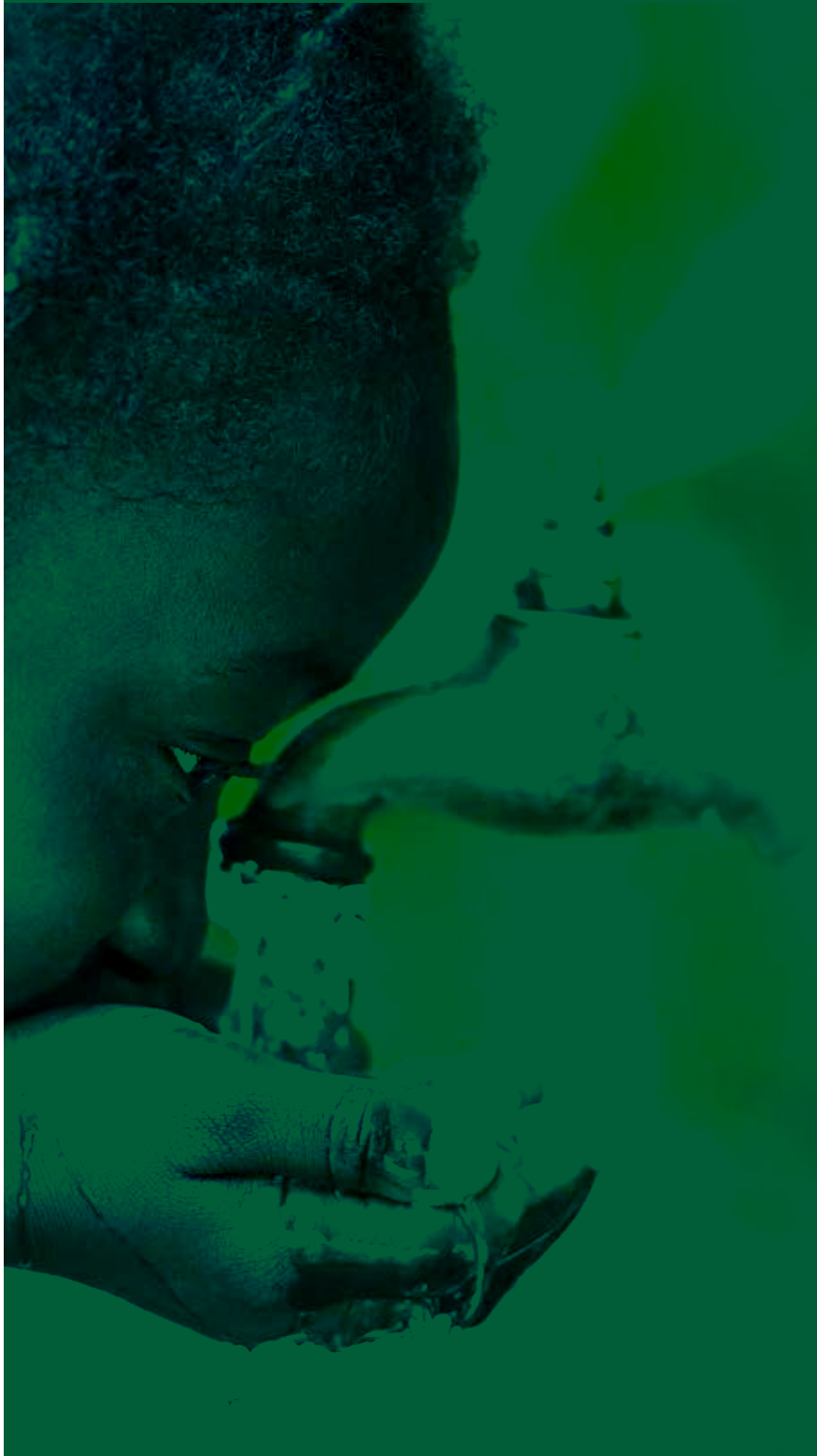
Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • L'extrême pauvreté et l'injustice de divers types reproduisent le mécontentement qui rend les populations pauvres, lésées et sujettes aux manipulations par l'extrémisme violent Assurer la sécurité indirecte pour toutes les personnes crée une sécurité directe durable. • Multiplication des conflits fonciers et liés aux ressources: <ul style="list-style-type: none"> - La terre reste l'une des préoccupations de sécurité et de développement qui prévalent dans la région de l'IGAD en particulier du fait des nuances culturelles, ethniques et économiques. La concurrence pour les ressources entre les communautés et l'empiètement sur les zones périphériques ne sont pas contrôlés par les pouvoirs publics des états centraux. La recherche de minéraux et du pétrole, ont amené les gouvernements en conflit avec les communautés. Les conflits entre éleveurs le long des frontières de la région sont déclenchés par des différends sur le contrôle spontané de l'espace, des points d'eau, des pâturages et des incidences sur le vol du bétail. Avec l'augmentation de l'exportation et du prix du bétail dans la région, le vol de bétail est maintenant hautement commercialisé et soutenu par des groupes armés dotés de véhicules. L'augmentation de la gouvernance décentralisée protège les droits des peuples d'éleveurs de choisir et de préserver leur mode de vie, et limite les empiètements de l'Etat. • Accroissement des menaces transnationales et des criminalités internationales: - Le terrorisme a été une source de graves menaces à la paix et au développement de la région de l'IGAD. Depuis 1993, l'Ethiopie, le Kenya et l'Ouganda ont fait face aux attaques terroristes émanant d'organisations radicales basées en Somalie. Comme principales cibles des attaques terroristes par Harakat Al-Shabaab Al Mujahidden (Al Shabaab), les Etats membres de l'IGAD sont à la pointe de la lutte contre Al-Shabaab en Somalie. • Migration forcée: - Actuellement, l'IGAD accueille 5,6 millions de personnes déplacées et 2,8 millions de réfugiés, tout en produisant 2,3 millions de réfugiés. En termes relatifs, la région accueille 12% et produit 13% des réfugiés mondiaux. Plus de la moitié des personnes déplacées en Afrique sont dans la Corne de l'Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> • La création de l'Unité d'alerte précoce et de réaction rapide aux conflits (CEWERU) et dans tous les EM de l'IGAD dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de l'IGAD de 2002 instituant le CEWARN pour le règlement des conflits dans la région est une opportunité pour l'amélioration de la paix et de la collaboration entre les Etats membres dans cette région essentielle. • La reconnaissance accrue de l'IGAD par les partenaires internationaux comme la CER régionale responsable de la médiation des processus de paix dans la région est une étape décisive. • Un appui de haut niveau par les chefs d'Etats et une position unifiée sur les questions de paix et de sécurité dans la région. • L'appui continu du Forum des Partenaires de l'IGAD (IPF) aux efforts de paix et de sécurité. • L'élargissement de l'espace pour la bonne gouvernance, la démocratie, et le respect des droits de l'homme, la justice et l'Etat de droit entre les Etats membres.

6. PARITÉ

Situation actuelle

- Comme dans la plupart des pays africains, les inégalités de la parité sont répandues entre les hommes et les femmes dans la région comme en témoigne la charge disproportionnée du fardeau que portent les femmes dans la pauvreté, l'analphabétisme et la maladie. Alors que les femmes sont un peu plus de 50% de la population, elles ont un accès inégal aux opportunités économiques, politiques, sociales et culturelles.
- La région a réalisé des progrès constants dans la représentation politique, la proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement dans les Etats membres n'a cessé de croître et est actuellement relativement élevée et de nombreux pays de la région disposent de cadres juridiques garantissant des sièges aux femmes au Parlement avec le processus toujours en cours. La représentation au sein de l'exécutif et du judiciaire est cependant beaucoup plus faible en comparaison à la représentation dans la branche législative du gouvernement à travers les pays de la région. Il est cependant important de noter que la plupart des pays de la région n'ont pas été en mesure d'atteindre le niveau de 30% de représentation des femmes souhaitée dans leurs parlements respectifs (niveau de l'ONU) et les niveaux de 50% de l'UA et de l'IGAD.
- De nombreux pays réalisent également des progrès importants dans la parité en matière d'éducation primaire et la région en général a été comblé l'écart entre les genres dans l'enseignement primaire. La parité aux niveaux secondaire et tertiaire est toutefois moins prometteuse, bien que le taux de scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur augmente plus rapidement que celui des hommes.
- La promotion des droits des femmes dans la région a été démontrée par la forte ratification du Protocole de la CEDAW et aujourd'hui cinq des huit Etats membres de l'IGAD l'ont ratifié.

Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des femmes sont employées dans l'agriculture où la productivité et les revenus sont faibles. Beaucoup de celles qui travaillent à l'extérieur de l'agriculture sont dans le secteur informel où les emplois sont vulnérables et à faible revenu avec des disparités salariales entre les genres. • Filles-enfants: Malgré les vastes cadres juridiques et politiques dans la région, la petite fille est victime de discrimination dans de nombreux aspects de la vie. Les pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces qui sont largement pratiquées dans la région, notamment défavorisent la petite fille. L'exploitation du travail des enfants est également un domaine qui défavorise particulièrement les filles et limite leur opportunité pour l'éducation. • L'engagement politique insuffisant pour correspondre aux déclarations sur la restauration des inégalités entre les sexes en matière d'accès, de participation et de promotion de la femme. • Les groupes extrémistes violents comme Al-Shabaab et l'Armée de résistance du Seigneur ont enlevé et réduit en esclavage les femmes; fille-enfants soldats sont souvent l'objet d'abus sexuels. D'autre part, le terrorisme affecte gravement les moyens de subsistance des femmes et ceux de leurs familles en leur refusant la possibilité de se livrer aux entreprises productives telles que les chaînes de valeur de l'élevage trouvées dans la plupart des zones arides et semi-arides transfrontières (par exemple le commerce des petits ruminants de bétail, la vente d'objets d'artisanat, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires de l'IGAD et de son Secrétariat, ainsi que d'autres organismes régionaux/continentaux et de développement ont placé une bonne partie de l'accent sur la parité et l'autonomisation économique des femmes. Ces initiatives devraient être mises à profit pour l'amélioration de la parité. Le cadre de la politique de la parité de l'IGAD (2012 -2020) souligne l'inégalité des genres comme un défi de développement transversal dans tous les domaines prioritaires d'intervention/piliers de l'IGAD. Un Programme sur la Parité a également été institutionnalisé au Secrétariat de l'IGAD depuis 2005. Le programme depuis sa création a continué à mener diverses activités, telles que la vulgarisation des objectifs de la politique, la convocation des Assemblées annuelles des ministres des Affaires des Femmes/ de la parité, l'organisation des ateliers techniques et des forums liés aux questions d'intégration de la parité, etc. • Avec la parité presque atteinte dans les effectifs au niveau de l'éducation de base dans la région, il est à présent opportun d'attirer l'attention sur la réalisation de la parité entre les genres dans la scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire.



IGAD SECRETARIAT

Avenue George Clemenceau
P.O. Box 2653 Djibouti
Republic of Djibouti
igad@igad.int
www.igad.int

ISBN: 978-87-999030-1-6